



HAL
open science

La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy : des temps anciens à 2008

Laure Abensur

► **To cite this version:**

Laure Abensur. La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy : des temps anciens à 2008. Médecine humaine et pathologie. 2008. hal-01891382

HAL Id: hal-01891382

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01891382>

Submitted on 9 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Université Henri Poincaré, Nancy I

École de Sages-femmes Albert Fruhinsholz

La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy

Des temps anciens à 2008

Mémoire présenté et soutenu par

Laure Abensur née le 30 janvier 1985 à Nancy

Promotion 2008

A Madame Martine Poutas

REMERCIEMENTS

Je remercie Madame Martine Poutas, qui fut directrice de l'école de sages-femmes de Nancy jusqu'en janvier 2008. Elle a soutenu mon travail dès le début en m'indiquant beaucoup de sources bibliographiques et en me facilitant la réalisation de mon enquête. Cette école a été un peu la sienne et pour tout ce qu'elle a pu y apporter d'elle, ce mémoire lui est dédié.

Je remercie Madame Laurence Galliot, directrice de recherche de ce mémoire, qui m'a toujours reçu avec le sourire et qui a toujours soutenu avec enthousiasme ce projet.

Je remercie également Monsieur David Chevalier, docteur en sociologie, l'expert de ce mémoire, toujours très engagé et soucieux d'un travail sérieux. Il m'a fourni la plupart des références sociologiques et a toujours été très réactif et présent.

Mes remerciements à Madame Anne-Marie Cresson, nouvelle directrice, pour m'avoir permis de présenter les conclusions de mon mémoire à l'école.

Je remercie aussi Madame Catherine Soliwada, secrétaire de l'école pour avoir supporté mes allées et venues dans le bureau de la directrice. J'espère qu'elle gardera toujours la bonne humeur qui émane d'elle.

Je remercie Monsieur Bruno Carrière, directeur de la Maternité Régionale de Nancy et Mesdames les sages-femmes Romestaing, Méline, Chopin, Hognon, et Ramelli, anciennes élèves de l'école de sages-femmes de Nancy, pour m'avoir accordé de leur temps pour un entretien. Merci également à Monsieur le professeur Michel Schweitzer, directeur technique de l'école de sages-femmes de Nancy pour ses réponses rapides à mes interrogations de dernière minute.

Je remercie l'ensemble des promotions qui ont participé à mon enquête et répondu avec la plus grande des franchises ; j'espère vivement que ces conclusions seront à la hauteur de vos espérances.

Je remercie de tout mon cœur mon père, Robert Abensur, pour ses relectures et sa précieuse aide sur l'histoire de la Lorraine. Merci également à ma grande-tante Marie-Thérèse Heinrich pour m'avoir aidé dans le traitement des questionnaires. Je tenais à remercier ma mère Brigitte Abensur pour son soutien moral et logistique, ainsi que ma petite sœur Anne-Claire Abensur pour m'avoir supporté pendant ces années.

Je remercie Laurie Cester, étudiante en histoire à Nancy, pour m'avoir permis d'accéder à des données d'archives sur les sages-femmes de Nancy.

Enfin, merci de tout mon cœur pour son soutien à Guillaume Vlamynck, la rencontre improbable qui a changé le cours de ma vie.

SOMMAIRE

Remerciements	3
Sommaire	4
Préface	7
Introduction	8
Partie 1	9
1. Historique de l'école de sages-femmes de Nancy, des temps anciens à aujourd'hui	10
1.1. Préambule	10
1.2. Contexte historique en Lorraine et formation des sages-femmes	10
1.3. Les cours de Mme Du Coudray à Nancy	11
1.4. Les cours gratuits du docteur Lamoureux	12
1.5. 1799 : Un vent de renouveau souffle sur Nancy	12
1.6. De « Maison du refuge » à « Maison de Secours », les prémices d'une véritable école	13
1.6.1. La création de la maison du refuge	13
1.6.2. L'enseignement aux sages-femmes	13
1.6.3. Des réformes pour les études	15
1.7. La Maternité départementale Adolphe Pinard	16
1.8. 1929 : Ecole d'accouchement de la maternité départementale Adolphe Pinard	17
1.8.1. Les Maîtresses sages-femmes	17
1.8.2. L'école d'accouchement	17
1.9. Nancy et les sages-femmes pendant la seconde guerre mondiale	18
1.9.1. Un peu d'histoire	18
1.9.2. Les études et les sages-femmes pendant la guerre	18
1.10. L'après guerre	19
1.10.1. De nouveaux changements pour les études	19
1.10.2. Création de l'amicale	19
1.10.3. Vie à l'école	19
1.10.4. La fin des années 50	20
1.10.5. Mai 1968	21
1.10.6. Les sages-femmes à la maternité Adolphe Pinard	21
1.10.7. Un ordre pour les sages-femmes en Meurthe-et-Moselle	22
1.11. La nouvelle école de sages-femmes Albert Fruhinsholz	22
1.11.1. Le règlement intérieur	23
1.11.2. L'association des étudiants sages-femmes de Nancy (AGAT)	23
1.12. A l'aube du 21 ^{ème} siècle	23
1.12.1. 1989, premiers émois	23
1.12.2. La grève générale : le 20 mars 2001	24
1.12.3. Loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002	24
2. L'identité professionnelle	25
2.1. Notions sociologiques sur l'identité professionnelle	25

2.2. Qu'est-ce qu'une sage-femme ?	26
2.3. La spécificité de la profession	26
2.3.1. Spécificité de la sage-femme	26
2.3.2. Être femme, mère et sage-femme	27
2.3.3. Être confronté(e) à la vie et à la mort	28
2.4. Les enjeux de la problématique actuelle.....	28
2.4.1. L'identité professionnelle en question.....	28
2.4.2. L'accès à l'université	29
Partie 2.....	31
3. Présentation de l'enquête	32
3.1. Problématique et hypothèse	32
3.2. Les questionnaires.....	32
3.2.1. Méthodologie	32
3.2.2. Échantillonnage, public cible.....	32
3.2.3. Avantages et limites.....	33
3.3. Mes interventions auprès des promotions.....	33
3.4. Auto-analyse	33
4. Résultats de l'enquête	34
4.1. Préambule	34
4.2. Présentation des groupes interrogés.....	34
4.3. Ambiance générale	35
4.4. La communication	38
4.5. Les outils mis en place.....	39
4.6. Les stages.....	40
4.7. Devenir professionnel	41
4.8. Le vécu des mobilisations.....	42
4.9. Être acteur de sa formation	42
5. Les autres enquêtes réalisées	45
5.1. Evaluation de la formation initiale dispensée à l'école de Bourg-en-Bresse	45
5.1.1. L'école de Bourg en Bresse	45
5.1.2. Le vécu de la formation	45
5.1.3. L'enseignement théorique.....	46
5.2. Enquête réalisée par l'ANESF.....	46
5.3. Enquête de David Chevalier à l'école de sages-femmes de Nancy.....	46
Partie 3.....	47
6. Qu'est ce qui fait la particularité de l'école de Nancy ?.....	48
6.1. Le statut de la Maternité Régionale Adolphe Pinard.....	48
6.2. L'histoire d'une école de très bonne renommée.....	48
6.3. L'élève, ouvrière de la maternité	49
7. Existence d'un vécu contradictoire de la socialisation professionnelle des études de sages-femmes à Nancy	51
7.1. Influence de l'environnement socioculturel et de l'évolution de la société	51
7.1.1. Influence de l'Etat.....	51
7.1.2. Influence de l'histoire	52
7.1.3. Evolution des mentalités étudiantes.....	52
7.1.4. Evolution de la science	52

7.2. Libertés dans l'institution	52
7.3. Remise en cause de l'institution au fil des générations et évolution de la pédagogie.....	53
7.4. Influence de l'évolution de la reconnaissance des études de sages-femmes	55
8. Un vécu inéluctable.....	56
8.1. Un processus physiologique	56
8.2. Un cadrage nécessaire qui pourrait s'assouplir.....	56
9. Quelles sont les pistes pour améliorer le vécu des études de sages-femmes à Nancy.....	57
9.1. Propositions non réalisables en tant que telles et solutions	57
9.2. Propositions réalisables.....	58
9.3. Discussion.....	64
10. L'étude de ce mémoire est-elle généralisable aux autres écoles de sages-femmes ?	65
Conclusion	66
Bibliographie	67
ANNEXE I : Statut de l'association Amicale des élèves et anciennes élèves.....	1
ANNEXE II : Règlement intérieur.....	6
ANNEXE III : Entretiens.....	11
ANNEXE IV : Questionnaires vierges.....	16
ANNEXE V : Réponses aux questionnaires	20
ANNEXE VI : Le vécu de la formation à Bourg en Bresse.....	28
RESUME	29

PREFACE

Mon sujet n'est pas un sujet médical, mais c'est un sujet qui me tient à cœur.

Quatre années à se côtoyer, quatre années d'études ensemble dans cette école, ce n'est pas anodin, surtout quand il s'agit d'apprendre son futur métier, surtout quand ce métier est aussi prenant. Cinq années de formation, cinq années difficiles, tant sur le plan moral que physique.

Quand je suis entrée à l'école de sages-femmes de Nancy, j'ai été surprise par l'ambiance particulière qui y règne, surtout en comparaison à la faculté de médecine, surprise également de ce que les étudiants en retiennent, de ce que les sages-femmes diplômées nous racontent sur le vécu de leurs études. Parfois on entend même, « *si c'était à refaire, je ne le referai pas* ».

J'ai toujours été un peu à part, une personnalité atypique dirons-nous, mais cela m'a permis de me placer plus facilement dans le rôle d'observatrice. Curieuse de nature, j'ai cherché à savoir pourquoi existait ce sentiment général ; je me suis d'abord plongée dans l'histoire passionnante de la profession, puis je me suis rapprochée de l'équipe enseignante pour « comprendre ». L'idée de ce mémoire, se voulant une étude aux intonations sociologique, historique et pédagogique, m'est donc venue spontanément.

Bien sûr, cela n'a pas été chose facile ; ce mémoire m'a demandé quatre années de travail, mes quatre années à l'école, ce qui n'est pas chose « classique ». Il m'a demandé également de m'intéresser à des notions complètement nouvelles telles que les grandes théories sociologiques. Au final, il faut aussi savoir peser ses mots, rester objective et avoir énormément de recul ; mais ce mémoire et son sujet m'ont passionné.

De plus, à travers l'étude passée et présente de ma formation et de son état des lieux, je me suis construite en tant que professionnelle, en tant que Sage-femme de l'école de Nancy, puisque cette socialisation, je l'ai subie, en me conformant aux impératifs de l'apprentissage. A présent, je vais devoir réunir à ma personnalité initiale, les principes que l'on m'a enseignés, processus souvent difficile, qui pourrait être un autre sujet à discuter.

Introduction

La socialisation de l'étudiant à l'école de Sages-Femmes de Nancy est le centre de ce sujet. Nous allons étudier le vécu passé et présent de l'étudiant. L'hypothèse : il semble que cette socialisation professionnelle implique des tensions contradictoires pour ceux qui la vivent, au fil des générations. Ce processus est-il physiologique ou pathologique ?

Les tensions contradictoires et les ruptures sont des phénomènes souvent inéluctables dans la socialisation professionnelle en général ; il n'existe pas de théorie sociologique sur les sages-femmes et leur mode de socialisation au sein de leurs études ; il est donc intéressant d'étudier ce processus en se basant sur une étude sur l'école de sages-femmes de Nancy et ainsi voir si ces tensions et ces ruptures existent pour les sages-femmes. Je n'ai pas voulu me limiter aux simples interactions ou représentations, mais plutôt replacer tout ceci dans un contexte particulier issu d'une histoire particulière, d'où le plan de ce mémoire.

La première partie va nous permettre de cibler et comprendre les éléments intervenant dans le vécu de la formation. Nous allons nous intéresser à l'évolution des études de sages-femmes des temps anciens à aujourd'hui, dans le contexte français et dans le contexte nancéien, à la faveur de l'évolution des mœurs, de la société, de la profession et de l'évolution du statut de la femme. Nous essaierons de comprendre quelles sont les spécificités de l'Ecole de sages-femmes de Nancy, à l'aide d'une étude d'abord bibliographique, puis aux travers d'entretiens que j'ai pu réaliser avec des anciennes élèves et étudiantes de l'école de Sages-femmes de Nancy. Nous verrons également des notions sur l'identité professionnelle de la sage-femme extrapolées des théories sociologiques existantes et des théories sur la sociologie de la naissance.

Dans une seconde partie, nous allons décrire mon enquête, réalisée sur le vécu des étudiants sages-femmes à l'école de Nancy et classer les résultats en thématiques et typologies. Nous comparerons les résultats à trois enquêtes qui ont été réalisées : l'enquête de 2003 de l'Association Nationale des Etudiants Sages-Femmes (ANESF), l'enquête réalisée à l'école de sages-femmes de Bourg en Bresse, et l'enquête réalisée par mon expert à l'école de sages-femmes de Nancy.

Dans une troisième partie, nous discuterons des points influençant le vécu de la formation dans notre école et en général. Nous utiliserons les théories sociologiques énoncées en première partie ; nous analyserons l'enquête menée et nous en tirerons des conclusions.

Dans un dernier temps, nous essaierons d'apporter des réponses pour l'amélioration de la vie étudiante, et donc du vécu, au sein de l'école de sage-femme de Nancy, grâce aux propositions des étudiants sages-femmes.

Cette approche est donc structurelle et constructiviste par le biais de l'étude historique et individuelle mais elle se veut également interactive grâce à des entretiens et des questionnaires, afin de réaliser une étude objective de l'état des lieux de la formation actuelle.

Partie 1

1. HISTORIQUE DE L'ECOLE DE SAGES-FEMMES DE NANCY, DES TEMPS ANCIENS A AUJOURD'HUI

1.1. Préambule

Il était naturel que la femme qui a souffert pour mettre au monde son enfant, aille porter ses conseils et son assistance à la femme inexpérimentée. Ce secours, plusieurs fois répété, il était naturel que les familles lui accordent leur confiance, confiance qui augmenta de plus en plus. C'est ainsi que la première sage-femme fut créée ou se créa.

Cerner les différentes étapes de la formation de sage-femme revient à en expliciter les mutations. Mais il faut également reconnaître que l'histoire de la sage-femme est intimement liée à l'histoire des femmes et à celle de la maternité.

L'histoire de la profession de sage-femme est imbriquée dans une évolution sociale et culturelle, ainsi que dans l'évolution même du statut de la femme.

Le terme de sage-femme apparaît dans les archives nancéiennes dès 1646. Les ouvrages concernant les sages-femmes à Nancy et plus particulièrement leur formation, sont à la fois peu nombreux et très riches en informations. On trouve notamment des informations dans « Histoire de l'art des accouchements en Lorraine des temps anciens au XX^{ème} siècle » (Docteur François Hacquin) ou encore « Encyclopédie illustrée de la Lorraine – Histoire des Sciences et Techniques » (Editions Serpenoise Presses universitaires de Nancy 1993 – Tome « La médecine » - André Cuvelier, Jean-Pierre Grillat, Marcel Ribon, Jean-Marie Rouillard, sous la direction de Georges Grignon).

Afin de préciser ces écrits et d'étayer le vécu, j'ai réalisé des entretiens auprès d'anciennes élèves de l'école de sages-femmes de Nancy, à partir de la promotion 1953-1956.

1.2. Contexte historique en Lorraine et formation des sages-femmes

La géographie et la proximité des frontières a indiscutablement modelé l'histoire de la Lorraine. Le Duché de Lorraine, dont la capitale était Nancy, fait partie du Saint Empire romain germanique jusqu'en 1542. Au XV^{ème} siècle le Duché était convoité par la France mais également par les Bourguignons, principalement sous Charles le Téméraire. Celui-ci trouva la mort au cours d'une bataille dont l'enjeu était la Lorraine : la bataille de Nancy en 1477. Mais la Lorraine est néanmoins très influencée par la France d'un point de vue culturel. Au fil des siècles, le royaume de France n'aura de cesse de prendre le contrôle des territoires lorrains. On peut imaginer que l'histoire de la Lorraine a eu des conséquences sur la construction identitaire des sages-femmes à Nancy.

Jusqu'au XVI^{ème} siècle, aucun texte ne permet de retrouver une organisation de la profession de sage-femme dans les provinces de France. Tout le monde peut faire office de

matrone et il faut remarquer que même les dames de qualité se pliaient à cette règle (comme par exemple Yolande d'Aragon, belle-mère de Charles VII).

En 1624, c'est le temps de la monarchie absolue. Richelieu entra au conseil du Roi de France et Charles IV devint Duc de Lorraine. De 1687 à 1789, les pays lorrains furent à l'abri des guerres pendant un siècle, gardés par les forteresses dont Vauban avait jalonné les nouvelles frontières. Cela changea l'aspect des villes et des campagnes.

Les Duchés de Lorraine sont occupés par la France sous Louis XIV. Mais en 1698, ils retrouvent leur indépendance (surveillée) avec le Duc Léopold qui entreprend de restaurer courageusement ses États. Dans l'ordonnance du 28 mars 1708, portant règlement pour la médecine et la pharmacie, qui comprenait 37 articles, l'article XXV fait pour la première fois en Lorraine, obligation pour les sages-femmes de passer un examen. A l'exemple de la France, la Lorraine réglementait ainsi la profession de sage-femme. Le 22 juin 1708, un arrêt de la cour réglait définitivement l'élection des sages-femmes « élection qui devait se faire à la pluralité des voix des femmes de la paroisse », après examen de la future sage-femme par un médecin, gratuitement et sans frais. Ces règles morales laissaient présager la venue de règles scientifiques, notamment d'hygiène et de réglementation de la formation.

Cette configuration particulière de la Lorraine a permis à l'histoire des sages-femmes d'évoluer sans doute différemment que dans le reste de la France.

En 1766, le rattachement de la Lorraine à la France va permettre à la situation des sages-femmes d'évoluer.

En 1770, les statuts et règlements de 1730 relatifs à l'exercice des chirurgiens des provinces françaises sont étendus par Louis XV aux Duchés de Lorraine et de Bar. Le titre 9 concerne l'instruction des sages-femmes et les conditions de leur réception qui restent différentes selon qu'elles exercent en ville ou en campagne.

1.3. Les cours de Mme Du Coudray à Nancy

Vers 1630, l'Office des Accouchées de l'Hôtel-Dieu de Paris qui réalisait beaucoup d'accouchements, commença à admettre une *apprentisse*, puis deux, puis trois, puis quatre. Cet apprentissage était jugé meilleur que tout autre et il était fort recherché des candidates.

Il fallut en 1757, qu'une sage-femme devenue aujourd'hui célèbre, jette un cri d'alarme sur la mortalité périnatale et sache se faire entendre. Cette sage-femme, Madame Le Boursier Du Coudray, après avoir exercé pendant 16 années avec talent à Paris, revint en 1754 dans sa province natale en Auvergne. Elle fut choquée par l'ignorance des sages-femmes provinciales et l'affreuse misère qui régnait. Elle décida d'instruire les dangereuses matrones des villages en instaurant des cours gratuits. L'Intendant, Monsieur De La Martinière, approuvait en tout point cette sage-femme.

En 1774, Madame Le Boursier Du Coudray, maîtresse accoucheuse de la ville de Paris, est envoyée par Louis XV à Nancy, afin de dispenser des cours d'accouchement. Il y aura deux sessions d'une durée de deux mois chacune. Un membre du collège royal de chirurgie, spécialisé dans l'art obstétrical : Monsieur le docteur Lamoureux assista à ces cours avec d'autres chirurgiens lorrains et prendra ensuite le relais de Madame Du Coudray à la faculté de médecine de Nancy. Faute de disponibilité matérielle de locaux, il ne dispensera ses cours que quelques années, le plus souvent à son domicile.

1.4. Les cours gratuits du docteur Lamoureux

Il faudra attendre 1786 pour que soit à nouveau créé à Nancy un cours d'accouchement. Cela se passa sous la direction de Monsieur Jean-Baptiste Lamoureux, soutenu par le nouvel intendant de Lorraine Monsieur De La Porte ainsi que par l'évêque de Nancy Monseigneur De Fontanges. Les cours se sont ouverts le 1^{er} mai 1786 pour 15 élèves, des villes et des campagnes. Le voyage et les frais étaient payés ; elles étaient logées et nourries gratuitement pendant les 6 semaines de cours.

Elles devaient être mariées, être âgée de 20 à 40 ans, savoir lire et écrire, et être de bonnes mœurs. Un examen sanctionnait la fin des cours.

En 1790, la Révolution française interrompt ces cours par suppression des fonds du gouvernement. La profession de sage-femme est donc fortement handicapée par cet événement historique. En cette fin de régime, toutes les institutions sont vouées au changement. Durant la Révolution, les corporations sont supprimées, la liberté professionnelle est promulguée et la plupart des institutions disparaissent. La Révolution a balayé aussi bien le mieux que le pire, et inversement. C'est également l'abolition des communautés et collèges de médecine et de chirurgie : la médecine devient « libre ». C'est ainsi que les empiriques et les matrones vont pouvoir, encore quelques temps, exercer leur art désastreux. Le taux de mortalité maternelle n'a jamais été si haut, si bien que l'opinion publique s'en émeut. La Nation demande des sages-femmes et des chirurgiens capables.

Il y a alors 18 sages-femmes en exercice sur Nancy. La Révolution en Lorraine se passa sans beaucoup de résistance. Quatre départements sont créés en 1790 : Meuse, Meurthe, Moselle et Vosges. La chute de l'Ancien Régime fondit les populations lorraines dans l'unité française. Le vote de la constitution eut lieu en 1791 et la population lorraine en attendait la stabilisation politique et économique, mais la guerre déclenchée en avril 1792 remit en questions les acquis.

Après la suppression de la faculté en 1793, une société de santé regroupe de 1796 à 1804, les membres des anciens collèges. Monsieur Lamoureux devient alors « Professeur des maladies des femmes et des enfants, des accouchements ». Diverses alternatives d'enseignement libres seront adoptées.

1.5. 1799 : Un vent de renouveau souffle sur Nancy

Le 6 pluviôse de l'an VII (26 janvier 1799), avec l'aide du préfet Marquis, est créé à Nancy un nouveau cours départemental d'accouchement. Ce cours sera gratuit, aux frais du département et d'une durée de 5 décades, soit 50 jours. Il s'ouvrira le 11 floréal an VII (30 avril 1799) et durera jusqu'au 30 prairial (18 juin 1799) suivant.

Chaque année, 25 élèves sont admises de la ville et de la campagne, mariées, de bonnes mœurs, lettrées, de constitution robuste et saine et ne montreront à l'extérieur « aucune infirmité dont la vue répugne ; elles devront en outre annoncer de la mémoire et de l'intelligence ; jouir d'une réputation intacte et avoir de la douceur dans le caractère ». Les normes d'âge ont évolué après la Révolution : les candidates devront être maintenant âgées de 24 à 40 ans. Un examen sanctionne cette formation et un prix est remis aux trois meilleures élèves. Chacune d'elles recevra aussi un franc par jour d'assistance aux cours, pour subvenir à sa nourriture et à son logement. Pour une absence sans cause légitime et justifiée, elle sera privée de cette rétribution ; à la seconde absence, elle sera renvoyée dans sa commune avec le motif : « n'a pas répondu d'une manière satisfaisante aux vues du

gouvernement et de l'administration centrale ». Monsieur le docteur Lamoureux, chirurgien, donnera les cours (Art III de l'arrêté concernant ce cours).

Le peu d'empressement à fréquenter ces cours obligea à retarder leur ouverture du 11 floréal au 1^{er} prairial (20 mai) ; la clôture se fera le 19 Messidor suivant.

En 4 ans, de l'an VII à l'an X (1802), il y eut 90 élèves formées à l'école d'accouchement. En l'an XI, si le conseil général vota encore les fonds nécessaires, il n'y eut plus de cours à Nancy. En effet, avec le Consulat, le gouvernement émit le projet d'instruire les élèves sages-femmes à l'hospice de la maternité de Paris, où s'était ouverte le 4 ventôse de l'an X (22 février 1802), la première école d'accouchement. Bilan : le département dépensa 1910 francs pour les frais de voyage et pension, si bien que dans ces conditions, le budget départemental ne pouvait qu'amener à la formation de 6 sages-femmes... Dès lors, devant tant de difficultés, et après 30 ans de lutte pour l'enseignement des accouchements en Lorraine, Jean-Baptiste Lamoureux prit définitivement sa retraite.

1.6. De « Maison du refuge » à « Maison de Secours », les prémices d'une véritable école

1.6.1. La création de la maison du refuge

Dans la première partie du 17^{ème} siècle, la guerre sévit en France et en Lorraine. Le rayonnement de la faculté mussipontaine décline, Louis XIII est Roi, Richelieu son ministre et la peste sévit à Nancy.

La Maison du refuge a été créée dans ce contexte, en 1624, par Elizabeth de Ranfaing. C'était une œuvre de charité s'intéressant aux « *filles perdues tombées dans la débauche, aux prostituées* ». Cette maison du refuge donnera un jour naissance à la première maternité de Nancy.

A la mort de Madame de Ranfaing le 14 janvier 1649, l'œuvre du refuge fut poursuivie par la mère Marie-Thérèse Erard. De mauvais placements financiers ruinèrent les religieuses de l'œuvre. La situation économique était critique au moment où la Révolution française éclata.

Le 28 décembre 1793, les sœurs du refuge reçurent l'ordre de quitter les lieux. Le Refuge devint alors une prison, où l'on envoyait des suspects laïques ou ecclésiastiques. Après le 18 brumaire 1795, les portes des prisons s'ouvrirent. Le préfet Marquis, résolu d'installer le dépôt de mendicité dans les nombreux établissements appartenant aux congrégations religieuses, devenus libres et vacants. La Maison du Refuge remplissant les conditions, fut désignée pour y enfermer les vagabonds et les libertines. On y retint toutes les libertines arrêtées du département, en écartant peu à peu les mendiants ; la Maison fut appelée « Maison de secours ». On y garda alors que les hommes et femmes atteints de maladies spéciales, comme la syphilis ou des malheureuses « les filles mères » venues y faire leurs couches.

1.6.2. L'enseignement aux sages-femmes

En 1804, un enseignement pratique d'accouchement est créé à « La maison du Refuge », rue des Quatre Eglises. De nouveaux bâtiments seront réservés au service d'accouchement par l'administration départementale. C'est ainsi que la « Maison de secours » a pu servir à la formation des futures sages-femmes. Elle sera la première

maternité de Nancy et remplira ce rôle jusqu'en 1929. Le titre de « Maternité » ne lui sera seulement accordée qu'en 1872.

Le 5 novembre 1819 fut publié un avis indiquant que le 15 novembre, un cours d'accouchement commencerait à la Maison de secours et se terminerait le 14 août 1820. La durée de ce cours serait de 8 mois pleins. Les élèves devraient payer les frais du voyage, les démarches pour être admises, ainsi que la pension fixée à 25 Francs par mois. Ces frais engagés étaient bien loin de l'idée des cours gratuits de Monsieur le docteur Lamoureux et du préfet Marquis.

Au rez-de-chaussée, il y avait les salles de cours, le cabinet de travail du professeur, le réfectoire, la salle d'étude des élèves sages-femmes. Au 1^{er} étage, il y avait les salles de travail, les salles des accouchées et le logement de la sage-femme en chef. Enfin, au deuxième étage, il y avait la salle des « enceintes » ainsi que le dortoir des élèves sages-femmes. Les locaux de cette école de sage-femme étaient donc communs avec ceux de la maternité.

La déclaration de la guerre eut lieu le 18 juillet 1870 ; la concentration des troupes opposa l'armée du Rhin à plusieurs armées allemandes. Le traité de Frankfort céda à l'Allemagne 6800 km² de terres lorraines. Nancy fut évacuée par les troupes allemandes le 1^{er} août 1871 ; la Lorraine payait cher la rançon de la France. 1872, le douloureux traité de Francfort signé, Nancy retrouvait sa faculté de médecine. Les facultés de pharmacie et de médecine de Strasbourg furent également transférées à Nancy, ce qui permit à la ville, avec sa faculté de Droit, de Sciences et de Lettres, d'acquérir un bel ensemble universitaire. Nancy devenait une des trois facultés françaises de médecine, avec Paris et Montpellier.

De 1822 à 1872, le docteur Bonfils fut responsable de l'enseignement théorique et pratique des élèves sages-femmes. Ce cours avait maintenant une durée de deux ans et comportait 20 à 30 élèves. En 1854, l'enseignement des élèves sages-femmes à Nancy passe de l'autorité directe et exclusive du préfet, à celle des facultés de médecine, qui délivrent un certificat d'aptitude à l'exercice de la profession.

L'enseignement des élèves sages-femmes à Nancy fut assuré avec une certaine continuité de 1808 à 1872. La maison de secours fut le creuset de toutes les générations de sages-femmes pendant 120 ans de 1808 à 1928.

A partir de 1871, tandis que les territoires annexés furent réunis dans le « Reichsland Elsass-Lothringen », le reste des départements de la Meurthe et de la Moselle, mutilés, forma la Meurthe-et-Moselle, en donnant cette forme si particulière à notre actuel département. Nancy connaît alors une période de prospérité et un nouvel âge d'or culturel. En effet, de nombreux alsaciens et mosellans refusant la nationalité allemande choisirent de s'y installer, parmi lesquels un grand nombre d'intellectuels et d'industriels, permettant ainsi à la Lorraine de se développer.

Après la guerre, en 1872, le bâtiment de la nouvelle maternité fut construit. On y recevait des « pécheresses » (filles mères, enfants hors mariage), mais également des femmes qui ne trouvaient point de domicile ou de secours. Des cours d'accouchement y furent professés par les maîtres de la faculté et en particulier le premier doyen de la faculté le Professeur STOLTZ. L'augmentation des naissances, permettra en 1890 de fonder l'œuvre de la maternité. Elle fut poursuivie et encouragée par le Professeur Fruhinsholz « agrégé d'accouchement ». Malheureusement les locaux devenaient de plus en plus insuffisants et délabrés et il fallait commencer à penser à la création d'une nouvelle maternité.

Un arrêté du préfet de Meurthe-et-Moselle, en date du 18 août 1888 fixe la durée des études à 10 mois (soit un an avec les vacances), pour un nombre d'élèves ne dépassant pas 25. Le Professeur Alphonse Hergott (Professeur d'accouchement théorique et des

maladies des enfants), directeur de l'école était assisté par une maîtresse sage-femme, Mademoiselle Rose Henry avec Mademoiselle Bastien comme adjointe.

En 1895, elles furent remplacées par Mademoiselle Mathilde Solmon et par Mademoiselle Blouet son adjointe.

1.6.3. Des réformes pour les études

Toujours dans la perspective d'une meilleure formation des sages-femmes afin d'améliorer la mortalité et la morbidité périnatale, plusieurs réformes se succèdent.

→ La loi de 1892

1892 fut l'année d'une nouvelle réglementation de l'exercice de la médecine. Elle fut codifiée par la loi du 30 novembre 1892 qui constitua la Charte Médicale. Le texte relatif aux sages-femmes maintenait les sages-femmes de 1^{ère} classe, diplômées de l'école de Paris, et les sages-femmes de 2^{ème} classe, diplômées dans les provinces avec un enseignement moindre. Le maintien des deux classes de sages-femmes suscita de nombreuses critiques : cela ne constitue pas une réforme, le texte est trop vague et ne comporte aucune définition des attributions respectives aux deux types de sages-femmes. La proposition de loi quant à l'uniformisation du diplôme fut repoussée, en oubliant que des sages-femmes mieux instruites auraient pu réduire la mortalité infantile fort élevée dans les campagnes.

La durée des études avait été portée au cours du XIX^{ème} siècle, successivement à six mois, puis un an et enfin à deux ans pour celles qui désiraient un enseignement complémentaire. Elle fut pour toutes, fixées à deux années obligatoires.

Cette réforme devait marquer un second déclin pour la profession et son enseignement, lié à l'imprécision du texte, mais surtout au maintien des deux classes de sages-femmes qui ne se justifiait plus. Il est également à noter que cette loi est intervenue au moment où l'enseignement de l'obstétrique aux médecins devait prendre assez rapidement un essor grandissant, sous l'impulsion du Professeur Pinard. Plus nombreux allaient être alors les médecins accoucheurs.

→ La réforme de 1916

Les sages-femmes de 2^{ème} classe abandonnèrent peu à peu les villages, pour s'installer dans des villes. Les campagnes furent à nouveau en situation de pénurie.

C'est en 1914 qu'une proposition de loi vit le jour, tendant à assurer un meilleur recrutement des élèves sages-femmes et à la suppression des sages-femmes de seconde classe. Elle fut déposée sur le bureau de l'Assemblée par Louis Marin, député de Meurthe et Moselle. Mais la guerre devait en remettre le débat à 1916.

La proposition de loi adoptée par le parlement reçut un accueil favorable au Sénat. Elle fut promulguée le 5 août 1916 (J.O. du 6 août 1916) : « *Article unique - Désormais il ne sera plus délivré qu'un seul Diplôme de Sage-femme et qu'un seul Diplôme d'herboriste, correspondant l'un et l'autre pour chacune de ces deux professions, au diplôme de 1^{ère} classe existant lors de la promulgation de la présente loi.* »

Les sages-femmes de 2^{ème} classe antérieurement diplômées, étaient encore bien entendu autorisées à exercer dans leur département, avec les mêmes droits que les autres. Par ces mêmes décrets, les études de sage-femme ont été réorganisées en deux années avec un nouveau programme : une année pour acquérir les bases des soins généraux et une

année pour aborder l'obstétrique et la puériculture. Le contenu des études va être particulièrement remanié pendant la période de l'occupation.

1.7. La Maternité départementale Adolphe Pinard

Une nouvelle faculté de médecine est créée à Nancy ; la première rentrée eut lieu le 19 novembre 1872. Le premier doyen fut Joseph Alexis Stoltz, titulaire de la chaire de clinique obstétrique-gynécologie. Une 17^{ème} chaire fut alors créée : une « chaire d'accouchement théorique et de maladie des enfants », qui fut attribuée à son élève le Professeur François Joseph Hergott ; celui-ci remplacera le Professeur Stoltz à sa chaire. Les deux enseignements, théoriques et cliniques, furent alors réunis.

Nancy devenait l'une des trois facultés de médecine française avec Paris et Montpellier, et allait bientôt briller bien au-delà des frontières lorraines.

En 1872, il existait trois institutions principales :

- l'Hospice Saint Julien
- l'Hôpital Saint Charles
- la Maison de Secours, héritière de la Maison du refuge, siège depuis 1806 du cours d'accouchement.

La Sécurité sociale n'existait pas encore et l'équilibre financier de ces établissements était fragile.

Il faudra attendre 1907 pour qu'il soit décidé la construction d'une nouvelle maternité. Le Professeur Alphonse Hergott en présente l'avant-projet. Les premiers travaux de construction furent commencés en 1914. La première guerre mondiale les interrompit tout aussitôt.

La Lorraine semblait devoir être le champ de bataille de cette guerre. Par le traité de Versailles de 1919, la partie de Lorraine cédée à l'Allemagne fit retour à la France et l'on forma le nouveau département de la Moselle.

Les travaux de la nouvelle Maternité furent enfin achevés en 1929 et ce nouveau centre réalise l'assistance maternelle telle que l'avait envisagé le Professeur Adolphe Pinard. Son gendre, le Professeur Fruhinsholz sera le premier directeur de la Maternité. Cette dernière, doublée d'une maison maternelle et de l'école d'accouchement « *mérite d'être considérée comme un modèle* » (Ferry, Ministre de la Santé Publique). Cet établissement a été conçu et organisé pour favoriser socialement et médicalement la naissance d'une part, et d'autre part, pour en assurer l'enseignement aux médecins et aux sages-femmes. Institution unique en France durant presque un siècle, cette maternité a été conçue sur le modèle allemand des maisons mère-enfant, la prise en charge étant globale. Le premier accouchement a lieu le 8 avril 1929, l'inauguration officielle le 27 juillet 1930. Les directeurs de la Maternité étaient aussi directeur de l'école d'accouchement ; se succédèrent ensuite à ce poste le Professeur Henri Vermelin en 1943, puis le Professeur J. Hartemann (titulaire de la chaire de clinique obstétricale) en 1961, puis le Professeur Richon (obstétricien) en 1968, le Professeur Ribon en 1979 et enfin le Professeur Michel Schweitzer en 1989.

En 1937, la maternité réalise 2309 accouchements pour 2665 entrées, ceci correspondant à 76% des naissances déclarées à Nancy. L'Établissement fut autonome à partir de 1962 et devint Centre hospitalier spécialisé et régional en 1975.

1.8. 1929 : Ecole d'accouchement de la maternité départementale Adolphe Pinard

La loi du 5 août 1916 modifie, comme nous l'avons vu au préalable, la valeur du diplôme, puisque celui-ci est unifié et qu'un programme d'enseignement est défini pour l'ensemble du territoire. L'entrée à l'école n'est alors possible qu'après un examen.

1.8.1. Les Maîtresses sages-femmes

Je n'ai retrouvé aucune trace des maîtresses sages-femmes qui se sont succédées depuis la Révolution jusqu'en 1888. Cinq sages-femmes se sont succédées depuis la création de l'école d'accouchement. Ces sages-femmes sont nommées par le préfet « sage-femme en chef » cumulant ainsi la responsabilité de la formation des élèves et la surveillance générale du service hospitalier. C'est mademoiselle Rose Henry qui semble avoir ouvert l'école de la maison de secours en 1888, avec Mlle Bastien comme adjointe. Ces deux titulaires démissionnèrent pour des raisons de service ; elles furent remplacées par Mlle Mathilde Solmon avec Mlle Blouet comme adjointe, le 1^{er} août 1895. En 1922, c'est Mademoiselle Joséphine François qui reprit la direction.

La maîtresse sage-femme, que ce soit Mme Georges de 1935 à 1961, ou Mademoiselle Humbert de 1961 à 1984, occupe une place de choix dans la hiérarchie de la Maternité. Son supérieur est celui que les sages-femmes appellent « le patron », c'est-à-dire le médecin dirigeant le service obstétrique. Le « patron » est aussi le directeur technique de l'École de Sages-femmes. Il partage donc la direction de l'école avec la directrice sage-femme. Le rôle du directeur technique est surtout matériel. Il tient aussi un rôle dans la représentation de l'école. La maîtresse sage-femme est responsable de l'ensemble du personnel soignant, médecins mis à part. Elle est à l'origine d'une discipline stricte, d'un ordre moral établi à la fois dans les salles de naissances et à l'École de Sages-femmes. En effet, la maîtresse sage-femme dirige aussi l'École de Sages-femmes en organisant les enseignements théoriques et pratiques. L'enseignement y est de qualité et la valeur des sages-femmes ayant reçu cet enseignement est largement reconnu dans toute la France.

Les sages-femmes sont entièrement sous les ordres de la maîtresse sage-femme. Un certain nombre de valeurs sont à respecter pour être sage-femme à la Maternité Régionale Adolphe Pinard : politesse, humilité, don de soi, goût du travail bien fait. « *On ne connaissait pas les autres étudiants, mais on se sentait à part. On n'avait que des 'on dit'* » me confia Madame Chopin lors d'un entretien le 16 décembre 2006 (Promotion 53/56). La formation de sage-femme était donc bien une formation « à part » des autres formations étudiantes ; ce fait est toujours d'actualité aujourd'hui et a traversé les générations.

La personnalité des maîtresses sages-femmes, et en particulier celle de Mme Georges est restée dans les mémoires. On se souvient d'elle comme d'une femme stricte mais toujours juste. Cette femme a œuvré pour la modernisation de l'établissement en étant par exemple à l'origine de la mise en place de l'accouchement sans douleur à Nancy. Elle apprenait à ses élèves à valoriser la profession de sages-femmes par une tenue irréprochable et en développant chez elles une grande conscience professionnelle.

1.8.2. L'école d'accouchement

Le lieu est très favorable à l'enseignement des étudiants et des sages-femmes. Ceux-ci trouvent rassemblés en une même enceinte, les locaux d'enseignement et un

groupement homogène de services hospitaliers. La maternité d'Adolphe Pinard n'offre rien qui existe ailleurs ; c'est un complexe original et très propice à la formation des étudiants.

L'école logée dans la Maternité compte 60 élèves réparties sur 2 années. Le régime est celui de l'internat (dortoir de 60 lits).

Les élèves reçoivent un enseignement propre théorique et pratique, qu'elles acquièrent dans les différents services. Les locaux d'enseignement comprennent un amphithéâtre et deux salles d'études. Elles reçoivent également la totalité de l'enseignement donné aux étudiants.

1.9. Nancy et les sages-femmes pendant la seconde guerre mondiale

1.9.1. Un peu d'histoire

Le 3 septembre 1939, la Lorraine se retrouve à nouveau au cœur du conflit. Metz fut annexé, Nancy vécut dans l'attente d'une éventuelle annexion.

Durant le conflit, le Professeur Fruhinsholz dut faire face à une situation fort regrettable. Le service de santé de l'armée allemande occupa les deux tiers de la maternité, et il fallut d'urgence aménager le tiers restant, sous-sol et combles compris, afin de maintenir l'enseignement et les soins. En 1943, l'autorité allemande donna l'ordre d'évacuer ce qui restait de la maternité vers l'hôpital Sédillot. C'est de justesse, et grâce à une violente réaction de la part de Fruhinsholz, que l'ordre de transfert fut annulé.

En 1943, le Professeur Henri Vermelin (1891-1968), obstétricien, succéda à son maître comme directeur de l'école de sages-femmes et professeur de la clinique obstétricale. Il participa activement à instaurer la psycho-prophylaxie comme méthode de préparation à l'accouchement. Président de l'ordre national des sages-femmes en France, il contribua beaucoup à l'amélioration du statut de ses protégées.

1.9.2. Les études et les sages-femmes pendant la guerre

Les sages-femmes sont encore très influencées par les médecins obstétriciens. Mais elles ont un rôle bien particulier à la Maternité Adolphe Pinard et elles entendent bien l'affirmer.

La réorganisation des études en vue de l'obtention du diplôme d'état a pour fondement législatif la loi du 17 mai 1943, modifiée par celle du 24 avril 1944. A cette époque, l'École de Sages-femmes de Nancy bénéficie d'une excellente réputation. La poigne de Mme Georges rassure les parents des élèves, qui proviennent de tous les départements limitrophes. Il ne faut pas oublier que la majorité légale était de 21 ans, et qu'elle ne sera abaissée à 18 ans que le 5 juillet 1974. Les élèves sortant de l'école sont très prisées par les autres établissements français.

Passant de deux à trois années d'études à l'issue de la loi précédemment citée, les élèves sages-femmes sont de mieux en mieux formées. La première année d'études est commune avec les infirmières et les assistantes sociales jusqu'en 1973 et les élèves sages-femmes doivent aller à la rue Lionnois de Nancy.

1.10. L'après guerre

1.10.1. De nouveaux changements pour les études

Dès 1942 en France, on observe une reprise de la natalité ; de 1946 à 1955 c'est le « baby boom ». La France a donc besoin de sages-femmes capables et instruites. Les études ont donc commencé à évoluer vers le haut. A partir de 1946, le BEPC est exigé et un concours d'entrée est instauré ; les titulaires du baccalauréat, en faible nombre à cette époque, bénéficiaient de 5 points d'avance au concours. A partir de 1944, le concours se composait d'un écrit réparti en trois épreuves obligatoires : sciences naturelles, composition française, dictée et explication de texte. Les candidates au concours doivent avoir 18 ans au 1^{er} juillet de leur concours.

Le nombre de place est fixé annuellement par un arrêté ministériel. La candidate émet des choix préférentiels et sera affectée selon son classement. En 1976, 3500 candidates se sont présentées, dont 96% étaient bachelières.

C'est en 1983 que le niveau du concours est élevé et que le baccalauréat devient obligatoire.

L'arrêté ministériel du 23 mai 1973 instaure le premier programme national des études de sage-femme. La formation devient indépendante et des notions nouvelles telles que la législation, la pharmacologie ou la psychologie sont introduites dans le cursus. Le programme insiste sur la responsabilité médicale, technique et humaine et sur la place de la sage-femme dans l'équipe médicale.

1.10.2. Création de l'amicale

En 1946, l'Association Amicale des Élèves et des Anciennes Élèves de l'École d'accouchement de la Maternité de Nancy est créée par Mme Georges, Sage-femme en chef, association ayant pour but de resserrer les liens entre les élèves et anciennes élèves de la Faculté de Médecine de Nancy (Statuts de l'association en Annexe I). Cette association a été à l'origine d'une revue, paraissant tous les trimestres et toujours vivante aujourd'hui. Cette revue donne des nouvelles des anciennes élèves : mariages, naissances, décès... mais publie surtout des articles médicaux. L'association est également à l'origine des journées post universitaires, la première ayant eu lieu en 1947. Depuis, chaque année, l'Amicale organise ses journées, avec l'intervention de médecins, sages-femmes et autres professionnels de santé.

La directrice de l'École de Sages-femmes assure la fonction de Présidente de cette association et c'est donc Mme Georges qui en assure la charge. En 1946, Mme Haouy en devient la secrétaire. Nancy a été la première école à créer ce type de publication.

1.10.3. Vie à l'école

Le simple fait de rentrer à l'École de Sage-Femme pour l'époque était un véritable investissement pour les parents de la jeune fille. Il y avait peu d'écoles en France et étudier loin de chez soi était coûteux et les conditions économiques de l'après guerre n'améliorait pas cette situation. Il est vrai que l'école de Nancy était une école très réputée. Les sages-femmes étaient remarquablement bien formées et très demandées dès leur entrée sur le marché du travail. Les redoublantes en cours de cursus se devaient de changer d'établissement, ce qui permettait de ne garder que l'excellence.

Jusqu'au début des années 60, on préférait largement des sages-femmes célibataires au sein de la Maternité de Nancy. De rares mariages étaient autorisés pendant les études « *c'était anecdotique* » (Entretien avec Mme Chopin décembre 2006, promotion 53/56).

Les conditions d'existence des élèves sages-femmes de l'après-guerre sont en fait peu différentes de celles de leurs aînées. L'internat reste obligatoire, et le sera encore jusqu'en 1971. Les élèves étaient logées dans des dortoirs constitués de box fermés par des rideaux. Mme Hognon (promotion 53/56) dans un entretien en janvier 2007 nous raconte : « *Nous dormions en dortoir communs et Mme Georges faisait son « tour » tous les soirs, découvrant des choses insolites. La punition était d'aller faire les bouillottes avec la veilleuse de nuit dans le service : je m'y suis retrouvée plusieurs fois !* »

Les élèves sages-femmes vivent donc ensemble, ce qui apporte une dimension particulière à leurs relations. Un code social de bonne tenue est de rigueur, où la politesse et le respect de ses supérieurs sont très présents. Les élèves ont même des cours de morale professionnelle où elles apprennent à savoir se conduire convenablement vis-à-vis de la clientèle comme par exemple à ne pas séduire les maris des patientes (entretien avec Madame Chopin décembre 2006, promotion 53/56). L'organisation des cours débouche donc sur des rythmes de travail très soutenus et les sorties, peu fréquentes, sont encadrées et surveillées.

Mme Marie-Antoinette Humbert, bras droit de Mme Georges pendant des années, lui succède à la direction de l'Ecole de Sages-femmes, après son départ en retraite le 1^{er} novembre 1961. Elle sera sage-femme en chef et directrice de l'école pendant vingt-trois ans.

1.10.4. La fin des années 50

A la fin des années 1950, on constate une crise des effectifs à l'Ecole de Sages-femmes. Au début des années 1960, Henri Vermelin demande au Conseil Général une subvention pour la rénover. Dans une lettre au Sénateur Gravier, président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, datée du 18 juillet 1960, il évoque le problème de « l'état actuel de la profession de sage-femme et les difficultés du recrutement dans les écoles de sages-femmes ».

« [...] *Depuis environ trois ans sévit une véritable crise qui a amenuisé nos effectifs à telle enseigne que l'année dernière nous n'avons eu que six postulantes pour vingt places en première année d'école. Ce problème n'est pas uniquement celui de notre école mais bien celui d'à peu près toutes les écoles à l'exception des grandes villes : Paris, Bordeaux, Lyon.*

Les causes de cette désaffection sont multiples, en rapport avec la disparition progressive de l'accouchement à domicile, mais celles invoquées avec insistance sont celles des conditions de logement et de travail des élèves. [...].

L'école forme des sages-femmes pour plusieurs départements : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, Haute-Saône, Haute-Marne... [...].

Je crains fort que d'ici 1967-1968 joue la concurrence de Metz qui très certainement saura profiter de nos actuelles difficultés pour se moderniser avant Nancy, - modernisations déjà en partie réalisées, m'a-t-on dit à l'Ecole de Sages-femmes de Metz. [...]. »¹

On constate ainsi qu'il y a seulement huit élèves sages-femmes en 1956 et six en 1959. Le Professeur Vermelin craint que les élèves potentielles se détournent de cette école

¹Série W Article 1190. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle.

pour aller étudier à Metz. La concurrence avec Metz est très forte à cette période. Selon lui, il est indispensable de rénover l'école de Nancy. En réalité, il s'avère que ces problèmes ne sont pas nouveaux, et qu'ils existaient dès avant la Seconde Guerre mondiale. Dans le compte-rendu du Conseil d'administration du 11 juillet 1938, un manque d'effectif est déjà évoqué : « *devant la diminution du nombre des élèves sages-femmes (17 au lieu de 30 pour la première session d'examens de 1938) des dispositions doivent être prises pour augmenter le nombre de sages-femmes.* » Il est vrai que les bâtiments de logement et de travail des élèves sages-femmes sont relativement dégradés et vétustes au début des années 1960. Cependant, il semblerait que le Professeur Vermelin présente une situation volontairement aggravée par rapport à la réalité. Il se place en effet dans une situation de requête auprès du Conseil Général, qui attribue les fonds et subventions. Son intérêt est donc de montrer la nécessité absolue de cette rénovation.

1.10.5. Mai 1968

L'année 1968, et surtout son mois de mai ont été marqués par les bouleversements que l'on connaît. Les étudiants des universités nancéiennes se joignent au mouvement dès le 5 mai 1968. Pourtant, rien de tel ne se produit à l'Ecole de Sages-femmes Albert Fruhinsholz. Tout d'abord, il faut souligner le caractère assez fermé de cette école. Les élèves sages-femmes considèrent appartenir à une formation à part, sans rapport avec les autres universités ou les autres écoles. Elles entretiennent seulement des liens avec l'Ecole d'Infirmières, la première année d'étude étant commune aux deux formations. Pourtant, les relations entre elles sont complexes et parfois tendues. De plus, les élèves de l'Ecole Albert Fruhinsholz sont très encadrées, par un personnel assez rigide, et elles sont donc très loin des mouvements revendicatifs de mai 1968. Pourtant, bien que ces événements n'aient pas directement touché l'établissement, l'après mai 68 provoque des évolutions à l'école. Mlle Humbert, directrice de l'Ecole de Sages-femmes lâche progressivement du lest. En 1972, certaines élèves, font une demande pour être externe le dernier trimestre de leurs études. Cette demande est acceptée par Mlle Humbert, ce qui aurait semblé inconcevable auparavant. Il semble en fait que la discipline et les règles se soient assouplies progressivement, parallèlement aux évolutions de la société, mais aussi peut-être par peur d'une rébellion dans l'école.

Mai 1968 a été également la période de diffusion de la contraception, légalisée en 1967, les balbutiements d'une loi sur l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), qui ne verra son application qu'en 1975 (Loi Veil). Ces évolutions ont également eu lieu à la Maternité Adolphe Pinard et ont lancé des débats au sein de l'établissement, mais ce problème éthique n'est pas le sujet de ce mémoire.

1.10.6. Les sages-femmes à la maternité Adolphe Pinard

Les sages-femmes sont en fait peu nombreuses à la Maternité Adolphe Pinard. Elles ne sont en effet que douze en 1956. Elles travaillent dans les salles de naissances, mais aussi dans les services de consultation, de gynécologie... Les services nécessitant la présence de sages-femmes se multiplient parallèlement aux progrès médicaux. Une grande partie du travail est en fait réalisé par les élèves sages-femmes, véritables « ouvrières de la Maternité ».

Avant les années 1950, pour pouvoir être embauchée à la Maternité de Nancy, il fallait être célibataire et on ne gardait pas les femmes mariées. Mme Cordier a été la première à se révolter contre cette politique et a annoncé son mariage en 1948. Comme il n'existe aucun texte l'obligeant au célibat, elle a pu rester dans l'École mais il est certain qu'on lui en a tenu rigueur par la suite. Les appréciations dans son dossier nous le

prouvent : « *Excellente sage-femme, mais trop prise par ses devoirs familiaux* ». A partir de ce moment, plusieurs sages-femmes se marient. C'est un grand bouleversement dans la vie des sages-femmes, qui étaient censées se consacrer entièrement à leur profession et ne surtout pas se laisser distraire par leur vie familiale. Cela explique que, jusqu'à Mlle Humbert, les maîtresses sages-femmes étaient toutes célibataires.

Les sages-femmes, embauchées à la Maternité Adolphe Pinard, y avaient fait leurs études. Si les élèves souhaitaient aller travailler ailleurs, Mlle Georges se chargeait de leur trouver un poste. Mais après leurs études, la majorité des sages-femmes restent à la Maternité Adolphe Pinard. En effet, elles considèrent que les conditions de travail y sont meilleures et que la durée hebdomadaire de travail est moindre à la Maternité que pour une sage-femme libérale.

Les élèves faisaient donc partie du personnel car il n'y avait pas assez de sages-femmes dans les secteurs. Tous les soins aux femmes et aux nouveau-nés étaient effectués par les élèves.

1.10.7. Un ordre pour les sages-femmes en Meurthe-et-Moselle

Des délégations de l'Ordre des Sages-femmes sont créées dans les différents départements français. C'est le cas pour Nancy dès 1945 avec l'Ordre des Sages-femmes de Meurthe et Moselle dont le Professeur Vermelin est Président jusqu'en 1961. Le Professeur Vermelin succède au Professeur Fruhinsholz comme détenteur de la chaire de clinique obstétricale et directeur technique de l'École de Sages-femmes en 1943. A cette date, le directeur technique a un grand rôle dans l'École, même si Mme Georges, directrice de l'école, possède une forte personnalité. Henri Vermelin, éminent médecin contribue largement à améliorer les statuts de la profession.

1.11. La nouvelle école de sages-femmes Albert Fruhinsholz

Prenant compte de l'évolution de la société, de la médecine et des systèmes de santé, plusieurs réformes se succèdent encore : 1974, 1985 (date à partir de laquelle les études se déroulent sur 4 ans), et enfin 2001. La loi du 19 mai 1982 permet aux étudiants du sexe masculin d'également se présenter au concours, jusque là réservé à une population strictement féminine. Au fur et à mesure des découvertes scientifiques, les programmes se complètent et la durée des études évolue.

En 1984, Mlle Humbert prend sa retraite et c'est Madame Martine Poutas (diplômée en 1972), qui était monitrice à l'école de sages-femmes de Nancy depuis 1977, qui prendra la relève.

La durée des études de sages-femmes passant de trois à quatre ans, l'effectif des élèves se trouvait ainsi majoré d'un tiers, soit un total supérieur à 100 élèves, l'administration décida de déplacer l'école extra muros, dans un ancien bâtiment réaménagé à cet effet. L'école occupe ce nouveau bâtiment depuis la rentrée 1986 et la première promotion quadriennale sortit en 1989. Depuis cette rentrée, un travail de recherche choisi par l'élève, couronne sa formation médicale, sociale et psychologique. Ce mémoire donne lieu à une soutenance.

Madame Claire Ramelli, ancienne élève de cette première promotion, m'a confié ses impressions lors d'un entretien en mars 2007 : « *Le décret d'application est passé le 29 septembre et la rentrée scolaire était le 1^{er} octobre. On a ressenti une mise en place*

d'années en années. Il a fallu du temps pour arriver au rythme d'aujourd'hui. L'internat n'était plus obligatoire et était plus souple. Il restait néanmoins 50% d'internes. On a également été la première promotion à devoir prendre des récupérations pendant nos temps de stage, ce qui était très mal vu des services de soins, puisque notre présence n'était plus continue. Madame Poutas était directrice de l'école, mais l'ombre de Mademoiselle Humbert était encore très présente. »

L'année scolaire 2007/2008 est une année de grands changements pour les étudiants de l'école. Tout d'abord, la fermeture définitive de l'internat, pour des raisons liées au fonctionnement de la Maternité Régionale Adolphe Pinard et à ses travaux de restructuration. Les internes étaient alors peu nombreux mais la fermeture de l'internat en septembre 2007 a suscité beaucoup d'émotions de la part des étudiants.

Le second grand changement de l'année est le départ en retraite de Mme Martine Poutas, qui après avoir sillonné les couloirs de l'école pendant plus de 30 ans passe la relève. Après concours, c'est Mme Anne-Marie Cresson, sage-femme cadre enseignante de l'école de Nancy qui est nommée Directrice. Il est à noter que c'est la première directrice qui n'a pas réalisé ses études à l'école de sages-femmes de Nancy.

L'école en travaux, une nouvelle directrice, c'est une nouvelle histoire qui commence.

1.11.1. Le règlement intérieur

Cet élément est en Annexe II et sera utilisé en référence dans la partie numéro trois.

1.11.2. L'association des étudiants sages-femmes de Nancy (AGAT)

L'AGAT (ou Association des étudiants sages-femmes de Nancy) est une association de type loi 1901 qui regroupe les étudiants sages-femmes des différentes promotions de Nancy. Sa création date de 1992 mais le mandat 2005/2006 s'est révélé être la renaissance de l'AGAT grâce à une nouvelle équipe de personnes motivées. Aujourd'hui, l'AGAT, ambitieuse et innovante, a beaucoup de projets qu'elle souhaite mener à bien.

Par ailleurs, l'AGAT est adhérente à la fédération des étudiants de la ville de Nancy (la FeDEN) ainsi qu'à l'association nationale mono disciplinaire l'ANESF (Association Nationale des Etudiants Sages-Femmes).

L'AGAT permet de tisser des liens avec d'autres écoles de sages-femmes françaises, notamment par le biais de l'ANESF (Association nationale des étudiants sages-femmes), mais également avec d'autres associations étudiantes nancéennes.

1.12. A l'aube du 21^{ème} siècle

Vers la fin des années 1980, la reconnaissance insuffisante de leurs études entraîne un malaise croissant chez les sages-femmes. Personne ne pensait à une rébellion et les pouvoirs ont été pris de court. Les sages-femmes ont donc remporté de grandes victoires.

1.12.1. 1989, premiers émois

Le 23 mars 1989, une réforme des statuts, sans aucune concertation, ne mentionne même pas la spécificité « médicale » de la profession de sage-femme. Les professionnelles

et les étudiants y ont vu le premier pas vers le nivellement dans la perspective de l'ouverture européenne en 1992.

Deux idées nouvelles se précisent et deviennent des objectifs pour la profession : ouvrir des maisons de naissances et recruter les futures sages-femmes par le biais de l'université, par le PCEM1. Beaucoup de jeunes bacheliers tentaient leur chance en PCEM1 et passaient ensuite le concours de sages-femmes, vécu comme un échec « j'ai raté médecine ». Le PCEM1 pourrait confirmer la qualification « médicale » de la profession et l'ouvrir vers un cursus universitaire spécifique aux sages-femmes. Le diplôme d'état étant délivré par les UFR de médecine, cette demande était pleinement justifiée. Cette réforme a été obtenue par la directrice de l'école de sages-femmes de Grenoble Jacqueline Girona (Présidente en 1985 de l'Association des écoles de sages-femmes, actuelle A.S.F.E.F.). Le premier passage obligatoire par PCEM1 eut donc lieu en 1992 à Grenoble en expérimentation.

1.12.2. La grève générale : le 20 mars 2001

Elle n'a pris fin que le 27 avril : trente-huit jours de mobilisation. Les sages-femmes et les étudiantes sages-femmes se sont mobilisées ensemble afin que leur statut médical soit pleinement reconnu. L'arrêté du 11 décembre 2001 mit l'accent sur la responsabilité et la compétence médicale et l'organisation des études est modifiée. La première mesure symboliquement importante fut traduite immédiatement dans les faits : le recrutement des étudiants sages-femmes se ferait désormais après une PCEM1. Bernard Kouchner écrivit aussitôt aux doyens d'universités et aux directrices d'école. Dès la rentrée universitaire de 2002, la moitié des écoles purent se conformer à la loi ; la moitié restante s'y pliera l'année suivante. Les études de sages-femmes passaient donc à Bac+5, du moins officiellement. Les autres mesures concernaient les rémunérations.

1.12.3. Loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002

Précipitée par le mouvement national de grève des sages-femmes de 2001, cette dernière réforme oblige donc les étudiants souhaitant entrer dans une école de sages-femmes à avoir validé l'examen classant de fin de première année du Premier Cycle des Etudes Médicales (PCEM1), et ce au même titre que les étudiants des autres professions médicales (médecins et chirurgiens-dentistes). A l'issue du concours de fin de PCEM1, et selon un numerus clausus pour chaque profession, les étudiants choisissent, en fonction de leur rang de classement, la filière dans laquelle ils souhaitent poursuivre leur formation, ce qui inclut une certaine compétition entre étudiants.

Les années à l'école de sages-femmes durent ensuite 4 ans, et se divisent en deux phases (plus ou moins équivalentes aux cycles universitaires). Le cursus se compose d'enseignements théoriques et pratiques (cours magistraux, enseignements dirigés, groupes de raisonnement clinique, travaux pratiques...) représentant 1/3 du temps de formation et d'un enseignement clinique (stages) représentant 2/3 du temps de formation. L'examen du diplôme d'état compte en outre des épreuves orales et la soutenance du mémoire de fin d'études. Le cursus complet est donc de cinq années d'études et les programmes tendent à correspondre à l'évolution de la profession, dans le but de former des professionnels doués de connaissances théoriques, cliniques et humaines.

2. L'IDENTITE PROFESSIONNELLE

Nous allons maintenant étudier quelques notions sur l'identité professionnelle des sages-femmes, tout d'abord en abordant l'identité professionnelle au sens sociologique, puis en définissant la profession de sage-femme ; enfin nous verrons la fragilité statutaire de la sage-femme. Pour comprendre les études de sages-femmes, il faut comprendre la profession, la socialisation et ses enjeux.

2.1. Notions sociologiques sur l'identité professionnelle

Il existe de nombreuses théories sociologiques sur la formation de ce que l'on appelle « l'identité professionnelle ». Plusieurs auteurs sont déterminants à ce sujet, comme Hugues (Le regard Sociologique), Berger et Luckmann (La Construction sociale de la réalité), et Dubar (La Socialisation : construction des identités sociales et professionnelles).

La théorie de Hugues sur la socialisation professionnelle est particulièrement intéressante. Selon lui, cette socialisation se réalise à travers trois mécanismes :

- « Le passage à travers le miroir » : la culture professionnelle apparaît comme l'inverse de la culture familiale, ce qui induit une modification des repères.

- L'installation dans la dualité entre un modèle idéal et un modèle pratique : c'est une découverte du « monde réel ». Ce mécanisme va exiger une conversion de l'innocence à l'intériorisation complète du rôle.

- L'ajustement de la conception de soi : c'est un processus de travail sur soi, d'ajustement entre l'idée que l'on se fait de son avenir, le réel et le possible.

Pour Berger et Luckmann, il existerait une socialisation primaire (la famille, l'école) et une socialisation secondaire qui correspondrait à la socialisation professionnelle. On incorpore un univers symbolique : un parler, une image de soi, une manière d'être... Cette acquisition se fera soit en continuité soit en rupture avec la socialisation primaire ; dans ce second cas, il y aura changement radical de l'identité et ce processus ne se fait pas facilement. Les conditions de cette transformation reposent sur la capacité de prendre une distance par rapport à son rôle dans le travail, mais aussi par rapport à sa propre identité ; mais il faut également acquérir un fort engagement et une forte identification à son métier ; enfin, il faut un processus d'initiation, qui correspond aux études.

Pour Dubar, la socialisation dure tout au long de la vie des individus qui, dès leur enfance, accumulent les acquis. Cette conception va dans le sens de celle de Berger et Luckmann. Ainsi, le processus d'insertion professionnelle est également une socialisation. Par rapport à ce modèle de socialisation, les individus vont progressivement adapter leur image identitaire et celle qu'ils ont pour les autres : il y a confrontation à autrui, avec cette idée simple que dans la transaction entre ce qu'on est et ce qu'on doit être, il y aura continuité ou rupture.

Ainsi, comme il existe un vécu contradictoire des études de sages-femmes à l'école de Nancy, je vais m'appuyer sur ces théories sociologiques et les appliquer à la socialisation professionnelle de la sage-femme (la troisième partie de ce mémoire), pour démontrer que ce vécu dans la rupture peut être vu comme un processus physiologique.

2.2. Qu'est-ce qu'une sage-femme ?

L'histoire a montré une fragilité statutaire de la profession de sage-femme. Une augmentation importante de l'effectif national s'observe depuis les années 1980 (1985 : 9725 sages-femmes en exercice ; 2004 : 16134 sages-femmes), après la forte décroissance qui fut connue à partir de la création du corps des médecins accoucheurs en 1882.

Dans le monde de la santé, la sage-femme présente un statut particulier, celui de profession médicale à compétences limitées. Le domaine de compétence de la sage-femme se situe dans la physiologie ; dès que le diagnostic de pathologie est posé, la sage-femme doit orienter sa patiente vers un médecin.

Le médecin délègue donc la physiologie à la sage-femme et tout ce qui peut être réalisé comme prescriptions ou actes par cette dernière peut également l'être par le médecin. Ainsi on pourrait conclure que la sage-femme n'aurait pas de spécificité professionnelle, ce qui expliquerait la place qu'elle occupe dans la hiérarchie hospitalière.

Afin de compléter cette définition sur un mode constructiviste, j'ai ajouté à mes questionnaires des questions plus sociologiques. Ainsi, aux quatre promotions présentes à l'école en 2008, soit 100 réponses, j'ai posé la question « Quelle est votre représentation / définition de la sage-femme ? » :

- Un métier féminin : dans l'esprit des étudiants interrogés, la sage-femme est une femme, puisque sur l'ensemble des quatre promotions, le terme « homme » n'a été cité qu'une seule fois et que les débuts de réponses sont souvent « la sage-femme est une femme qui... ».

- Une professionnelle : la sage-femme est également présentée comme une « professionnelle », une « personne », une « profession médicale ».

- Des compétences humaines : elle a été jugée comme une femme de caractère, généreuse, humaine, altruiste, accueillante, déterminée, forte (sur qui l'on peut s'appuyer), qui s'impose, qui est dotée d'empathie, de patience, d'un bon sens clinique et d'une bonne pratique technique. C'est un métier privilégié, une profession spécialiste de la femme et de la naissance, qui pratique un accompagnement sans jugement. Elle assure une prise en charge globale de la femme, du couple, dans l'indépendance de ses compétences ; « *elle accompagne la mère, le père, l'enfant, avant, pendant et après la naissance, quelle que soit l'issue de cette naissance* » (Promotion 2004-2008).

- Une dévalorisation statutaire : le statut de la sage-femme n'est pas assez reconnu dans la société, « *c'est la plus belle profession médicale et la moins reconnue* » (Promotion 2006-2010).

2.3. La spécificité de la profession

2.3.1. Spécificité de la sage-femme

- *L'accompagnement* : une spécificité de la sage-femme face au médecin, est son rôle dans « l'accompagnement ». Toute sage-femme se défendra d'approcher différemment la grossesse par rapport à un médecin. Ce côté relationnel est revendiqué comme une véritable spécialité et est omniprésent dans le discours de la sage-femme.

- *Les qualités techniques et les connaissances médicales* : elles sont également importantes malgré ce côté « accompagnement », même si la sage-femme prône un usage

doux et raisonnable des techniques, un « respect de la physiologie ». L'articulation de ces deux facettes de la profession semble parfois difficile : la vie sociale est faite de tensions contradictoires et c'est leur affrontement qui crée la société. Cela amène deux types de sage-femme : les sages-femmes techniciennes et les relationnelles². Il faut également remarquer que les jeunes générations, ainsi que les sages-femmes de sexe masculin s'orientent plus vers le côté « technicienne », peut être pour revendiquer le côté « médical » de la profession, se rapprochant du statut de médecin. L'obligation de valider un PCEM1 apporte ce côté valorisant d'être une profession médicale, mais peut également apporter le sentiment d'être un « médecin au rabais » ; de plus, la majorité des stages étant réalisés à l'heure actuelle en CHU, la pathologie et la maîtrise du diagnostic sont omniprésentes. On s'éloigne de l'accoucheuse traditionnelle.

Certaines sages-femmes restent néanmoins dans le relationnel, travaillant exclusivement en suite de couches ou en préparation à la naissance.

La frontière entre ces deux types de sages-femmes n'est pas aussi claire dans la réalité, mais il faut savoir que ces deux aspects cohabitent et peuvent provoquer des conflits d'identité professionnelle, entre les différentes générations (celles qui ont appris à travailler sans la technique, celles qui ne savent pas travailler sans), et même dans une même génération, selon les influences personnelles ou professionnelles. D'un côté, la sage-femme souhaite pouvoir acquérir plus de compétences techniques, d'un autre, revenir aux bases de la profession.

2.3.2. Etre femme, mère et sage-femme

Une autre des spécificités de la sage-femme, est d'être une des professions les plus féminisées. Jusqu'en 1982, cette profession était d'ailleurs, comme nous l'avons vu auparavant, inaccessible aux hommes.

Aujourd'hui, la sage-femme garde une connotation féminine dans l'esprit populaire ; cette relation implicite de complicité féminine est le privilège de la sage-femme. Un peu comme l'instinct maternel des femmes, il existerait un instinct relationnel de la femme ; la sage-femme femme, en plus de ses compétences, a un rapport avec son propre corps. Ainsi, un homme sage-femme « choque » et leur identité professionnelle est parfois difficile. Etrangement, les étudiants de l'école de sage-femme de Nancy, à la question « Quelles améliorations pourriez-vous apporter à vos études ? » répondent typiquement « *il faudrait que les promotions comportent plus d'hommes* ». Ceci conforte le fait que les nouvelles générations de sages-femmes soient plus axées sur la technique que sur le relationnel. Paradoxalement, comme nous l'avons vu, lorsque j'ai demandé « Quelle est votre définition / représentation de la sage-femme ? » le mot « homme » n'a été cité qu'une seule fois sur l'ensemble de l'école.

Les caractéristiques de l'obstétricien ne jouent pas de la même façon dans les mentalités populaires, les hommes sont mêmes souvent jugés plus doux que les femmes.

Si être sage-femme, c'est être une femme, c'est également l'éventualité d'être mère. L'expérience personnelle d'une maternité constitue alors un véritable changement dans la vie d'une sage-femme. Ce vécu personnel apporte une certaine légitimité dans ses propos, par exemple lorsque l'on veut rassurer une femme pour qu'elle puisse mieux gérer la douleur des contractions. On peut imaginer par ce même biais que commencer des études

² Béatrice Jacques – Sociologie de l'accouchement collection partage du savoir – Presses universitaires de France 2007

de sage-femme, alors que l'on n'a pas soi-même l'expérience de la maternité et que l'on doit transmettre un savoir à des patientes sans l'avoir soi-même vécu, peut être difficile.

2.3.3. Être confronté(e) à la vie et à la mort

Afin d'étayer cette spécificité de la profession, j'ai profité de mes questionnaires, pour inclure en 2008 sur les promotions ESF2, ESF3 et ESF4, la question « L'étudiante sage-femme est vite confrontée à la vie et à la mort, qu'en pensez-vous ? Développez. ». Être confronté à la vie, c'est la spécificité de la sage-femme ; les répondants pensent effectivement être très vite confrontés également à la mort, non sans un peu de mal. « Sage-femme ? c'est le plus beau métier du monde. Les gens ne voient pas cette facette de notre métier mais donner la vie c'est déjà donner la mort » (Promotion 2005-2009). Cette confrontation rapide est néanmoins jugée positive « c'est la réalité du métier » et permet d'acquérir une certaine maturité puisque l'on vit des sentiments complètement différents. « Mais on n'y sera jamais assez préparé » (Promotion 2006-2010).

Il apparaît parfois difficile de trouver quelqu'un à qui en parler « il faut trouver des armes pour se protéger » (Promotion 2004-2008). Sage-femme, c'est la vie, mais c'est également apprendre à faire face à la peine des autres. Les répondants se sentent toutefois « évincé de ces situations, ou au contraire seul face à cette famille en deuil » (Promotion 2004-2008).

2.4. Les enjeux de la problématique actuelle

2.4.1. L'identité professionnelle en question

L'autonomie des sages-femmes ne cesse de se réduire, alors même que leurs compétences sont en pleine expansion. La fonction sociale de la sage-femme est de plus en plus difficile à identifier. La sage-femme peut assurer un suivi obstétrical complet en respectant les limites de la physiologie et collaborer avec un médecin dans le cadre d'une grossesse pathologique. Le champ d'action de la sage-femme est large mais la profession et les études restent très mal connues. En tant qu'étudiante ou professionnelle, actuellement, on aura pu fréquemment entendre, même de la part de proches : « Ah, tu fais sage-femme, ça existe encore ? » ou « tu es une infirmière spécialisée, c'est ça ? » ou encore bien pire « tu peux faire des accouchements ? ». De plus, il existe ces dernières années une confusion importante avec l'apparition d'un nouveau « corps de métier », les *doulas*¹. Pourtant on parle de plus en plus de la naissance, dans les médias et la presse.

Parfois même les médecins avec qui l'on travaille ne connaissent pas parfaitement le contenu de nos études. Il est évident que l'identité professionnelle de la sage-femme et de l'étudiant sage-femme est remise en question de façon perpétuelle. La formation de sage-femme est la seule formation médicale non universitaire et non doctorante. Cinq années d'études pour être à peine reconnue Bac+3, sans compter un salaire qui n'est pas à la hauteur des responsabilités médico-légales et du contenu de la formation. Quand on lit cela, on se demande alors « mais pourquoi suis-je en formation de sage-femme ? ». La réponse actuelle que l'on peut proposer, est que la profession de sage-femme est en mouvement. En effet, comme nous l'avons évoqué, il existe aujourd'hui un transfert de

¹ « La doula est une femme aux côtés de la femme enceinte et de ceux qui l'entourent, elle est à l'écoute de ses désirs, ses besoins et la suit dans ses choix. Elle propose un accompagnement dans la continuité, une relation de confiance, de complicité et d'intimité de femme à femme. » <http://www.doulas.info/> ; la doula est un corps de métier rémunéré qui cherche son identité, et qui transmet son savoir de femme à femme.

compétence et la profession progresse dans son indépendance. Ceci attire inéluctablement à s'engager dans cette profession. De plus, le métier de sage-femme est encore aujourd'hui un métier où le chômage n'existe pas et c'est donc l'assurance d'avoir un poste à la sortie de l'école et de bénéficier de la sécurité de l'emploi. La profession est également un métier où l'on s'engage pour la santé d'autrui. Au-delà des notions de vocation professionnelle, il existe un sentiment d'aide de l'autre très important, qui peut pousser les étudiants actuels à exercer cette profession. Il existe également une certaine qualité de la formation, qui ne donne qu'un taux d'échec faible. On accepte donc les « contraintes » de cette profession en y gagnant des avantages non négligeables, mais on imagine toujours que ces contraintes pourraient être améliorées.

2.4.2. L'accès à l'université

A l'heure actuelle, la formation de sage-femme est une formation professionnelle supérieure non universitaire, bien qu'ayant intégré à son cursus la première année du Premier Cycle des Etudes Médicales (PCEM1), celle-ci n'est en effet considérée que comme une année de recrutement, dont le seul but est de remplacer le concours d'entrée aux écoles de sages-femmes jusqu'alors obligatoire. Le diplôme d'Etat de sage-femme, actuellement remis par la Faculté de médecine à laquelle l'établissement formateur est rattaché par une simple convention, n'est pas un diplôme du type Licence-Master-Doctorat, bien qu'étant un diplôme de l'Enseignement Supérieur. En effet seul un cursus de formation universitaire validé est sanctionné par l'obtention d'un tel diplôme. L'Université étant seule compétente pour assurer les formations aboutissant à un diplôme universitaire de ce type, l'intégration universitaire est pour les sages-femmes la condition sine qua non pour l'obtention d'un tel diplôme.

Le système de formation actuel est donc un système que l'on pourrait qualifier de « bâtard » ce qui cause des soucis d'ordre pratique : les bourses, les indemnités de stage, le caractère « fermé » du cursus avec de très rares possibilités de passerelle, la non-reconnaissance de notre niveau d'études par l'Université et par l'Europe, l'absence d'accès à la recherche Sage-Femme, etc. Cela n'enlève bien sûr rien à la qualité de la formation. De même elle présente bien des avantages, non négligeables, qu'il convient de sauvegarder : le passage par PCEM1, l'alternance cours stage, le petit nombre d'étudiants par promotion qui garantit un meilleur apprentissage, l'enseignement par des sages-femmes de terrain, et la proximité de l'équipe pédagogique.

La Mobilisation de 2006 a été propulsée par la publication du compte-rendu de la commission intervenant au début du mois d'août 2006 ; ce rapport va jeter le feu aux poudres chez les étudiants sages-femmes : les conclusions du rapport THUILLEZ sont en parfait désaccord avec ce qui avait été dit au cours des diverses réunions, d'avril à juin 2006, comprenant notamment des représentants de la profession de sage-femme (Françoise NGUYEN et Caroline DURIER pour l'ASFEF, Christophe DI VINCENZO et Mathilde PELISSIE pour l'ANESF par exemple).

Ce rapport précise : « *l'obtention de diplômes de Licence ou de Master pour les Odontologues, Pharmaciens ou Médecins et du diplôme de licence pour les Sages Femmes...* », limitant ainsi la reconnaissance d'une formation médicale actuellement effectuée en 5 ans au niveau d'une formation bac+3 ! (Page 10 du rapport de la commission THUILLEZ). Puis, en parlant du diplôme de Master professionnel : « *A l'issue de leurs études, les Sages-Femmes pourraient demander la reconnaissance d'un niveau Master, à condition d'avoir rempli les conditions nécessaires à l'obtention d'un tel niveau et après accord conjoint du Ministère de la Santé et des Solidarités et du Ministère*

délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche». (Page 16 du rapport de la commission THUILLEZ).

La parution du rapport de la commission THUILLEZ pendant les grandes vacances 2006 marquait donc le gel des négociations. C'est pourquoi le 30 septembre 2006, au cours d'un Conseil d'Administration de l'ANESF regroupant le quorum des administrateurs, a été proposé au vote une motion de mobilisation nationale des étudiants. Cette motion sera admise à l'unanimité, et marquera le début de la mobilisation nationale étudiante.

Des manifestations ont été menées à plusieurs reprises depuis cette date et l'école de Nancy s'est particulièrement engagée :

- Le jeudi 5 octobre, la plupart des villes de France dotées d'une école de sages-femmes seront mobilisées. Le but étant la médiatisation.

- Le mercredi 11 octobre, la même stratégie sera employée.

- Le mardi 24 octobre, une manifestation nationale à Paris regroupera plus de 80% des étudiants sages-femmes de France.

Une délégation de l'ANESF sera reçue au sein des deux ministères de tutelle, mais il n'y aura pas réellement de reprise des négociations.

Une nouvelle mobilisation sera donc programmée.

- Le jeudi 23 novembre, une mobilisation nationale organisée localement, par pôles, Nancy ayant organisé celle du pôle du Grand Est comprenant les écoles de NANCY, METZ, STRASBOURG, DIJON et BESANCON.

Ce sont plus de 300 personnes qui ont manifesté dans les rues de Nancy ce jour-là.

Les négociations sur les modalités d'intégration à l'Université des sages-femmes ont finalement repris. Des lueurs d'espoir ont été entraperçues mais nous avons vite été désavouées. Les sages-femmes et les étudiants sages-femmes restent sur leur garde car rien n'est encore joué. Nous sommes depuis septembre 2007 en mobilisation passive afin de tenir informés les étudiants et les professionnels, des diverses négociations en cours.

Nous conservons actuellement beaucoup d'espoir dans le rapport de commission Bach remis le 21 février 2008 à Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, où le PCEM1 deviendrait L1 Santé, année commune pour les professions médicales uniquement : Médecine, odontologie, Sage-femme et Pharmacie. Cette L1 serait un premier pas vers la reconnaissance universitaire des sages-femmes et de leurs cinq années d'études.

Après avoir étudié l'historique de l'évolution des études de sages-femmes à Nancy et cerné les enjeux actuels de la profession, nous allons dans une seconde partie effectuer un état des lieux sur le vécu de la formation à l'école de sages-femmes de Nancy afin de répondre à la problématique : « Existe-t-il un vécu contradictoire à l'école de sages-femmes de Nancy ? ».

Partie 2

3. PRESENTATION DE L'ENQUETE

3.1. Problématique et hypothèse

Le vécu est au centre de ce mémoire. Il semble que la socialisation professionnelle à l'école de sages-femmes de Nancy implique des tensions contradictoires pour ceux qui la vivent, au fil des générations.

La socialisation professionnelle est en effet un processus fait de ruptures et de contradictions ; je pense donc que ce processus existe dans la professionnalisation des sages-femmes et j'aimerais à travers cette enquête observer comment il se produit et ainsi tenter de le « théoriser » comme le sociologue américain Hugues l'a fait pour les infirmières (Le regard sociologique - Essais choisis - Everett C., Paru en 1997).

Mon hypothèse principale est qu'il existe des tensions contradictoires au sein de cette socialisation professionnelle ; il convient alors de connaître leurs origines : quels sont les éléments qui vont influencer le vécu de l'étudiant ? Ce vécu contradictoire est-il un processus normal ou pathologique ?

Cette enquête va permettre de valider ou d'invalider cette hypothèse.

3.2. Les questionnaires

3.2.1. Méthodologie

Les questionnaires sont axés sur le vécu des étudiants en formation et permettent de faire un état des lieux. Après un bref compte rendu sur le type de population interrogée, les éléments de réponse seront intégrés dans des thématiques. Cette enquête présente un double but : elle permet de recenser le vécu étudiant à l'Ecole de Sages-Femmes de Nancy, mais offre aussi une expression libre à l'étudiant pour qu'il puisse être acteur de sa formation.

En parallèle à cette enquête, ont été réalisés des entretiens avec des sages-femmes diplômées ou à la retraite, afin d'étayer la première partie sous forme de sources orales. On retrouvera l'intégralité de ces entretiens en Annexe III.

Les questionnaires varient à quelques questions près selon les promotions et l'évolution du mémoire (questionnaires en Annexe IV). L'ensemble synthétique promotion par promotion et question par question des résultats des questionnaires se trouve en Annexe V.

Les questionnaires sont anonymes afin de permettre aux étudiants en formation de s'exprimer plus facilement.

3.2.2. Échantillonnage, public cible

J'ai réalisé cette étude sur l'ensemble des promotions que j'ai pu côtoyer au cours de ma formation. J'ai dû commencer ce mémoire très tôt dans ma formation, afin d'obtenir un véritable aperçu global de la situation.

La question de l'échantillonnage ne se pose donc pas pour les questionnaires puisque j'enquête sur 100% de l'effectif entre 2006 et 2008. J'ai également commencé cette enquête en 2005 pour deux promotions (2003-2007 et 2005-2009), soit 50% de l'effectif de l'école.

Cet échantillonnage comprend donc les promotions de l'école de Sages-femmes de Nancy :

2003-2007 : pour la dernière année d'étude à l'école jusqu'à 1 an après le diplôme.

2002-2006 : de la dernière année d'étude à l'école jusqu'à 1 an après le diplôme.

2004-2008 : pour les deux dernières années d'études à l'école.

2005-2009 : pour les trois premières années d'études à l'école.

2006-2010 : pour les deux premières années d'études à l'école.

2007-2011 : pour la première année d'étude à l'école.

3.2.3. Avantages et limites

Ma recherche par le biais des questionnaires est une enquête sur les sentiments vécus. Pour ce faire, je réalise un questionnaire essentiellement construit par des questions ouvertes.

- *Avantages des questions ouvertes* : L'enquêté n'est pas enfermé dans les questions ; il peut librement répondre.

- *Limites des questions ouvertes* : L'information obtenue peut être fragile : dispersée, inutilisable. Pour éviter cela, j'ai fait appel à mes capacités d'analyse et de synthèse, en vérifiant les données et en recoupant les résultats. De plus l'information dépend de la sincérité des répondants. L'analyse n'est pas toujours facile puisqu'elle repose sur l'interprétation et est difficile ensuite à chiffrer ou reproduire en graphiques, mais on peut quand même trouver des tendances significatives.

3.3. Mes interventions auprès des promotions

Il m'a été offert, dès ma deuxième année à l'école, par Madame Poutas, d'intervenir auprès des promotions de première année, lors de trois cours (janvier 2006, janvier 2007, et janvier 2008) avec Monsieur Chevalier, expert de ce mémoire, pour parler de socialisation et d'identité professionnelle et ainsi profiter de distribuer et expliquer mes questionnaires. J'ai également eu l'occasion de réaliser un cours seule en janvier 2008 à propos de l'évolution des études et des enjeux de l'accès à l'université, sujet qui m'a toujours passionnée.

3.4. Auto-analyse

Les sociologues nomment auto-analyse le double travail d'explicitation de nos préjugés et d'objectivation de notre position, qui permet de prendre des distances avec nos premières impressions et de mieux interpréter ce qui se passe au cours de l'enquête. Cela permet de définir et d'expliquer le choix des questions de l'enquête. Le fait d'être encadrée par Monsieur Chevalier, sociologue et donc non directement impliqué dans le vécu des études, m'oblige également à avoir ce recul.

4. RESULTATS DE L'ENQUETE

4.1. Préambule

Le choix de réaliser des questions ouvertes était pleinement justifié, comme nous l'avons vu ; hélas, ce type de question devient vite difficile à traiter quand arrive le moment d'exploiter les résultats. En effet, le sujet est très vaste. J'ai donc dû mobiliser mes capacités d'analyse et de déduction, ainsi que ma connaissance du terrain. Le fait d'être exclue de l'enquête m'apporte un point de vue plus objectif puisque je garde mes distances avec le sujet, mais me permet également de bien connaître la problématique.

L'autre problème des questions ouvertes est la difficulté de « chiffrer » les réponses, mais apporte néanmoins une vue globale largement exploitable ; ainsi ce mémoire ne comprend que peu de chiffres mais apporte une idée réelle sur le vécu de la formation initiale des études de sages-femmes à Nancy. Ainsi, je vais utiliser dans la troisième partie les autres enquêtes réalisées sur le sujet pour obtenir une appréciation quantifiée des réponses.

Chaque question a fait l'objet d'une synthèse de l'ensemble des réponses, promotion par promotion ; ensuite, j'ai décidé d'utiliser ces synthèses dans des thématiques, afin de cadrer mes propos. J'ai donc fait la synthèse de l'ensemble des réponses, en citant parfois certaines phrases, relevées dans les questionnaires, évocatrices de l'ambiance générale.

4.2. Présentation des groupes interrogés

Pour avoir une vue globale des groupes interrogés, j'ai réalisé plusieurs tableaux contenant le nombre de répondants, la parité homme femme et la moyenne d'âge. Ces chiffres ne rentrent que très peu en ligne de compte dans cette enquête mais il était intéressant néanmoins de connaître la population étudiée.

Promotion	ESF1	ESF2	ESF3	ESF4	1 an après	Total
2002-2006	-	-	-	27	5	32
2003-2007	-	-	-	18	6	24
2004-2008	-	-	21	24	-	45
2005-2009	29	23	26	-	-	78
2006-2010	29	24	-	-	-	53
2007-2011	26	-	-	-	-	26
Total	84	47	47	69	11	258

Nombre de répondants par promotion (258 répondants sur l'ensemble de l'enquête)

Promotion	ESF1		ESF2		ESF3		ESF4		1 an après		Total	
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
2002-2006	-	-	-	-	-	-	26	1	5	0	31	1
2003-2007	-	-	-	-	-	-	18	0	6	0	24	0
2004-2008	-	-	-	-	21	0	23	1	-	-	44	1
2005-2009	26	3	22	1	25	1	-	-	-	-	73	5
2006-2010	27	2	21	3	-	-	-	-	-	-	48	5
2007-2011	24	2	-	-	-	-	-	-	-	-	24	2
Total	77	7	43	4	46	1	67	2	11	0	244	14

Nombre d'individus de sexe féminin et de sexe masculin parmi les répondants

Promotion	ESF1	ESF2	ESF3	ESF4	1 an après
2002-2006	-	-	-	23	24
2003-2007	-	-	-	23	24
2004-2008	-	-	22	23	-
2005-2009	21	21	22	-	-
2006-2010	20	21	-	-	-
2007-2011	20	-	-	-	-

Moyenne d'âge en année des répondants parmi les promotions

La moyenne d'âge en ESF1 de la promotion 2005-2009 s'explique par un âge supérieur à 40 ans pour un répondant. Les moyennes d'âge sont par ailleurs stables selon les promotions.

Le statut marital des répondants n'est que peu intéressant puisque cette influence importe peu sur le processus de socialisation professionnelle (sauf dans le cas de personnes avec enfants, ce qui n'était pas le cas dans mon enquête). On retrouvera les chiffres promotion par promotion en Annexe V. La socialisation professionnelle pourrait néanmoins avoir des effets sur la vie de couple, mais ce n'est pas le sujet de ce mémoire.

4.3. Ambiance générale

Vécu de l'entrée à l'école

Afin de traiter cette thématique, j'ai fait la synthèse des réponses à la question « Comment vivez-vous votre entrée à l'école ? » posée aux trois promotions ESF1 lors de cours avec Monsieur Chevalier.

- *Système scolaire et manque d'autonomie* : les groupes interrogés sont globalement unanimes sur le ressenti de l'entrée à l'école. La transition est jugée difficile, avec un système trop « scolaire » s'accompagnant d'une véritable perte d'autonomie.

- *Cadences difficiles* : la formation est jugée fatigante avec un rythme lourd à prendre dès le début. Pour la promotion 2005-2009 et la promotion 2007-2011, ceci est lié principalement au passage par la faculté « *c'est une véritable perte d'autonomie* » (promotion 2007-2011) ; quant à la promotion 2006-2010, elle pense que ce ressenti est

plutôt lié à l'apprentissage du futur métier : « *on devient vite adulte, ce qui n'est pas toujours simple* » « *l'entrée à l'école est un pas vers le monde professionnel* ».

- *Pression importante* : Le fait d'être « *dans le vif du sujet* » est très positif, même si cela implique une pression importante.

Le vécu de l'entrée à l'école est donc difficile compte tenu du rythme à prendre dès le début « *c'est ce qui renforce notre identité à la profession* » (promotion 2007-2011), ainsi que le passage du modèle faculté au modèle école.

Evolution de l'ambiance à l'Ecole et par rapport aux précédentes années d'études

Cette thématique est en rapport avec les questions « Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à votre cursus précédent (faculté,...) ? » ou « Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à vos précédentes années d'études ? », posée à l'ensemble des répondants. Dans notre description, nous séparerons les ESF1, sortant de PCEM1 du reste des promotions.

Pour les ESF1, on retrouvera des réponses assez ambivalentes.

- *Ambiance maternante* : les personnes interrogées trouvent globalement que l'école apporte une ambiance très scolaire, très maternante voire infantilisante. L'encadrement est jugé trop strict « *on en revient au style lycée, collège, avec les mentalités associées* » (Promotion 2007-2011). Mais ces mêmes remarques sont également connotées d'une façon positive « *ce n'est pas plus mal d'être encadré* » ou encore « *il y a moins de concurrence* » (Promotion 2005-2009) ; *l'ambiance est donc « plus conviviale et permet de créer des liens personnalisés »* (Promotion 2007-2011).

- *Ambiance féminine* : L'école apporte également une « *ambiance féminine, pleine de rivalités* » (Promotion 2006-2010).

Cette ambiance scolaire a donc des avantages et des inconvénients. A nouveau, la brutalité de certaines réponses à cette enquête est directement liée au changement faculté / école, qui lui aussi, apparaît brutal.

Pour les autres promotions, la question concernait surtout l'évolution de l'ambiance de l'école au fil des années d'études.

- *Evolution de l'ambiance au fil des années d'études à l'école* : l'ambiance est décrite comme bonne à moins bonne à parts égales pour chaque promotion. Le ressenti semble évoluer au cours de la progression des années d'études. A parts égales, on retrouvera une ambiance « *identique à l'année précédente* » et « *une meilleure ambiance* » et ce pour chaque groupe hormis la promotion 2006-2010 interrogée en janvier 2008, où le groupe pense pour la majorité que l'ambiance est identique à l'année passée, bonne à moins bonne selon les réponses. Trois réponses orientent vers un « mieux » et deux réponses tendent vers une dégradation de l'ambiance.

- *La dernière année* : l'ambiance tend à se dégrader : il apparaît plus de tensions, liées au poids des examens de fin d'études.

- *Ambiance globale* : l'école donne une « *ambiance collège, voire école primaire* » ou encore une « *ambiance pensionnat de jeunes filles* ». On pourra également lire « *le fait d'être contrôlé au niveau des absences est pour moi une régression* » (Promotion 2004-2008).

Il est à noter que la promotion 2002-2006, dernière promotion à n'être pas passée obligatoirement par PCEM1, a un avis qui diffère complètement du reste des répondants. En effet, ici on retrouve une « *ambiance familiale, scolaire et sérieuse* » ; le bilan est plutôt

positif. On pourrait donc penser que le passage par PCEM1 influe sur le ressenti des étudiants dans l'école de sages-femmes de Nancy.

<u>Promotion</u>	<u>ESF1</u>	<u>ESF2</u>	<u>ESF3</u>	<u>ESF4</u>
<u>2002-2006</u>	<i>Non suivi</i>	<i>Non suivi</i>	<i>Non suivi</i>	Ambiance familiale, scolaire, sérieuse
<u>2003-2007</u>	<i>Non suivi</i>	<i>Non suivi</i>	<i>Non suivi</i>	Bonne à moins bonne
<u>2004-2008</u>	<i>Non suivi</i>	<i>Non suivi</i>	Ambiance pensionnat de jeune fille, collège, régression / Ambiance conviviale	Pas d'évolution, plus de pression
<u>2005-2009</u>	Ambiance scolaire, maternelle, des tensions, moins de concurrence	Meilleure ambiance, mais toujours des tensions	50% meilleure 50% inchangée	
<u>2006-2010</u>	Ambiance féminine, avec des rivalités	identique à l'année passée, bonne à moins bonne - mieux (3 réponses) dégradation de l'ambiance (2 réponses)		
<u>2007-2011</u>	Encadrement trop strict type collège / lycée / Ambiance conviviale			

Tableau présentant l'évolution de l'ambiance à l'école selon les promotions et les années d'études.

Passage par PCEM1

Comme nous venons de le voir en première partie, le passage par PCEM1 semble influencer le vécu de l'école. Nous allons ici détailler cette influence et voir la répercussion que cela a pu avoir sur la promotion 2002-2006, dernière promotion qui n'est pas passée obligatoirement par PCEM1, et sur la promotion 2003-2007 « promotion pilote ».

- *Un obstacle dans les discussions avec les sages-femmes : « beaucoup de reproches vis-à-vis de cette PCEM1. Le pire, je pense, était de se justifier quant à notre choix de faire ce métier. On nous attendait encore plus au tournant alors que la plupart des personnes des promotions avant nous avaient quasiment toutes fait une année de médecine aussi. »* (Promotion 2003-2007)

- *Un obstacle avec les promotions supérieures : « les autres promotions qui ne sont pas passées par médecine avaient un a priori sur nous, elles nous pensaient moins motivées. »* (Promotion 2004-2008) ; effectivement lorsque l'on interroge la promotion 2002-2006 sur ce sujet, les répondants pensaient que ces nouvelles générations n'étaient pas « sage-femme par vocation » et qu'elles étaient moins « motivées ». La question récurrente était centrée sur la vocation, principalement les deux premières années selon les répondants.

- *Les promotions passées par PCEMI seraient plus revendicatrices* : c'est une réponse unanime chez la promotion 2002-2006 ; elles pensent néanmoins que c'est ce qui va faire évoluer le statut et la reconnaissance des sages-femmes.

- *La PCEMI entrée dans les mœurs* : « *aujourd'hui, le fait d'être passé par PCEMI n'est plus un obstacle dans les discussions avec les sages-femmes.* » (Promotion 2004-2008). Deux ans après l'application du passage par PCEMI à Nancy, les professionnelles ont accepté la loi, alors que finalement ce sont elles, qui au cours des grèves de 2001 ont propulsé le décret. De temps à autre on entend encore au détour d'un stage : « *mais, elle sert vraiment à quelque chose cette PCEMI ?* ».

4.4. La communication

Les relations intra promotion

Cet item est en rapport avec la question « Comment est l'ambiance dans votre promotion ? Comment l'améliorer selon vous ? », posée à l'ensemble des répondants issus de promotions en cours d'études à l'école. Chaque promotion apparaît différente, avec son caractère propre.

- *Les promotions sont composées de groupes* : l'existence de plusieurs petits groupes dans chaque promotion est une réponse redondante.

- *Une ambiance féminine* : ceci est également commun à l'ensemble des répondants, avec les rivalités et commérages qu'une telle ambiance apporte.

- *La promotion qui se distingue* : « *Notre promotion est féminine, pleine de cohésion et de solidarité dans certains moments, mais souvent très divisée où règne une certaine hypocrisie* » (Promotion 2006-2010). Il serait intéressant de chercher à connaître la nature précise de ces relations, le pourquoi de l'hypocrisie dans une autre enquête. Cette même promotion apparaît effectivement particulièrement divisée à la lecture des questionnaires, qui nous révèlent un fort taux d'absentéisme en cours dérangerant pour les étudiants assidus, les cours étant normalement obligatoires pour tous « *j'aimerais bien que l'équipe enseignante soit plus sévère avec les absents* » ; cela amène donc des tensions assez importantes entre ces deux groupes.

- *Une certaine solidarité* : Les relations intra promotion sont plus ou moins conflictuelles, avec des groupes et des tensions, mais avec souvent une certaine solidarité devant les problèmes et obstacles rencontrés, mis à part dans la promotion 2004-2008 où l'on reproche ce manque de solidarité « *c'est chacun pour soi* ». Il serait là aussi intéressant, dans une prochaine enquête, de définir les situations où les étudiants sont solidaires.

Les répondants ne proposent rien en vue d'améliorer la situation.

Les relations inter promotions

C'est seulement pour les questionnaires de 2008 que j'ai décidé d'étudier la question des relations inter promotions par le biais de la question « Comment trouvez-vous l'ambiance inter promotion ? Comment l'améliorer selon vous ? ». En effet, il était intéressant d'avoir une vue d'ensemble des interactions dans l'école.

- *Des relations « limitées »* : la raison incriminée est l'alternance cours / stage qui ne permet pas de se rencontrer fréquemment.

- *Une bonne solidarité* : Les répondants pensent néanmoins qu'il existe une bonne solidarité entre promotions lors des stages, avec un soutien mutuel et des étudiants qui guident les plus « jeunes » dans la réalisation de leurs actes.

- *Propositions d'amélioration* : la promotion 2005-2009 propose des repas, sorties et voyages, afin de tisser des liens inter promotions. La promotion 2006-2010, a quant à elle, apprécié la sortie cinéma « Le 1^{er} cri » organisé par l'AGAT et aimerait d'autres initiatives de ce type.

Les relations avec l'équipe enseignante

Cette thématique est une synthèse des réponses à la question « Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ? », que j'ai posé à toutes les promotions en cours d'études.

- *Un manque de disponibilité* : l'équipe enseignante apparaît peu ou pas assez disponible.

- *Ambivalence des relations* : d'un côté les répondants trouvent les enseignantes trop intrusives pour la moitié du groupe, de l'autre « *elles ne sont pas assez présentes* » pour la seconde moitié. De plus, les relations apparaissent inégales selon l'enseignante à qui l'on s'adresse pour l'ensemble des répondants, « *de bonnes à moyennes, voire froides* ». « *Il existe un manque d'implication et de disponibilités de certaines enseignantes quant à l'amélioration de nos études* » (Promotion 2005-2009). Les relations, quand il y en a sont néanmoins jugées de qualité et « à l'écoute » (environ le quart des réponses pour chaque promotion en regroupant les réponses semblables).

- *Le statut de l'étudiant à l'école* : l'autre versant des relations avec l'équipe enseignante porte sur la responsabilisation de l'étudiant. En effet, les répondants reprochent d'être trop considérés comme des enfants et non comme des adultes. « *On nous prend pour des adolescents, elles sont très maternantes* » (Promotion 2004-2008). Ceci rejoint l'ambiance lycée et collège décrite auparavant.

- *Présence en stage* : l'ensemble des répondants y souhaiterait une plus grande présence de la part des enseignantes.

4.5. Les outils mis en place

Le tutorat

Le tutorat a été mis en place à la rentrée 2002, la première promotion à avoir bénéficié du recul sur cet outil est donc la promotion 2003-2007. Grâce à la question « Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ? », posée à l'ensemble des répondants à partir de cette promotion, j'ai pu effectuer un état des lieux du tutorat et obtenir des pistes d'amélioration.

- *Le tutorat, un outil indispensable* : les réponses concordent globalement sur ce sujet : c'est un bon principe.

- *Manque de disponibilité* : certaines tutrices sont jugées peu disponibles et peu présentes, notamment en stage. « *La pédagogie et la communication sont insuffisantes* » (Promotion 2005-2009), « *il se résume à nous montrer nos copies et à nous demander si ça va* » (Promotion 2004-2008). En effet, les relations du tutorat varient selon sa tutrice : de « *relation de soutien* » à « *pas de relation du tout* » (Promotion 2006-2010).

Afin d'améliorer le système du tutorat, j'ai pu obtenir des pistes d'amélioration.

- *Fréquence des entretiens* : les entretiens devraient être plus nombreux, plus longs.
- *Homogénéité des tutrices* : « *J'aimerais un meilleur investissement de la part de certaines tutrices* » (Promotion 2005-2009).
- *Choix de sa tutrice* : la possibilité de choisir sa tutrice selon les affinités serait un plus souhaité par les répondants. De rares réponses s'orientent vers un intervenant extérieur.
- *Présence en stage* : elle est nécessaire selon les répondants et un tutorat de stage pourrait venir compléter le tutorat existant.

Tour de table sur la professionnalisation

Je n'ai que très peu de recul sur ce « tour de table sur la professionnalisation », puisqu'il n'a été l'objet que d'une seule question sur la promotion 2003-2007 en mai 2007. Toutes les réponses tendaient vers le fait que cette réunion arrivait beaucoup trop tard dans le cursus.

4.6. Les stages

Le vécu des stages

Cette thématique est une synthèse des réponses concernant la question « Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ? », qui a été posée à l'ensemble des répondants issus de promotions en cours d'études. A l'unanimité on va retrouver une véritable scission entre l'ambiance en stage en Maternité périphérique et celle en stage à la Maternité Régionale Adolphe Pinard.

En stage extérieur, quel que soit le terrain de stage, on parle d'une « *réelle volonté de nous apprendre notre métier et de nous intégrer à l'équipe* » C'est un « *véritable échange sur ses pratiques, une formation, une écoute* » (Promotion 2005-2009).

Les stages à la Maternité Adolphe Pinard sont connotés d'une façon beaucoup plus péjorative :

- *Relations aléatoires* : ceci varie selon l'équipe avec qui l'on travaille. Certaines « *ne donnent pas envie d'être sage-femme* », « *elles sont là pour nous rabaisser* » (Promotion 2005-2009), d'autres sont des modèles. Ces relations aléatoires apparaissent pour l'ensemble des répondants.

- *Statut de l'étudiant en stage* : le point notamment soulevé est celui de la non-intégration à l'équipe soignante et à une déconsidération de l'étudiant, ce qui amène à une ambiance assez pesante. « *On est vite remis à sa place d'élève* » (Promotion 2005-2009). Globalement, « *une évolution est nécessaire car le vécu est difficile avec certaines sages-femmes ancrées dans leurs habitudes* » (Promotion 2002-2006). L'étudiante « *doit refaire ses preuves à chaque garde avec une nouvelle sage-femme à qui l'on doit être dévouée* », « *les sages-femmes oublient que nous sommes là pour apprendre* ». (Promotion 2006-2010). L'ambiance semble néanmoins évoluer au cours des années, avec une considération de plus en plus importante de l'étudiant en stage. En ESF3 « *on a enfin un prénom* » (Promotion 2005-2009), alors que l'amélioration semble plus nette en dernière année. Mais « *pour beaucoup de sages-femmes, l'étudiant est un peu polyvalent, à la fois auxiliaire de puer, secrétaire, ASH et parfois sage-femme* » (Promotion 2004-2008).

- *La salle de naissance* : le stage qui pose le plus de problème semble être le stage en salle de naissance « *on a envie de se cacher dans un trou de souris* » (Promotion 2005-2009). Il est source de stress pour l'ensemble des répondants.

Il y a donc un éventuel travail à organiser autour de l'encadrement en stage à la Maternité Régionale, afin d'assurer une équité d'enseignement et des relations plus propices à l'apprentissage.

Organisation des stages

- *Une grande autonomie* : « *Il existe en stage une grande autonomie, paradoxalement au système de cours* » (Promotion 2007-2011), les cours étant, je le rappelle, obligatoires, et le système des absences jugé « *rigide* » par les répondants.

- *Réorganisation du volume horaire des stages* : « *il faudrait faire 35 h., comme les professionnels* » (Promotion 2004-2008), afin de laisser plus de temps pour le travail personnel, la vie sociale et les loisirs. Cette réponse est unanime sur l'ensemble des répondants.

4.7. Devenir professionnel

Je n'ai que peu de recul sur cette thématique, puisque je n'ai pu recueillir que peu de questionnaires un an après le diplôme. Les résultats sont donc extrapolés de 5 réponses pour la promotion 2002-2006 et 6 réponses pour la promotion 2003-2007.

Quitter l'école

J'ai obtenu des réponses mitigées sur la fin de l'école, un peu d'angoisse, une appréhension du changement de vie, mais en même temps un grand soulagement « *La possibilité de faire des remplacements facilite notamment l'appréhension de la vie professionnelle* » (Promotion 2002-2006).

Les étudiants pensent avoir obtenu la possibilité d'exercer un des plus beaux métiers du monde et parlent de moments agréables, mais évoquent des « *années de galères* » de coups durs et de stress et une « *impression de revenir au collège (absences, retards)* » (Promotion 2004-2008) en raison d'un encadrement trop maternel et scolaire. Cette formation est jugée globalement bonne avec un souci de bien faire, mais pourrait être optimisée par une meilleure gestion du temps.

Inverser les rôles

Il était intéressant d'étudier également l'inverse : être sage-femme et avoir une étudiante sous son aile. J'ai peu de recul sur cette question puisque les deux promotions interrogées environ un an après le diplôme d'Etat (2002-2006 et 2003-2007) ont répondu en faible effectif (respectivement 5 et 6 répondants).

L'ensemble des sages-femmes interrogées essaie d'être pédagogue, de discuter des conduites à tenir, d'être à l'écoute, sans rapport de supériorité « *J'essaie de les considérer comme mes collègues* » (Promotion 2002-2006).

Une répondante me dit que si elle a un souci avec une étudiante, elle essaie de lui en parler « *à part* », jamais devant le reste de l'équipe. Une autre réponse est également très intéressante : « *Lui apprendre la rigueur comme on me l'a apprise.* » (Promotion 2003-2007). Il apparaît néanmoins difficile de déléguer des tâches en sortant de l'école.

Il serait intéressant, dans une autre enquête, de connaître le point de vue des sages-femmes en exercice en général.

Le souvenir, un an après ; et si c'était à refaire ?

Ici également, j'ai peu de recul pour les mêmes raisons que la question précédente. Au total la moitié des répondants ne referait pas l'école de sages-femmes : « *si j'avais su que je vivrai quatre années de ma vie comme un enfer...* »; le métier est néanmoins très valorisé : « *pour le métier, ça vaut le coup de recommencer.* » (Promotion 2002-2006)

4.8. Le vécu des mobilisations

Les mobilisations de 2006 ont été vécues différemment selon les promotions. L'intérêt des revendications et leur pertinence n'a pas toujours été perçue selon les groupes interrogés. L'ensemble des répondants est néanmoins unanime sur le fait que les études de sages-femmes doivent être reconnues à Bac+5.

- *Un combat juste...* : le combat a été jugé juste par l'ensemble des répondants.

- *...mais suivi de peu d'effets* : il existe une « *impression d'avoir fait tout ça en vain* » (Promotion 2005-2009) d'une façon générale.

- *Une motivation en berne* : en 2007, quelques mois après les premières mobilisations, on aura pu observer une baisse de motivation chez les répondants, notamment dans la promotion 2006-2010, qui a été, dès la première rentrée à l'école, entraînée dans les mobilisations : « *il apparaît difficile de se mobiliser lorsque l'on vient de s'engager dans une nouvelle voie* ». La baisse de motivation s'est principalement fait sentir dans cette promotion.

- *Des professionnels insuffisamment impliqués* : les répondants pensent également qu'il existe un manque d'implication de la part des professionnels « *leur implication est primordiale pour que la réforme soit lancée* » (Promotion 2004-2008), mais que l'école a très bien su soutenir le mouvement ; ce dernier a permis de réunir tous les étudiants.

- *Une nouvelle génération plus optimiste* : la nouvelle promotion (2007-2011) est quant à elle très enthousiaste vis à vis des réformes, bien informée sur les revendications et très engagée : « *C'est par la reconnaissance que notre statut changera* ». L'université apparaît néanmoins comme une « *source d'épanouissement* » (Promotion 2006-2010). Il est à noter que les quelques réponses apportées par les questionnaires sur la promotion 2002-2006, un an après le diplôme montrait l'inverse « *la reconnaissance Bac+5 oui, mais l'université n'est pas obligatoire* », mais également une méconnaissance du sujet des mobilisations.

4.9. Être acteur de sa formation

Ce mémoire inclut un processus participatif « l'étudiant acteur de sa formation », afin de pouvoir faire remonter les desiderata des étudiants à l'équipe enseignante. Cette thématique a pu être traitée grâce à la question « Si vous pouviez améliorer vos études, quelles idées proposeriez-vous ? ». Elle a concerné l'ensemble des répondants aux questionnaires. Ici également, le sujet est très vaste, j'ai donc réalisé des sous-thématiques.

Les cours

- *Redondance des cours* : sur l'ensemble des répondants, la question soulevée à chaque fois est la redondance des cours, tant avec des cours déjà réalisés en PCEM1, qu'avec des cours réalisés dans les quatre années d'école. Certains cours sont traités plusieurs fois, voire chaque année.

- *Un programme plus ciblé sur la profession* : Cette réponse est également unanime ; « *il est anormal d'avoir des dizaines d'heures de psychiatrie contre 1 heure de cours sur les manœuvres obstétricales* » (Promotion 2004-2008).

- *Des cours aux futures sages-femmes par des sages-femmes* : des cours réalisés par les sages-femmes enseignantes et des sages-femmes en exercice seraient jugés comme un véritable plus pour plus de la moitié des répondants.

- *Cas cliniques* : cet item est le favori des étudiants ; ils souhaiteraient plus d'APP (Apprentissage par problème), plus d'ARC (Apprentissage par Raisonnement Clinique) et plus d'illustrations pratiques dans leurs cours, dès la première année de première phase (PP1).

- *Suppression des cours inutiles* : certains cours, comme les cours d'ergonomie et de communication sont jugés inutiles et seraient à supprimer pour l'ensemble des répondants.

- *Des cours facultatifs* : les cours d'informatique pourraient être facultatifs, par groupe de niveau, ainsi que les cours d'anglais.

- *Un système faculté* : ceci est attendu par les répondants, avec une organisation en module, des cours magistraux et des ED (Enseignements Dirigés).

- *Ponctualité des intervenants* : les répondants déplorent l'absence et les retards réguliers de certains professeurs, sans plus de précisions.

Les stages

- *Tutorat de stage* : les étudiants aimeraient que les Sages-femmes enseignantes soient plus présentes, avec éventuellement la possibilité de réaliser des gardes avec elles, notamment pour bénéficier d'un plus grand encadrement en PP1. Par ailleurs ils souhaiteraient que le personnel du CHU soit réellement formé à l'encadrement.

- *Autonomie de décision* : pour ce qui concerne les lieux de stages, les répondants aimeraient plus de libertés dans le choix des lieux de stage.

- *Indemnités de stages* : une indemnité de déplacement en cas de stages extérieurs imposés et loin du domicile serait indispensable pour l'ensemble des répondants.

- *Répartitions des stages infirmiers* : les étudiants souhaiteraient que les deux stages infirmiers soient en PP1 et non répartis sur PP1 et PP2 (2^{ème} année première phase), ainsi que plus de stages en grossesses pathologiques.

- *Statut de l'étudiant en stage* : les répondants aimeraient moins de clivage entre sages-femmes et étudiants lors des stages.

Le rythme horaire

- *Les 35 h.* : la réponse est unanime ; l'ensemble des répondants souhaiterait s'aligner sur les 35 h., que cela soit en cours ou en stage. En cours, en supprimant les cours « inutiles », afin de laisser du temps pour le travail personnel « *comme cela se fait dans d'autres écoles* » et en stage « *comme lorsque l'on sera professionnels* » (Promotion 2004-

2008). Sur les réponses de 2008, on propose de donner une après-midi de libre pour appliquer les 35 h., par exemple le jeudi.

- *Décalage des horaires des cours* : les répondants proposent également de décaler les horaires de cours d'après midi de 13H à 17H en ne faisant qu'une heure de pause entre midi et 14 heures. Cette réponse est retrouvée pour les trois quarts des promotions en 2008.

- *Le système d'absences* : une certaine liberté dans les absences serait appréciée « *Le modèle école que l'on veut conserver ne semble plus convenir* » (Promotion 2006-2010). Mais comme nous l'avons vu, à propos de la promotion 2006-2010, le taux d'absentéisme grandissant apporte aussi des tensions. Aucune idée précise n'est lancée concernant un nouveau système d'absences.

Les examens

- *Les cliniques* : les étudiants souhaiteraient dans leur ensemble une homogénéité d'évaluation « *chaque enseignante attend des éléments différents de notre part* » (Promotion 2005-2009), ainsi qu'une meilleure préparation avant les examens.

- *Les écrits* : une plus grande transparence des modalités d'examen est demandée par l'ensemble des répondants, ainsi que des corrections écrites par les professeurs. Des périodes de révisions seraient également indispensables pour une meilleure connaissance du programme pour plus de la moitié du groupe interrogé.

- *Le port-folio* : il est jugé peu approprié par 1/3 de la promotion 2004-2008, pour la dernière année, compte tenu du travail déjà demandé. Cet item mériterait un sondage global de la promotion sur ce point précis.

L'environnement

- *Les locaux* : environ 2/3 des répondants s'orientent vers le souhait d'un cadre d'étude plus lumineux et moderne . Les répondants souhaiteraient également une grande salle d'étude qui pourrait réunir les quatre promotions.

- *Une bibliothèque médicale* : plus grande, avec des documents plus récents pour les recherches.

Considération de l'étudiant

- *Statut de l'étudiant à l'école et en stage* : l'ensemble des répondants souhaiterait plus de considération et de tolérance face à l'apprentissage ; les répondants souhaiteraient être considérés comme des adultes et être plus indépendants.

- *Reconnaissance* : dans l'optique de la reconnaissance des cinq années de sage-femme, ils souhaiteraient que les années d'études soient renommées officiellement.

Ouverture vers l'extérieur

- *Ouverture vers l'Etranger* : l'ensemble des résultats évoque la possibilité de réaliser des échanges type ERASMUS.

- *Cours mutualisés avec les étudiants en médecine* : les répondants souhaiteraient également avoir des cours en commun avec les étudiants en médecine, afin de rencontrer d'autres étudiants de la filière santé et de retrouver de temps à autre des promotions un peu plus importantes.

5. LES AUTRES ENQUETES REALISEES

Peu d'enquêtes ont été réalisées sur le vécu des études de sages-femmes. J'ai retrouvé deux enquêtes où apparaissent des bribes de vécu, en plus de celle réalisée par Monsieur David Chevalier. Ceci va me permettre d'obtenir des chiffres concrets, mais également de comparer le vécu nancéien à celui des autres écoles.

5.1. Evaluation de la formation initiale dispensée à l'école de Bourg-en-Bresse

Cette enquête a été réalisée par Françoise Lamouille-Morel, Sage-femme enseignante au CH de Bourg-en-Bresse, dans le cadre d'un mémoire pour l'obtention du diplôme universitaire de Pédagogie médicale. Cette enquête concernait six promotions d'étudiants de 1996-2000 à 2001-2005 avec 80% de réponses. Plusieurs items sont intéressants pour mon étude, notamment pour comparer le vécu de la formation.

5.1.1. L'école de Bourg en Bresse

J'ai contacté Alexandra Cretin étudiante en DP1 à l'Ecole de Sages-Femmes de Bourg-en-Bresse et avec qui j'ai essayé de voir quelles étaient les différences et ressemblances entre nos deux écoles.

Bourg en Bresse n'est pas avant tout une ville étudiante comme Nancy et les contacts avec les autres étudiants sont infimes. L'école est très petite (trois salles de classe) et abrite des promotions de maximum 20 étudiants « *c'est la plus petite école de France* ». La maternité est assez ancienne, de niveau II b ; elle est à quelques dizaines de mètres de l'école.

Sur le plan organisationnel, les étudiants alternent également des périodes de cours et de stage, mais de façon plus aléatoire qu'à Nancy, compte tenu de l'exiguïté des locaux de l'école. Le rythme horaire et le même qu'à Nancy. Les étudiants font beaucoup de stages à l'extérieur, avec un choix assez libre des lieux de stage. Le stage en salle de naissance dans la maternité école a longtemps été un gros problème pour les étudiants. « *L'année dernière, les DP2 ont écrit un courrier incriminant les sages-femmes responsables ; après une remise au point par le Cadre du service, l'ambiance est bien meilleure. Un partenariat a également été mis en place entre ces sages-femmes et l'école : elles viennent nous faire des cours et comprennent ainsi mieux notre place.* »

Au niveau de l'ambiance générale, ici aussi « *on se sent infantilisé parfois, les monitrices sont très (trop) maternantes* ».

5.1.2. Le vécu de la formation

(tableau en Annexe VI)

La formation clinique et théorique est de qualité mais réputée difficile humainement et physiquement pour la majorité des répondants, voire très éprouvante pour quelques-uns. Le vécu des études est plutôt douloureux mais cette formation est perçue

comme une école de la vie, apportant une maturité, une facilité d'adaptation, une aisance et une compétence dans l'exercice professionnel.

Ces résultats sont en adéquation avec l'enquête que j'ai réalisée à Nancy. La question que j'ai posée à l'ensemble des promotions en cours d'études en 2008 « Pensez-vous avoir évolué depuis le début de vos études ? En quoi ? » confirme ce fait, puisque les répondants jugent avoir gagné en maturité, en humilité, en confiance en soi, ainsi qu'en compétences cliniques, théoriques et relationnelles. C'est effectivement « *l'école de la vie* » (Promotion 2004-2008).

5.1.3. L'enseignement théorique

A Bourg-en-Bresse également, on souhaiterait que l'enseignement soit plus centré sur la pratique sage-femme et que les pathologies rarissimes soient traitées de manière plus synthétiques. Les étudiants souhaiteraient consacrer plus de temps aux domaines qui leurs sont propres. La redondance des cours est également à l'honneur.

Ici aussi, les cas cliniques sont perçus comme peu nombreux mais sont pourtant d'une haute pertinence pour l'apprentissage de la profession.

5.2. Enquête réalisée par l'ANESF

Cette enquête a été réalisée en mai 2003 par l'Association nationale des étudiants sages-femmes et a réalisé un état des lieux sur la formation initiale. Les questionnaires, à réponses fermées avec une question « d'expression libre », ont balayé plusieurs thématiques, dont le vécu des études. L'échantillonnage est intéressant puisqu'il comprenait une vingtaine d'écoles soit 906 étudiants interrogés. Cette enquête a donc des résultats quantifiés par des pourcentages, ce qui est intéressant pour mon étude. Il n'apparaît pas d'analyse sociologique des résultats, ce qui rend l'enquête plus fragile.

Cette enquête a été réalisée alors que l'entrée à l'école de sage-femme était en pleine application du concours par le PCEM1.

Les chiffres de cette enquêtes concordent avec ma propre enquête et seront utilisés en partie numéro trois à des fins comparatives.

5.3. Enquête de David Chevalier à l'Ecole de Sages-Femmes de Nancy

Cette enquête a été réalisée en 2002-2003 et 2003-2004 par David Chevalier, Docteur en sociologie et expert de ce mémoire, dans le cadre de ses cours de sociologie à l'école de sages-femmes de Nancy. Il a profité des cours de sociologie qu'il a dispensés à l'école pour réaliser ce travail.

Les résultats de cette enquête seront utilisés dans la troisième partie à des fins comparatives.

Partie 3

Cette troisième partie est une « synthèse » de ce mémoire mais aussi une véritable approche sociologique. Après avoir étudié l'évolution des études de sages-femmes dans le contexte historique et après avoir effectué l'état des lieux sur la formation initiale, il devient aisé de définir quels sont les facteurs influençant le vécu étudiant. En ayant tous ces éléments en main, nous allons tout d'abord conclure sur les particularités de l'Ecole de Sages-Femmes de Nancy. Ensuite, nous définirons ce qui influence le vécu étudiant dans plusieurs sous parties, en nous appuyant notamment sur les théories sociologiques d'Emile Durkheim, Dubar, N. Elias,... Enfin, nous pourrons réfléchir sur l'inéluctabilité de ce vécu contradictoire.

Cette troisième partie apporte également des pistes de réflexion sur l'amélioration des études de sages-femmes à l'Ecole de Nancy en s'appuyant sur l'étude participative que j'ai réalisée et en envisageant des propositions pour la construction de l'identité professionnelle.

Dans un dernier temps nous pourrons envisager de voir si les enseignements de cette étude peuvent s'appliquer à l'ensemble des écoles de sages-femmes.

6. QU'EST CE QUI FAIT LA PARTICULARITE DE L'ECOLE DE NANCY ?

Nous allons donc conclure sur les particularités de l'école de Nancy après avoir visité son histoire et le vécu actuel des études dans les deux premières parties.

6.1. Le statut de la Maternité Régionale Adolphe Pinard

La Maternité Régionale Adolphe Pinard bénéficie d'un statut particulier. Elle est indépendante du C.H.U. sur le plan administratif. C'est la seule maternité en France de ce type. Dans un entretien du 13 février 2008, Monsieur Bruno Carrière, directeur de la Maternité (prise de fonction en juillet 2002) m'a confié qu'un tel établissement est certainement plus facile à piloter, du fait d'une certaine homogénéité des pratiques. « *Si demain elle devait être intégrée dans le CHU, il serait primordial de préserver l'autonomie de décision* » (B. Carrière).

Cette Maternité est également un « château fort » pour les sages-femmes. En effet, à sa création, les sages-femmes, comme nous l'avons vu, avaient toutes les prérogatives. Elles devaient tout faire et étaient très autonomes ; il n'y avait pas d'autre solution. La sage-femme est donc une profession indépendante, qui s'exerce ici dans la plus grande autonomie, mais qui bénéficie d'une formation très réglementée.

L'introduction d'infirmières dans les services n'est que très récente et n'a pas été accueillie avec le sourire, les sages-femmes de la Maternité étant très corporatistes. Ce corporatisme a créé un groupe fermé, très ancré dans son statut, du fait de l'ancienne place accordée aux sages-femmes. De plus, comme nous l'avons vu, l'essentiel des sages-femmes qui travaillaient à la Maternité sortaient de l'école de Nancy, et ceci est toujours valable aujourd'hui.

La Maternité Régionale a également une relation très particulière avec la religion catholique, comme peut en témoigner la chapelle située au centre du pavillon Vermelin II et la messe de la Saint-Luc célébrée tous les ans. C'est une particularité de notre région ; en effet la France, bien qu'aujourd'hui pays « laïque », était avant tout un pays chrétien et la Réforme catholique a été particulièrement active dans les Duchés lorrains. Il y a également une chapelle au centre de l'Hôpital Central de Nancy, ou dans l'hôpital Civil à Strasbourg. Selon B. Carrière, l'hôpital n'a fait ni sa révolution industrielle ni celle de ses idées qui paraissent dater de la fin du 18^{ème} siècle. Ce lien étroit avec la religion n'est sans doute pas sans rapport avec le ressentiment actuel des étudiants sur l'ambiance de l'école « pensionnat de jeune fille, couvent ».

6.2. L'histoire d'une école de très bonne renommée

L'école d'accouchement fut intégrée au premier projet de Maternité. Ainsi, l'école de sages-femmes est toujours aujourd'hui adossée à la Maternité.

A Nancy, les Maîtresses sages-femmes qui se sont succédées étaient omniprésentes. Elles ont transmis cette rigueur aux générations de sages-femmes passées ici. Cette rigueur

était notamment la rigueur de l'Est, qui se pérennise. Selon Mme Poutas (entretien de janvier 2008), on retrouvait cette rigueur dans les écoles de Metz et de Strasbourg. La réputation de Nancy est toujours d'actualité.

J'ai interrogé les étudiants de l'école, toujours par le biais de mes questionnaires, en 2008, soit 100 étudiants interrogés. La question était « Pour vous, l'école de Nancy diffère t-elle des autres écoles ? ». J'ai séparé les réponses en trois catégories : les répondants qui ne connaissaient pas les autres écoles, ceux qui ne les connaissaient pas mais qui avait une idée de la réputation de Nancy, et ceux qui connaissaient les autres écoles.

<u>Promotion</u>	<u>Nombre de répondants</u>	<u>Ne connaît pas les autres écoles</u>	<u>Idée de la réputation de l'école de Nancy</u>	<u>Avis sur l'école de Nancy, en connaissance des autres écoles</u>
<u>ESF1</u>	26	57,69%	29,92%	15,38%
<u>ESF2</u>	24	41,67%	33,33%	25%
<u>ESF3</u>	26	69,23%	15,38%	15,38%
<u>ESF4</u>	24	54,17%	29,17%	16,67%
<u>TOTAL</u>	100	56%	26%	18%

Les pourcentages de réponses par promotion par rapport à la question « Pour vous, l'école de Nancy diffère t-elle des autres écoles ? ».

Lorsque les répondants ont une idée de la réputation de Nancy, les réponses s'orientent vers le fait que l'école de Nancy est une bonne école, voire « la meilleure ». Le fait que l'école soit directement intégrée à la Maternité Régionale donne forcément une différence avec les autres écoles ; le statut particulier des sages-femmes à la Maternité de Nancy influe également sur la différenciation entre l'école de Nancy et les autres écoles. Notre école a également comme réputation d'être « *l'école la plus dure* ».

Les répondants qui connaissent le fonctionnement des autres écoles parlent également de l'indépendance de la Maternité de Nancy et des sages-femmes, ainsi que de la situation de l'école, mais également d'organisations horaires calquées sur les 35 h.. Nancy est une école de rigueur et cela se ressent en discutant avec les sages-femmes et les étudiants sages-femmes d'autres écoles. La formation est réputée, de bon niveau, grâce en particulier au large éventail de cas cliniques rencontrés dans une maternité de niveau III.

6.3. L'élève, ouvrière de la maternité

Dans les débuts de la Maternité, il n'y avait que très peu de personnel dans les services. Ainsi, l'élève était la main d'œuvre de la maternité et assurait le reste du travail. C'était également une chance pour l'apprentissage selon Mme Poutas (entretien de janvier 2008) : beaucoup de gestes, de compétences, une cadence importante « *à 8 heure, il y avait la visite, il fallait que tout soit terminé* ».

Aujourd'hui, la maternité doit être apte à fonctionner sans les étudiants en stage, mais le sentiment d'être « la petite main » subsiste toujours selon mon état des lieux entre 2005 et 2008.

Pour Mme Poutas, il y a aujourd'hui une grande différence de considération des stagiaires « *on a été petite main jusque dans les années 70, aujourd'hui l'étudiant est un travail supplémentaire, cela va plus vite lorsque l'on fait les choses soi-même, mais cela impose une bonne entente entre la sage-femme et l'étudiant.* » (Entretien, janvier 2008).

Selon elle, il ne faut pas avoir de doutes quant à la considération qui nous est accordée ; chaque geste peut nous apporter quelque chose de bénéfique, même s'il n'est pas à l'origine compris dans le travail de la sage-femme. Il est vrai que réaliser le ménage d'une chambre peut être considéré, par l'étudiant de première année de l'école, comme un véritable manque de considération. Mais la sage-femme devra savoir vérifier que le travail de l'A.S.H. est bien fait et donc connaître également les facettes de ce métier.

Selon M. Carrière, (entretien de février 2008), l'hôpital, en général, « *fonctionne avec des esclaves* », qui sont les étudiants en formation (internes, externes, étudiants infirmiers, sages-femmes, etc....). Ce modèle ancien pourrait bénéficier d'une modernisation. Selon lui, il existe également une forme de bizutage dans l'apprentissage, qu'il est difficile d'admettre. Ce bizutage est également ressenti par les étudiants comme le témoigne mon enquête, principalement en stage de salle de naissances.

D'un côté l'hôpital en tire donc un profit financier et de l'autre, l'étudiant en stage apprend à être polyvalent.

7. EXISTENCE D'UN VECU CONTRADICTOIRE DE LA SOCIALISATION PROFESSIONNELLE DES ETUDES DE SAGES-FEMMES A NANCY

Les réponses de l'enquête concluent qu'il existe une socialisation professionnelle difficile pendant les études de sages-femmes de Nancy, quelles que soient les générations et les contraintes. Nous allons maintenant exposer les raisons de ces difficultés, les influences, en prenant en compte les éléments que nous avons développés dans la première et dans la seconde partie de ce mémoire.

7.1. Influence de l'environnement socioculturel et de l'évolution de la société

7.1.1. Influence de l'Etat

L'État a joué et joue un rôle particulier dans le processus de constitution de groupes professionnels et de professionnalisation par la diversité possible de ses interventions. Il contribue souvent directement à fixer les conditions d'existence des différents groupes sociaux, comme c'est le cas pour la réglementation de la profession de sage-femme. Le caractère « organisateur » ou structurant de l'action étatique se retrouve dans des pratiques qui contribuent à préciser les contours de l'espace de qualification, ce qui participe à la création des conditions de reproduction du groupe. La création de nouveaux programmes de formation, et l'octroi des ressources corrélatives à leur mise en œuvre, dépendent largement des décisions des instances responsables de la planification scolaire.

La profession de sage-femme et le « groupe sage-femme » a pris et perdu de l'essor en fonction des droits que lui donnait l'État. La profession renaît aujourd'hui depuis 2004, avec notamment les nouvelles réglementations de prescription (contraception, vaccins...) ou encore la possibilité de réaliser la déclaration de grossesse ou la consultation post-natale. Mais elle garde néanmoins une fragilité statutaire « va t-on m'enlever mes droits demain ? ». L'indispensable travail de production au sein d'un espace économique, la création d'un marché pour les services des sages-femmes s'accompagne alors nécessairement du repérage de fondements idéologiques et d'arguments politiques et rhétoriques susceptibles de démontrer la spécificité de la pratique sage-femme. Dans ce travail, l'État se pose comme un acteur majeur en reconnaissant, à travers sa politique de périnatalité, l'existence d'un territoire de la « grossesse normale » dont les sages-femmes se disent les spécialistes. En entérinant l'existence d'un tel espace dans le champ de la périnatalité, l'État en vient à « découper » le champ de la pratique des sages-femmes à l'intérieur de celui qu'occupe déjà les obstétriciens.

Quant au travail identitaire, il bénéficie largement d'une association idéologique forte avec les orientations des politiques gouvernementales, tant en matière de périnatalité que de régulation du champ de la santé et des espaces professionnels qui le composent. Les sages-femmes en tant que groupe professionnel puisent l'essentiel de leur légitimation dans

un travail identitaire intense et d'autant plus nécessaire que le groupe n'est pas né d'une innovation, de percées technologiques ou d'avancées conceptuelles au niveau des savoirs. En effet, le découpage du territoire professionnel des sages-femmes représente en quelque sorte une appropriation par ce groupe d'un espace déjà pleinement occupé par d'autres, même si la profession de sage-femme est la plus ancienne. Il requiert dès lors une mobilisation importante du groupe et des militants qui le supportent autour d'enjeux idéologiques et éthiques concernant l'approche même de la grossesse et de l'accouchement, de façon à définir et à justifier la spécificité de la pratique sage-femme par rapport à celle qui caractérise le monde de la santé. Ce faisant, la « raison d'être » de la pratique sage-femme passe forcément par la distanciation vis-à-vis de pratiques et de valeurs plutôt que de savoirs et de savoir-faire.

7.1.2. Influence de l'histoire

La Maternité Régionale Adolphe Pinard et l'école de sages-femmes de Nancy sont, comme nous l'avons vu, chargées d'histoire ; la profession de sage-femme est elle-même riche en événements historiques et demeure sans cesse en évolution. On peut donc émettre l'hypothèse que cette histoire influe toujours sur les générations actuelles, par un processus de transmission de génération en génération, puisque la formation à l'origine était basée sur le transfert de femme à femme.

7.1.3. Evolution des mentalités étudiantes

Nous sommes aussi confrontés, comme nous l'avons vu, à une évolution du profil de l'étudiant sage-femme, passant aujourd'hui par la faculté de médecine. Ce fait va amener des modifications, qui vont changer le système. L'hypothèse principale est que l'étudiant ne se place plus dans le schéma d'un élève de l'école, mais dans celui d'étudiant, se revendiquant d'une carrière universitaire. Les attentes envers l'école changent et le vécu est donc beaucoup plus difficile.

7.1.4. Evolution de la science

La science a également évolué et la profession de sage-femme a dû s'adapter ; il y a 25 ans, le monitoring était au stade du balbutiement et il n'y avait que très peu d'anesthésies péridurales. Tout a évolué très vite et la profession a dû s'adapter aux nouvelles technologies. Ceci justifie pleinement l'évolution du nombre d'années d'études, mais change aussi profondément le statut de la sage-femme. On peut poser l'hypothèse que cette évolution elle-même induit des fractures entre les générations de sages-femmes, ressenties notamment en stage, comme nous l'avons vu en partie numéro deux.

7.2. Libertés dans l'institution

Selon une petite étude menée en 2002-2003 et 2003-2004 par Monsieur David Chevalier à l'École de Sages-femmes de Nancy, 56% des étudiantes trouvent que les horaires de leur formation ne sont pas adéquats, notamment l'alternance entre les gardes et les cours. Cependant elles notent une bonne répartition entre théorie et pratique à 76,3% et 78,1% affirment que les gardes sont une bonne chose, car elles sont une bonne préparation aux réalités du métier de sage-femme. Ces chiffres sont néanmoins à relativiser compte tenu du faible effectif interrogé.

De la même manière, à travers leur formation, les étudiantes affirment se sentir plus responsables à 84,9%. Elles estiment que les rencontres qu'elles font lors de leurs stages leur apportent une bonne ouverture d'esprit (16,8%), une expérience (14,2%) et un enrichissement personnel (8,8%).

Ce paradoxe s'explique par le fait que tout investissement dans des études, quelle qu'elles soient, a un coût, notamment en ce qui concerne la gestion du stress pendant les stages, qui conduit parfois à une faiblesse : 73,4% avouent parfois se laisser submerger par l'émotion en fin de journée, 11% souvent pendant les stages.

Les étudiants notent également une implication personnelle qui influe forcément sur leur vie sociale. Ce fait est largement confirmé par mon enquête sur l'ensemble des promotions au travers de la question ouverte « Votre vie sociale a-t-elle changée depuis votre entrée à l'école ? ». Les réponses s'orientent vers une rupture avec les relations sociales antérieures à l'école, perte de vue des anciens amis, rupture amoureuse, moins de temps pour sortir et rythme de vie différent des autres étudiants. Il en va de même pour la question des loisirs souvent réduits et de l'activité sportive régulièrement abandonnée.

J'illustrerai ces propos, à nouveau par les chiffres de l'étude de Monsieur Chevalier. 49% des étudiantes sages-femmes ont un conjoint, 60% de ces dernières vivent dans la même ville que lui, et 11% habitent ensemble, ce qui leur permet de se voir souvent malgré le rythme de la formation. Quant aux autres étudiantes accompagnées, elles évoquent la différence d'activité pour expliquer leur éloignement.

Pour 75% des étudiantes, la formation qu'elles suivent a une influence sur leur vie de couple ou sur son absence. Si l'on s'intéresse à celles qui ont un conjoint, on remarque que 50% de ces conjoints sont déjà dans le monde du travail et 15% font des études dans le domaine médical, ce qui leur permet de comprendre plus facilement la vie de leur compagne ou compagnon. Par ailleurs, 98% d'entre eux soutiennent leur engagement quelle que soit leur occupation.

Concernant les étudiantes sages-femmes célibataires, 15 d'entre elles expliquent que cela est dû aux horaires lourds et irréguliers de la formation et 10 par le peu d'occasions de rencontres inhérent à une profession à majorité féminine qui leur fait principalement rencontrer des femmes ou des couples.

Les chiffres de l'enquête réalisée par l'ANESF en 2003 apportent de nouvelles informations. En effet, les étudiants ne sont que 56,2% à avoir une activité extrascolaire, 17,6% à avoir une activité sportive régulière et 54,3% occasionnelle, la raison incriminée étant les emplois du temps chargés. 73,6% des étudiants se sentent globalement stressés.

En raison de cet effet sur la vie sociale et les loisirs, on peut observer de façon indirecte la conséquence des libertés de l'institution. La proposition la plus souvent mise en avant dans mes questionnaires est également révélatrice « Si vous pouviez améliorer vos études, que proposeriez-vous ? » : les 35 h..

7.3. Remise en cause de l'institution au fil des générations et évolution de la pédagogie

Les conclusions de l'enquête et de l'étude historique et sociologique, à travers la bibliographie et les entretiens, montrent bien qu'il existe une remise en cause de l'institution, quelle que soit la génération interrogée. Ce vécu contradictoire existe donc quelle que soit la forme de l'institution et l'état de la société.

Dans son cours publié sous le titre « L'évolution pédagogique en France », daté de 1990 Emile Durkheim utilise une grille d'analyse qui montre comment l'«histoire» de l'enseignement secondaire et supérieur depuis le Moyen Age est marquée par une série de changements correspondant à la fois à une évolution politique et économique, à l'apparition de mentalités et de besoins nouveaux et, à l'échelle du système scolaire affecté par ces changements, par de nouvelles aspirations pédagogiques partiellement autonomes. Comme nous l'avons vu, la profession de sage-femme a évolué selon la démographie médicale et le statut est régulièrement revu à la hausse, principalement ces dernières années. La pédagogie et le système d'études a suivi, notamment par l'allongement de la durée des études.

La fresque proposée par Durkheim dans ce cours montre clairement que les «renaissances pédagogiques» ne reflètent pas seulement le contexte général, mais qu'elles illustrent aussi la façon dont l'école prend en charge des besoins émergents qui ne sont pas encore institutionnalisés dans la société politique d'ensemble. C'est ainsi que les «savoirs scolaires» qui constituent à une époque donnée le «contenu» de l'enseignement sont susceptibles de donner naissance à des «catégories de pensée» qui influent à leur tour sur l'évolution des représentations collectives d'une société.

La grande fresque historique qu'il dresse de l'évolution pédagogique en France montre comment les connaissances transmises sont partiellement déterminées par la structure d'une société donnée, ainsi que par les principes philosophiques (l'épistémologie dominante) qui sous-tendent l'ensemble des savoirs à une époque donnée. Inversement, par exemple pour ce qui a trait à l'enseignement des Jésuites au XVII^{ème} siècle, le système de savoir scolaire a donné naissance à de nouvelles catégories de pensée. On en retiendra l'analyse que fait Durkheim des controverses et du changement de primauté qui s'ensuit, entre la «culture classique» et la «culture moderne», après la Révolution française et tout au long du XIX^{ème} siècle, en raison à la fois du progrès des sciences et de l'évolution des idéologies politiques et religieuses.

Dans ce contexte, le concept d'autonomie est central. Durkheim l'utilise, en premier lieu, pour faire ressortir le fait que le «corps enseignant» est susceptible de créer ses propres représentations pédagogiques, et d'influer par-là sur le fonctionnement d'ensemble du système social. Ainsi, les études de sages-femmes sont bien « sage-femme enseignante et directrice » dépendant.

Mais Emile Durkheim utilise aussi le concept d'autonomie centrale pour proclamer la nécessité, pour le sujet éduqué, de consentir, voire de participer délibérément au processus de discipline et d'affiliation au groupe. Dans les deux cas, cette autonomie n'est que relative, dès lors que le système scolaire est subordonné aux exigences du système social, et que le sujet socialisé ne peut guère plus que contribuer, par un engagement volontaire, à la survie de sa société. Ceci s'applique parfaitement aux études de sages-femmes et cette autonomie relative pèse d'ailleurs sur le vécu étudiant, comme nous l'avons vu dans l'enquête.

Au fil des générations, l'enseignement des sages-femmes a évolué. Jadis, l'élève était encadré par très peu de personnes et avait des référents bien définis. A l'heure actuelle l'étudiante est confrontée à des pédagogues multiples, que cela soit en stage ou en cours. Cela implique deux conséquences : une plus grande richesse dans la formation, grâce à l'expérience de chaque intervenant, mais également par l'intermédiaire d'un vécu largement plus aléatoire pour l'étudiant.

7.4. Influence de l'évolution de la reconnaissance des études de sages-femmes

Les promotions issues de la réforme de 2001 se situent moins en tant qu'élèves des écoles et ont un esprit universitaire. On observe bien ce contexte dans les deux promotions étudiées dans l'enquête, à savoir 2002-2006 dernière promotion avant la réforme et la promotion 2003-2007 « promotion pilote ».

Les sages-femmes veulent une plus grande reconnaissance, pourtant, ce sont ces mêmes sages-femmes qui se questionnaient sur la vocation de ces étudiants issus de PCEM1 ; la promotion 2003-2007 ressentait énormément cette réticence concernant la PCEM1 et devait se justifier très régulièrement sur leur choix de profession. C'était également le ressenti de la promotion supérieure, qui se pondérait néanmoins « *cette promotion est également plus revendicatrice, elles feront reconnaître notre statut.* »

La question de la PCEM1 est donc très paradoxale, d'un côté on veut se faire reconnaître, de l'autre on se demande si ce mode de fonctionnement fera de bonnes sages-femmes. Selon Claire Ramelli (promotion 1985-1989), qui faisait partie de la première promotion de quatre années, cela a été un peu identique à cette période.

Deux ans après l'application du passage par PCEM1 à Nancy, cette première année est entrée dans les mœurs, même si lorsqu'on rentre à l'école on est à nouveau « en première année ».

Ici également, le vécu de l'évolution des études est donc contradictoire ; même si les sages-femmes obtiennent un Master 2, il est possible que cela soit également ressenti comme cela. Ce vécu contradictoire traduit le conflit inéluctable de la socialisation professionnelle.

8. UN VECU INELUCTABLE

8.1. Un processus physiologique

Ce vécu contradictoire des études de sages-femmes est en réalité inéluctable et ce, quelle que soit la génération. En effet ce qu'on va appeler « conflit » en sociologie est dans la plupart des cas inhérent à toute vie individuelle et sociale :

« Pour que l'individu parvienne à l'unité de sa personnalité, il ne suffit pas que ses contenus s'harmonisent totalement selon des normes logiques ou objectives, religieuses ou éthiques : la contradiction et le conflit non seulement précèdent cette unité, mais ils sont aussi à l'œuvre à chaque instant de sa vie ; de même, il ne devrait pas y avoir d'unité sociale dans laquelle les mouvements convergents des éléments ne soient aussi inextricablement mêlés à des mouvements divergents. » (Simmel, 1999, p. 266)

Ce conflit a donc une action socialisante et est un passage obligatoire. Mais ce conflit est socialisant tant qu'il ne mène pas à la guerre totale ou à la paralysie :

« La dynamique du conflit ne débouche pas nécessairement sur une communication authentique. Les situations de blocage où les conflits pourrissent avant de donner lieu à une éruption de violence sont fréquentes. » (Blanc, in CURAPP/CRAPS, p. 184-185)

Ainsi l'étudiant sage-femme est très critique sur sa formation sans pour autant se révolter ouvertement contre le système. Par ailleurs ce même étudiant n'apporte que peu de solutions aux « problèmes » rencontrés, comme le confirme mon enquête.

8.2. Un cadrage nécessaire qui pourrait s'assouplir

Le cadrage de l'école de sages-femmes, ou ce qui est également ressenti comme une « *ambiance scolaire* » se traduit par la notion d'interdépendance en sociologie. Ce concept a été étudié par Norbert Elias dans son ouvrage Qu'est ce que la sociologie ?, publié en 1981.

Pour lui, les interdépendances se trouvent au centre de la recherche sociologique. Ces réseaux d'interrelations humaines sont opaques, et incontrôlables. La sociologie a pour tâche essentielle de les rendre transparentes et de soustraire ainsi les hommes, devenus plus clairvoyants, à leur influence.

Les organisations et les configurations complexes sont définies par le système de relations qui lie entre eux ces éléments et non par la simple juxtaposition de ces derniers.

Les dépendances qui lient les individus entre eux ne se limitent pas à celles dont ils peuvent avoir conscience. Il existe toujours des déterminations lointaines et invisibles : les individus méconnaissent autant qu'ils connaissent les appartenances qui les font être ce qu'ils sont.

Ainsi le cadrage de ces relations est indispensable dans une petite structure telle que l'école de sages-femmes. De plus l'ambiance étant décrite comme « féminine » avec les rapports que cela peut impliquer, il est nécessaire que le cadre soit assez strict.

Il reste donc à trouver un compromis acceptable, où chaque partie pourra accepter cette interdépendance ; c'est là qu'intervient donc le processus participatif de ce mémoire.

9. QUELLES SONT LES PISTES POUR AMELIORER LE VECU DES ETUDES DE SAGES- FEMMES A NANCY

Ce vécu contradictoire, comme nous l'avons vu est un processus physiologique, multifactoriel. Ce mémoire incluant un processus participatif, nous allons maintenant étudier des pistes afin d'améliorer certains points selon les propositions des étudiants.

Ces propositions ont été réfléchies avec Madame Laurence Galliot, sage-femme cadre enseignante, et proposées à Madame Anne-Marie Cresson, Directrice de l'école, le 14 mars 2008 et bien accueillies ; les propositions concernant l'association des étudiants sages-femmes de Nancy ont été exposées en conseil d'administration le 3 mars 2008.

9.1. Propositions non réalisables en tant que telles et solutions

Le tutorat de stage

Les répondants ont été nombreux à parler d'un tutorat de stage, afin que les sages-femmes enseignantes soient plus présentes lors des stages. Malheureusement il apparaît difficile pour les sages-femmes enseignantes de réaliser un compagnonnage de stage plus intense, pour des raisons pratiques : l'enseignement en stage est individuel et demanderait un volume horaire trop important.

De plus, il apparaît évidemment que les étudiants accèdent rapidement à la maîtrise des gestes techniques ; c'est en effet l'aide à la lecture critique des dossiers médicaux, l'étude de cas cliniques, qui est le plus difficile à s'approprier.

Le développement des séances d'aide au raisonnement clinique (ARC) dès le début de l'école semble donc être indiqué ; cela permettrait aux étudiants de travailler avec les sages-femmes enseignantes, en groupes, sur des cas cliniques et des études de dossier, en progressant tout au long des années d'études dans le raisonnement. L'attente est à mon avis ici lorsque l'on parle de « tutorat de stage ». L'équipe enseignante est consciente de la nécessité de l'extension de ce système.

L'autre notion sous-jacente dans le tutorat de stage nécessiterait un tutorat réalisé par les sages-femmes de terrain. Une sage-femme serait la tutrice de stage pour un étudiant, réalisant ainsi un compagnonnage autour des objectifs de stage et du projet professionnel de l'étudiant. Il serait donc nécessaire de définir un statut de tuteur de stage. Ceci demanderait une plus grande disponibilité des sages-femmes sur le terrain et une volonté d'encadrement. Pour l'équipe enseignante, il faudrait nommer un référent pour l'étudiant sur le terrain de stage, mais également que les étudiants suivent le même roulement de professionnels¹ tout au long de chaque stage surtout durant la deuxième

¹ une équipe de professionnels, travaillant ensemble dans le planning mensuel

phase des études de sages-femmes, dans l'optique de l'insertion professionnelle proche. Le changement de roulement à chaque stage deviendrait aussi obligatoire.

Les cours non obligatoires

Cette proposition a également été redondante et est très proche de l'ambiance "collège, lycée" ressentie par les étudiants. Selon l'article 10 du règlement intérieur de l'École de Sages-Femmes de Nancy « la présence à ces diverses activités est OBLIGATOIRE pour tous les étudiant(e)s. », les activités diverses étant les unités d'enseignement théorique et clinique, les contrôles continus de connaissances, les stages hospitaliers et les gardes.

Dans l'état actuel des choses et avec des promotions de maximum 31 étudiants, il apparaît impossible de rendre les cours facultatifs ; il serait en effet inadmissible pour un professeur de se déplacer pour uniquement quelques personnes. De plus cela amènerait inévitablement à des dissensions dans la promotion, comme nous avons pu le voir dans notre enquête.

Il existerait néanmoins des solutions pour améliorer le ressenti des étudiants :

- Des cours mutualisés avec d'autres étudiants : d'autres promotions, d'autres écoles, des étudiants en médecine, en pharmacie, en dentaire ; si certains cours étaient en commun, cela permettrait d'une part une ouverture vers l'extérieur, et d'autre part de se rapprocher du système facultaire. Cela permet également de garder l'ambiance familiale des petites promotions de l'école pour d'autres cours. Ainsi, ces cours avec beaucoup d'étudiants pourraient être facultatifs au niveau de la présence, puisque le professeur aurait un grand nombre d'étudiants. Pour l'équipe enseignante, ceci est réalisable et en réflexion.

- Les aménagements d'horaires : nous le reverrons dans le prochain paragraphe, mais cet aménagement d'horaire, avec plus de temps libre pour le travail personnel, rendrait les périodes de cours plus attractives et diminuerait l'ambiance "lycée".

- Des cours facultatifs : en effet certains cours comme l'informatique et l'anglais pourraient être par groupes de niveaux, ou en option, et donc facultatifs pour certains. Ces cours facultatifs nécessiteraient donc un prérequis en début de formation pour évaluer si l'étudiant a acquis la formation initiale au préalable. L'équipe enseignante est pleinement d'accord et propose que le TOEIC Bridge devienne obligatoire en début de formation, puisqu'il sanctionnera de façon officielle le module d'anglais ; il serait aussi possible d'instaurer une évaluation d'anglais médical par le professeur d'anglais en début de cursus. Selon le score, l'étudiant sera alors dispensé de cours d'anglais puisqu'il aura validé le module.

- Assouplissement du système d'absence : ce système paraît poser problème mais il est difficile à contourner ; néanmoins il sera sans doute plus acceptable avec l'application des mesures préalablement citées. L'équipe enseignante propose une responsabilisation de l'étudiant avec déclaration honnête d'absence, qui sera comptabilisée dans le temps d'absence, sans forcément de justificatif. Ce système rapproche l'étudiant du professionnel.

9.2. Propositions réalisables

Amélioration de la communication

- La communication intra promotion : les répondants n'ont rien proposé dans cette optique.

- La communication inter promotions : ce point doit être soutenu par l'AGAT ; en effet les répondants ont apprécié les sorties organisées par l'association. Il serait donc intéressant d'organiser des sorties plus régulières et à plus grande échelle de type voyage, week-end, repas pour toutes les promotions,... Pour l'AGAT, la communication inter promotion a été le mot d'ordre cette année et pense continuer à progresser dans ce sens l'année prochaine, avec effectivement l'organisation de voyages, de sorties et d'un gala sage-femme. Le système de parrainage entre étudiants est également à approfondir et donc à revoir dans son fonctionnement actuel ; l'association est réservée quant à son application « *c'est promotion et école dépendant, nous y réfléchissons* » (la présidente de l'association - CA du 3 mars 2008). L'instauration d'un système de tutorat entre étudiants pour la préparation aux examens écrits et oraux pourrait également être intéressante ; le projet est en réflexion.

- La communication entre étudiants et école : le développement de réunions régulières avec les délégués de promotions est en train d'être mis en place ; cela va permettre de faire remonter les doléances des promotions directement vers l'équipe enseignante. Le site Internet et le système de messagerie électronique est également à développer ; si la sage-femme enseignante n'est pas disponible, puisque c'est ce qui est reproché par les répondants, on pourrait lui envoyer un mail. Les adresses mails des enseignantes pourraient être données en début de cursus aux étudiants. L'équipe enseignante est favorable à ce type de projet.

- La communication avec les sages-femmes en stage : sera traité dans la thématique Stages.

Les cours

- La redondance des cours : il apparaît pour les répondants des problèmes de redondances de cours, entre le PCEM1 et l'école, mais également des cours qui se répètent plusieurs fois dans l'année ou sur l'ensemble des années. Il convient donc de réviser le programme et d'informer les professeurs de celui-ci, afin d'éviter ce qui peut être ressenti par les étudiants comme « une perte de temps ». L'équipe enseignante envisage de réaliser des séquences modulaires autour de thématiques pour résoudre le problème. Les intervenants de chaque module seront alors réunis et connaîtrons alors précisément le contenu des cours. Cette organisation en module se rapproche du système de la faculté et bénéficierait d'une évaluation par partiels. Cette démarche sera progressive de la part de l'école.

- Des cours adaptés à la pratique professionnelle : pour les répondants, les cours paraissent parfois très loin de la profession de sage-femme et sont pauvres en cas cliniques et pratiques. Il conviendrait donc de cibler le programme et le volume horaire par matière. L'exemple type, que nous avons déjà cité, est celui-ci : « *il est anormal d'avoir des dizaines d'heures de psychiatrie contre une heure de cours sur les manœuvres obstétricales* » (Promotion 2004-2008).

- Des professeurs qui connaissent la profession de sage-femme : il serait plus aisé aux professeurs de cibler leurs cours s'ils connaissaient un minimum la profession de sage-femme et ce qu'elle peut faire. Faut-il recruter en expliquant ce qu'est la sage-femme ? Réaliser un écrit type « Qu'est ce qu'une sage-femme ? » ? Ceci sera également solutionné par l'organisation en modules, puisque l'équipe pédagogique aura des liens plus étroits dans la commande de cours et avec les intervenants. L'équipe enseignante propose également que les cours soient régulièrement évalués.

- Des cours par les sages-femmes et les sages-femmes enseignantes : ainsi, ce sont elles qui connaissent le mieux la profession de sage-femme. De plus, à l'image de Bourg-

en-Bresse, faire intervenir des sages-femmes de terrain à l'école, pourraient éventuellement aider dans les relations en stage.

- Organisation en modules, ED (Enseignement Dirigé), et TD (Travaux dirigés)

Aménagement des horaires

Il apparaît donc aisé d'aménager les horaires de cours. En effet, si les redondances sont supprimées et le programme adapté (entre programme de PCEM1 et programme officiel des études de sages-femmes), les cours plus ciblés et que certains cours deviennent facultatifs, le passage aux 35 h. qui est une demande unanime de la part de l'ensemble des répondants, devient envisageable. La demande des étudiants est également de décaler les horaires de cours de 13 h. à 17 h. pour l'après midi et de libérer le jeudi après midi, ce qui aboutirait aux 35 h.. L'équipe enseignante a conscience d'intégrer un temps de travail personnel dans la semaine.

Pour information, j'ai sondé les étudiants d'autres villes par le biais du forum Internet de l'ANESF. D'autres écoles comme Marseille, Toulouse et Bordeaux apparaissent utiliser le même système que Nancy : 40 h. en cours et en stage. Amiens et Baudelocque sont aux 35 heures par semaines, cours et stages.

Les 35 h. en stage sont également légitimés par le fait que les professionnels font 35 h., et ont par ailleurs beaucoup moins de travail personnel. Libérer du temps, c'est également donner une chance pour l'émergence du projet professionnel de la future sage-femme.

Selon l'article 28 du règlement intérieur de l'école de sages-femmes de Nancy : « En raison du statut médical de la profession, la planification de la formation clinique des étudiant(e)s sages-femmes est effectuée en semaines temps plein sur la base moyenne de 40 heures par semaine. » La sage-femme, statut médical, est néanmoins aux 35 heures. Pour l'équipe enseignante, ceci remet également en cause la durée des stages ; une uniformisation de celle-ci à trois semaines permettrait l'application d'une telle mesure.

Ces aménagements d'horaire permettront de réduire le taux d'absentéisme, d'améliorer le ressenti d'une ambiance « lycée », permettront également un meilleur épanouissement puisqu'il existera un temps pour le travail personnel et les loisirs. Le travail du mémoire pourra également être valorisé puisque l'épargne temps sera plus grande.

Ces aménagements d'horaires demandent néanmoins beaucoup de travail et d'organisation de la part de l'équipe enseignante.

Le tutorat

Le tutorat a été à l'origine créé en 2002 par Mesdames Laurence Galliot et Marie-Thérèse Arcangeli-Belgy. Il se composait de trois rendez-vous par an, voire plus sur convocation de la part de la sage-femme enseignante si un problème existait : la relation est contractuelle. La sage-femme enseignante ne doit pas intervenir dans la vie privée mais peut aider lorsque le problème est intrinsèque à la formation. Dès ses débuts, le tutorat a été un projet d'envergure autour du projet professionnel de l'étudiant.

A l'heure actuelle, les répondants pensent que le tutorat est indispensable mais que son application n'est pas en cohérence avec leurs attentes. Il apparaît un manque de cohésion sur sa forme selon les tutrices qu'il convient d'aplanir. Grâce aux réponses de mon enquête et à mes recherches sur les tutorats des grandes écoles (orientés sur le projet professionnel comme l'EBI : Ecole de biologie industrielle et le Groupe Ecole supérieure de Commerce de Chambéry Savoie), j'ai pu établir une piste de projet pour l'école de sages-femmes de Nancy. Ce projet s'adapte parfaitement à l'établissement d'une bonne socialisation professionnelle, sujet centre de ce mémoire. L'équipe enseignante est favorable à l'utilisation de ce projet comme base.

Projet de tutorat orienté sur la construction du projet professionnel

La discussion en tête-à-tête du projet professionnel avec une sage-femme enseignante est un moyen fort pour aider à la construction de ce projet.

Objectifs

- Aider l'étudiant à optimiser ses méthodes de travail en cas de difficultés.
- Aider l'étudiant à bien gérer ses contacts avec le monde professionnel (CV, lettre, contacts téléphoniques, relations).
- Aider l'étudiant à définir les types de stage adaptés à son projet : stages à option, stage interné.
- Aider l'étudiant à préciser son projet professionnel et à le finaliser.
- Soutenir l'étudiant de façon positive.

Moyens

L'étudiant gère un planning de rendez-vous avec le tuteur qu'il a choisi à la fin du premier mois de cours ; ce choix serait idéal mais comporte des limites : un tirage au sort resterait plus « juste » et les échanges de tutrice seraient alors plus formalisés. Les rendez-vous sont pris sur l'initiative de chaque étudiant, le tuteur ne le convoquant qu'en cas de problèmes graves au niveau académique ou disciplinaire. Il serait souhaitable qu'il y ait 3 à 5 rendez-vous de tutorat par an. Chaque rendez-vous devra durer entre 30 minutes et une heure.

Types de sujets abordés

- Aide à la structuration de l'emploi du temps personnel : choix des stages extérieurs, contact avec les lieux de stage, stage à option orienté sur le projet professionnel.
- Vérification des méthodes de travail
- Intégration dans l'établissement
- Intégration hors établissement.
- La réalisation d'un bilan personnel et professionnel au début de chaque année

Aide à la construction du projet professionnel de l'étudiant

Première année à l'école :

L'étudiant rencontre sa tutrice pour lui présenter :

- Les pistes qu'il envisage de suivre
- La méthode qu'il pense employer
- Les stages extérieurs qu'il pense réaliser
- Son intégration et ses méthodes de travail

Deuxième année et troisième année à l'école

Le tutorat est centré sur les affinités de l'étudiant pour un type de secteur professionnel. Le tuteur pousse l'étudiant à aller rencontrer des personnes en poste dans les secteurs concernés et à réaliser des stages en fonction de ses affinités. Ceci est surtout possible pour le moment pour le stage à option de deuxième phase.

Dernière année à l'école : préparation de la fin de cycle et à l'insertion professionnelle.

Les entretiens de début de quatrième année vont porter sur le bilan des stages et l'acquisition clinique minimale, ainsi que sur la validation de son projet professionnel, de préférence rédigé. La tutrice va poursuivre l'action entreprise dans les premières années en

discutant avec l'étudiant du type d'emploi qu'il envisage sous l'angle technique, scientifique et par rapport au mode de vie qu'il implique.

Après ce temps fort, le tutorat consistera en une série d'entretiens permettant de constater que le projet se construit par des contacts, projets et stages. La tutrice peut également guider l'étudiant dans la rédaction de son CV et de sa lettre de motivation.

Les Stages

- Responsabilisation de l'étudiant : afin que l'étudiant se sente moins infantilisé et selon les dires des répondants, il serait intéressant de donner une plus grande liberté pour ce qui concerne les lieux de stages extérieurs. Selon la directive nationale de l'ASFEEF, les étudiants sages-femmes sont prioritaires sur les terrains de stage de leur région. Si un étudiant souhaite réaliser un stage hors région, l'école doit passer par l'école de référence de la région pour obtenir un terrain de stage. Ceci pourrait donc être intéressant à envisager, mais au niveau même de l'ASFEEF, et nécessiterait plus de travail pour chaque école. Il existe beaucoup de limites quant à l'application de ce dispositif.

- Statut de l'étudiant en stage : en ce qui concerne la considération de l'étudiant en stage, les solutions sont difficiles ; le « clivage » sage-femme / étudiant est à réduire ; comme nous l'avons vu, il serait intéressant que les sages-femmes de terrain viennent à l'école de sages-femmes pour donner des cours et mieux se rendre compte de la vie étudiante actuelle. L'école devrait également travailler avec les sages-femmes de terrain sur les objectifs de stage et l'encadrement. Il serait intéressant pour l'équipe enseignante de discuter des objectifs de stages directement avec les sages-femmes de terrain et non uniquement avec la cadre du service. L'équipe enseignante pense que l'instauration d'un groupe de travail constitué de professionnel et de représentants de promotion serait intéressant.

- Répartitions des stages : les étudiants souhaiteraient que les deux stages infirmiers soient en PP1 et non répartis sur PP1 et PP2 (2^{ème} année première phase) ; l'équipe enseignante propose que le stage de chirurgie devienne un stage de médecine néonatale, afin d'acquérir des compétences plus proche de la profession. Les étudiants souhaitent également plus de stages en grossesses pathologiques ainsi qu'en secteur mère-enfant; l'équipe enseignante adhère à cette proposition.

- Indemnités de stages : une indemnité de déplacement en cas de stages extérieurs imposés et loin du domicile serait indispensable pour l'ensemble des répondants. L'article 8 du règlement intérieur expose : « Tous les frais inhérents aux stages extérieurs à l'établissement sont à la charge des étudiant(e)s. » ; l'article 12 du règlement intérieur de l'école de sages-femmes de Nancy fait partie du règlement type des écoles de sages-femmes ; il stipule : « Pendant ces gardes, les étudiant(e)s bénéficient de REPAS GRATUITS (exception faite pour les stages effectués en maternités périphériques). » A l'heure actuelle, des tickets de self sont fournis uniquement pour les gardes de nuit et les noms des étudiants en stage sont donnés au self pour les gardes de jour ; il apparaît souvent difficile pour les étudiants d'utiliser cette possibilité compte tenue de l'exiguïté des locaux et du temps imparti aux repas. Selon l'enquête de l'ANESF de 2003, seuls 43,2% des étudiants sages-femmes bénéficient de l'ensemble de leurs repas. Tout ceci est en cours de réflexion à l'école de sages-femmes de Nancy.

Les Examens

- Les cliniques : un travail plus renforcé par l'ARC (Aide au raisonnement clinique), ainsi que des enseignements dirigés par les sages-femmes enseignantes seraient positifs pour améliorer la préparation aux évaluations cliniques. En ce qui concerne la

demande d'homogénéité d'évaluation demandée par les étudiants, les évaluations sont déjà cadrées par une grille d'évaluation avec des attentes communes. La solution à ce souci ressenti serait donc que chaque évaluation soit réalisée par deux sages-femmes, dont au moins une enseignante, comme c'est le cas à l'heure actuelle pour les évaluations de fin de phase. Ce système semble plus impartial mais comporte également des limites techniques.

- Les écrits : une plus grande lisibilité des modalités d'examen est demandée par l'ensemble des répondants. L'enseignement modulaire, que nous avons vu va modifier les choses ; l'équipe enseignante a la volonté de rendre plus efficient le système d'évaluation. Des corrections écrites par les professeurs seraient bénéfiques à un meilleur retour critique sur les évaluations dispensées. Ces corrections écrites apparaissent difficile à obtenir pour l'équipe enseignante. Par rapport aux périodes de révisions avant les examens, la nouvelle organisation horaire devrait solutionner le problème.

Développement du site Internet de l'école

Madame Poutas m'a confié il y a 4 ans le développement du site Internet de l'école de sages-femmes de Nancy. Il apparaît pour le moment peu utilisé par les étudiants, mais est une véritable plate-forme d'ouverture vers l'extérieur pour les étudiants qui convoitent la profession de sage-femme.

Au détour d'un couloir, j'entendais l'autre jour de la part d'étudiants « *ça n'est quand même pas pratique de devoir courir après nos notes chez les monitrices* » ; au final le rôle des monitrices est souvent réduit à « aller consulter les notes » lorsqu'on lit les réponses à mes questionnaires. Dans le but également de responsabiliser l'étudiant et pour des raisons pratiques, il serait intéressant de donner l'accès par Internet au livret universitaire, sur identifiant et mot de passe. Cet espace dédié à chaque étudiant comprendrait également l'emploi du temps, un système de messagerie, des informations sur les conférences du moment, les changements des horaires de cours et les emplois du temps des stages extérieurs. De plus, l'école disposera d'une nouvelle salle informatique, ainsi que l'accès WIFI, dès que les travaux seront achevés. L'accès à Internet deviendra donc aisé.

Des informations pratiques telles que les coordonnées des enseignants pourraient également apparaître sur le site Internet de l'école, pour faciliter la communication et les questions. L'équipe enseignante est favorable au développement de ces espaces numériques de travail et envisage de l'inscrire lors de l'élaboration du prochain budget.

Un pas vers l'université

Il est certain que les étudiants actuels sont très influencés par l'université, puisqu'ils y ont séjourné un ou deux ans. De plus, la conjoncture des événements récents de mobilisation tend à placer l'étudiant dans une situation plus universitaire. Beaucoup de « problèmes » posés dans cette enquête peuvent se solutionner avec une universitarisation des études.

-Les échanges ERASMUS : ceux-ci deviendront sans doute possible avec l'universitarisation des études de sages-femmes.

-Reconnaissance : dans l'optique de la reconnaissance des cinq années de sage-femme, le groupe souhaiterait que les années d'études soient renommées officiellement. Cette demande doit être faite au niveau national, par le biais des associations étudiantes ; ce fait sera, nous l'espérons, largement solutionné par la mise en place du LMD.

-Changer de cadre : il est certain que si l'école de sage-femme devient UFR Sages-femmes, les locaux changeront sans doute de localisation. Il sera alors intéressant d'adapter

ces locaux à la demande des étudiants (grande bibliothèque, grande salle d'étude, cadre plus lumineux...).

9.3. Discussion

La socialisation professionnelle de la sage-femme, c'est le vécu de ses études. Ce vécu est contradictoire, c'est un processus physiologique, fait de ruptures et de conflits, nécessaire à la construction de la sage-femme. Dans le cadre du processus participatif, on apporte des assouplissements quant au cadrage de l'école, pour réduire le conflit de l'étudiant. Ce processus participatif se doit d'être constant et évolutif. Dans ses réponses sur les propositions d'amélioration, l'étudiant est aussi ambivalent. L'exemple type est le côté responsabilisation : l'étudiant souhaite que les sages-femmes enseignantes les traitent comme des adultes, alors qu'il souhaite également une plus grande présence en stage et un compagnonnage.

L'école de sages-femmes de Nancy, réalise déjà une enquête auprès des dernières années, quelques jours avant le départ vers la vie professionnelle ; cette enquête balaye toute la formation. Globalement chaque promotion souhaite des modifications différentes et il est difficile de toujours pouvoir appliquer ces idées. On peut aussi imaginer que les étudiants craignent que l'anonymat de ces questionnaires exploités par l'école elle-même soit assez fictif. Là encore un exemple de l'ambivalence du ressenti étudiant.

L'avantage de mon enquête est qu'elle s'étend sur plusieurs promotions et qu'elle fait ressortir uniquement ce qui a été noté par tous ; elle est donc globale. De plus, une évaluation de la formation par une étudiante permet de garder un anonymat complet. Le fait de créer des réunions régulières entre l'équipe pédagogique et les délégués de promotion permettra sans doute une meilleure observance du ressenti des étudiants et pourra ainsi réguler jour après jour les demandes de chaque promotion.

Chaque acteur doit donc accepter de partager son pouvoir et de se remettre en question, dans les limites du raisonnable. La formation est contractuelle.

10. L'ETUDE DE CE MEMOIRE EST-ELLE GENERALISABLE AUX AUTRES ECOLES DE SAGES-FEMMES ?

L'étude sociologique de l'école de sages-femmes de Nancy est un exemple riche en interactions ; mais les théories que nous avons appliquées aux études de sages-femmes sont en réalité applicables à chaque école de sage-femme, puisqu'elles s'appliquent à l'origine à d'autres professions. Les mêmes éléments vont influencer sur le vécu étudiant et la socialisation professionnelle. De plus les différentes enquêtes menées par l'ANESF, Monsieur David Chevalier, ou Madame Lamouille-Morel à Bourg en Bresse, concordent avec mon enquête, comme nous l'avons vu précédemment.

Ce mémoire pourrait être bien plus vaste, ainsi que l'étude qui l'accompagne, mais les contraintes en terme de pagination m'impose un certain cadrage. De plus il n'existe aucun livre de référence sur les études de sages-femmes et donc sur la socialisation professionnelle de la future sage-femme.

Mon envie est donc de travailler encore plus sur ce sujet passionnant, et de partager nos recherches avec les autres écoles de manière formalisée, pourquoi pas dans un ouvrage.

Si l'on enseigne la sociologie dans les écoles de sages-femmes, il sera aussi intéressant d'enseigner la sociologie professionnelle appliquée aux sages-femmes.

Conclusion

L'étude que j'ai réalisée à travers ce mémoire m'a été réellement bénéfique sur le plan personnel et professionnel. Elle m'a permis de répondre à mes questions sur le vécu des études et de me construire en tant que future sage-femme. J'ai également beaucoup appris sur la sociologie et la pédagogie.

La socialisation de l'étudiant à l'école de Sages-Femmes de Nancy a été le centre de ce sujet. La socialisation de l'étudiant, c'est aussi la socialisation professionnelle, ce qui fera la future sage-femme. Elle apparaissait contradictoire au fil des générations j'ai donc cherché à savoir si ce processus était physiologique ou pathologique.

Dans une première partie, j'ai visité l'histoire de la formation et de la profession dans son contexte, à travers la bibliographie et les entretiens réalisés. L'évolution de la formation est corrélée à l'évolution du statut de la sage-femme ; la sage-femme apparaît sans cesse en quête de sa véritable identité et se cherche encore en 2008. Son identité statutaire apparaît fragile tout au long de l'histoire, la formation est donc d'autant plus difficile à vivre que l'identité professionnelle n'est pas fixe.

Ensuite, j'ai étudié les théories sociologiques existantes sur la socialisation professionnelle et me suis aperçue que toute socialisation professionnelle était un processus fait de ruptures et de conflits. Il était donc intéressant de voir si ceci était applicable aux sages-femmes et d'approcher la manière d'appliquer ces théories.

Dans une seconde partie, j'ai exploité mon enquête sur le vécu des étudiants sages-femmes à l'école de Nancy et j'ai comparé mes résultats à trois enquêtes réalisées sur d'autres terrains. Ainsi, j'ai pu conclure qu'il existait une socialisation professionnelle contradictoire et ambivalente chez les étudiants sages-femmes de Nancy, mais également que ce processus existait dans d'autres écoles.

Dans une troisième partie, j'ai synthétisé les points influençant le vécu de la formation dans notre école et en général, en appliquant les théories sociologiques existantes à la socialisation professionnelles aux sages-femmes.

Au final, nous pouvons conclure que ce processus de socialisation professionnelle de la sage-femme, comprenant rupture, conflit et ambivalence, est physiologique, à Nancy, et ailleurs. Malgré tout, grâce au processus participatif inclus dans mon enquête, j'ai pu apporter des pistes d'assouplissement du système que j'ai présenté à l'équipe enseignante. Ainsi le dispositif devrait devenir plus ajusté aux demandes des étudiants et aux réalités pédagogiques pour les promotions à venir.

Mais l'histoire ne s'arrête pas en 2008 ; l'évolution des études de sages-femmes est constante et cette étude se doit d'être poursuivie et la coopération avec la sociologie est essentielle. Je souhaite persévérer dans mon travail de recherche sociologique et historique, et pourquoi pas en écrire plus sur le sujet, avec le soutien de Monsieur Chevalier, dans les années à venir.

BIBLIOGRAPHIE

❖ Ouvrages

- **Histoire de la médecine en Moselle de 1800 à 1950.**
LAZARE Jean (sous la coordination de). Metz. Imprimeries SERIS. 2000. 402 p.
- **La Maternité et les sages-femmes, de la préhistoire au XX^{ème} siècle.**
Madeleine COULON-ARPIN Tome I et II.
- **Histoire de l'art des accouchements en Lorraine des temps anciens au XX^{ème} siècle.**
Docteur François Hacquin Saint-Nicolas de Port. Editions Star. 1978.
- **Encyclopédie illustrée de la Lorraine – Histoire des Sciences et Techniques.**
Editions Serpenoise Presses universitaires de Nancy 1993 – Tome « La médecine » - André Cuvelier, Jean-Pierre Grillat, Marcel Ribon, Jean-Marie Rouillard, sous la direction de Georges Grignon.
- **Que sais-je ? « Histoire de la Lorraine ».**
Jean Schneider, Presses Universitaires de France – 1950.
- **Accoucher – Femmes, sages-femmes et médecins depuis le milieu du XX^{ème} siècle.**
Yvonne Kniebiehler – Editions ENSP 2007.
- **Sociologie de l'accouchement.**
Béatrice Jacques – Collection partage du savoir – Presses universitaires de France 2007.
- **Guide de l'enquête de terrain.**
Stéphane Beaud, Florence Weber – Éditions de la Découverte, 1998, 327 p. (Guides Repères.)
- **L'enquête et ses méthodes : Le questionnaire.**
François de Singly – Editions « Nathan Université ».
- **La Reproduction - Éléments pour une théorie du système d'enseignement.**
Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, Minuit, 1970
- **La Socialisation : construction des identités sociales et professionnelles.**
DUBAR, C - Paris : Colin, 1991, 276 p.
- **La Construction sociale de la réalité.**
BERGER et LUCKMANN - Paris : Méridiens Klincksiek, 1992, 288 p. (Sociétés)
- **Le regard sociologique - Essais choisis.**
Everett C. Hughes - Recueil de textes traduits et présentés par Jean-Michel Chapoulie 1997 , Collection : Recherches d'histoire et de sciences sociales Volume : 70 ; 344 p.

- **L'évolution pédagogique en France.**
Émile Durkheim ; Collection Quadrige Numéro 109 ; mars 1990, 2^{ème} édition - 416 p.
- **Qu'est-ce que la sociologie ?**
ELIAS, N. ; Paris : Pandora, 1981, 222 p.
- **La Construction sociale de la réalité.**
BERGER et LUCKMANN. Paris : Meridiens Klincksiek, 1992, 288 p. (Sociétés.)
- **« Participation des habitants et politique de la ville ».**
BLANC, M. - In CURAPP/CRAPS. La Démocratie locale : représentation, participation et espace public. Paris : PUF, 1999, p. 162-196.
- **Sociologie. Études sur les formes de la socialisation.**
SIMMEL, G. - Paris : PUF, 1999, 756 p. (Sociologies.)

❖ Périodiques

- **Les collections de l'Histoire « L'enfant et la famille ».**
Numéro 32 - Juillet septembre 2006.
- **Les dossiers de l'obstétrique « Au cœur de l'apprentissage professionnel : la souffrance ? ».**
Numéro 284 – Juin 2000 – 27^{ème} année.
- **Les dossiers de l'obstétrique « Quel avenir pour les sages-femmes en France ? » (Catherine-Claire Greiner) et « Apprendre et enseigner : plaidoyer pour un plaisir partagé » (Olivier Bernard).**
Numéro 359 – Avril 2007.
- **Paulette L'HERMITE LECLERCQ, « Les femmes dans la vie religieuse au Moyen Âge. Un bref bilan bibliographique ».**
Clio, numéro 8/1998, *Georges Duby et l'histoire des femmes*, [En ligne], mis en ligne le 3 juin 2005. URL : <http://clio.revues.org/document323.html>. Consulté le 19 septembre 2007.
- **Vocation sage-femme « La formation initiale des sages-femmes en 2006 ».**
Numéro 51 – Avril 2007.
- **Note sur la société - L'État et l'émergence des « groupes professionnels ».**
Pierre Dora, Johanne Collin, Shanoussa Aubin-Horth - Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie 2004.

❖ Archives

• Archives départementales de Meurthe et Moselle

-Série M

-4M article 105 : Associations amicales professionnelles. Associations de fonctionnaires, de maires, d'employés de mairie et de fonctionnaires municipaux, de membres des services publics (chemins de fer, EDF, etc.), de transporteurs privés, des membres des professions libérales (notaires, médecins, pharmaciens). Associations artisanales : déclaration de sociétés, statuts, membres du bureau, listes de membres, dissolutions.....1832-1940

-5M article 3 : Listes nominatives des médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens et vétérinaires des arrondissements de Lunéville (1874) et de Toul (1876). Liste des chirurgiens-dentistes de Nancy (1892-1893). Listes nominatives des médecins, pharmaciens et herboristes, dentistes et sages-femmes de Meurthe-et-Moselle (1894), des pharmaciens et herboristes (1897). Relevé nominatif sommaire des modifications survenues de 1897 à 1914 dans le personnel médical et pharmaceutique de Meurthe-et-Moselle. Réponses des communes à l'enquête de la sous-préfecture de Lunéville sur le personnel médical de l'arrondissement (1898). Listes des pharmaciens de l'arrondissement de Briey (1902), des médecins du département de Meurthe-et-Moselle (1912). Liste des praticiens de Meurthe-et-Moselle qui ont fait enregistrer leurs diplômes du 1^{er} janvier au 31 décembre 1914. Listes des médecins et pharmaciens du département restés dans leurs foyers (1915-1918). Statistiques annuelles du personnel médical de la France : département de Meurthe-et-Moselle(1895-1919).....1874-1918

-5M article 4 : listes nominatives des sages-femmes de Meurthe-et-Moselle (1920-1921, 1931-1939). Statistiques annuelles du personnel médical de la France : département de Meurthe-et-Moselle (1920-1926).....1920-1939

-5M article 9 : liste nominative des sages-femmes du département dressée en application de la loi du 30 novembre 1892.....fin du XIXe siècle

-5M article 12 : liste des sages-femmes résidant en Alsace Lorraine et venant exercer dans les arrondissements de Briey, Lunéville et Nancy.....fin du XIXe siècle

-5M article 15 : Conventions médicales avec l'étranger : convention médicale franco-luxembourgeoise du 30 septembre 1879 : liste des médecins, sages-femmes et vétérinaires appelés à en bénéficier (1879-1929) ; conventions médicales franco-belges des 12 janvier 1881 et 25 octobre 1910 ; listes des praticiens appelés à en bénéficier (1890-1931). Rapports sur les médecins, sages-femmes, etc. Exerçant en Alsace-Lorraine (1894-1903) ; médecins des pays annexés donnant leurs soins aux malades des communes frontalières (fin XIXe).....1890-1931

-5M article 16 : Exercice de la médecine pendant les guerres de 1914-1918 et 1939-1940 : médecins, sages-femmes, chirurgiens-dentistes etc. (1915-1918) ; rôle des médecins-majors auprès des populations civiles (1915-1919) ; attribution de lits aux civils dans les hôpitaux militaires(1918). Organisation des centres de recueil (1936-1939) ; évacuation des hôpitaux et hospices de Nancy et de Meurthe-et-Moselle à Bordeaux et en Gironde : mesures préparatoires, convois d'évacuation, personnel médical (octobre 1939).....1915-1939

-5M article 17 : Sages-femmes : cours d'accouchement à la Maison de Secours de Nancy : état des élèves sages-femmes de l'arrondissement de Lunéville proposées pour suivre les cours en 1818 ; arrêté préfectoral de désignation desdites élèves (17 janvier 1815) ; réponses des mairies à l'enquête du sous-préfet de Lunéville sur les besoins en sages-femmes diplômées de son arrondissement (1816) ; arrêtés préfectoraux de nomination des élèves sages-femmes de l'arrondissement de Lunéville (1817-1820) ; certificats de capacité de sage-femme (1854). Maisons d'accouchement autorisées à la date du 1^{er} janvier 1862. Rapports de police sur les infractions commises par certaines sages-femmes dans l'exercice de leur profession (1900-1904) ; rapport du médecin des épidémies de Meurthe-et-Moselle (1909) sur les mesures aseptiques prescrites aux sages-femmes. Etat des sages-femmes du département [vers 1940]. Ecole régionale d'infirmières des hospices civils de Nancy : rapport d'activité et de fonctionnement (1938-1939).....1815-1940

-5M article 18 : Exercice illégal de la médecine : plaintes contre les agissements de certaines sages-femmes, contre l'exercice illégal de la médecine. Correspondance entre le sous-préfet de Lunéville et le maire de Gerbéviller au sujet de prétendus officiers de santé ambulants (1800). Renseignements sur l'exercice illégal de la médecine dans la ville de Toul et ses environs (1822), dans les arrondissements de Château-Salins (1827), de Nancy et Sarrebourg (1824-1837). Plainte adressée au jury médical du département de la Meurthe contre un habitant de Nancy qui exerce sans diplôme l'art dentaire (Nancy, 7 octobre 1839). Exercice illégal de la médecine par des officiers de santé (1855), de la médecine et de la pharmacie par des habitants du canton de Vézelize (1859), de la médecine par une sœur de la Doctrine Chrétienne de Goviller, par le curé d'Houdreville (1861) ; exercice illégal de la médecine (1910-1914 ;1935-1937). Exercice de la chirurgie : demande par la commission administrative de l'hospice civil de Pont à Mousson du maintien de son chirurgien jusqu'à ce qu'il ait satisfait aux exigences du jury. Exercice illégal de la chirurgie par un suisse originaire de Zurich (1806). Interdiction à un américain d'exercer la chirurgie dans la Meurthe (1817).....1800-1937

-Série W

-W691 article 18 : Maternité départementale « A. Pinard » à Nancy : personnel (recrutement, rémunération).....1949-1960

-W1190 article 67 : Maternité départementale de Nancy : « hôtel des sages-femmes et école de sages-femmes » : plans, programmes et études.

-W1629 article 172 : Hôpital Maringer. Gynécologie. Maternité Départementale.....1909-1951

-W1949 article 43 : Maternité. Ecole de Sages-Femmes. Centre de pharmaco vigilance. INSERM. Centre de transfusion sanguine. Comité Régional Educatif pour la santé. Centre anti-poison.....1974-1984

- **Bulletins de l'association amicale des élèves et anciennes élèves de l'école de sages-femmes de Nancy**

Bulletin numéro 1 - Janvier 1947
Bulletin numéro 4 - Octobre 1947 p. 44
Bulletin numéro 6 - Avril 1948 p. 8
Bulletin numéro 13 - Janvier 1950 p. 29
Bulletin numéro 16 - Octobre 1950 p. 5
Bulletin numéro 18 - Avril 1951 p. 44
Bulletin numéro 22 - Mai 1952 p. 21
Bulletin numéro 23 - Juillet 1952 p. 28
Bulletin numéro 27 - Septembre 1953 p. 3
Bulletin numéro 32 - Décembre 1954 p. 31
Bulletin numéro 37 - Mars 1956 p. 3
Bulletin numéro 49 - Janvier mars 1965 p. 16 p. 24
Bulletin numéro 51 - Juillet septembre 1965 p. 19
Bulletin numéro 55 - Juillet septembre 1966 p. 7
Bulletin numéro 59 - Juillet septembre 1967 p. 25
Bulletin numéro 64 - Octobre décembre 1968 p. 5 p. 40
Bulletin numéro 65 - Janvier mars 1969 p. 7
Bulletin numéro 72 - Octobre décembre 1970 p. 5
Bulletin numéro 76 - Octobre décembre 1971 p. 5
Bulletin Exceptionnel 1972 (Annuaire)
Bulletin numéro 84 - Janvier Mars 1973 p. 6
Bulletin numéro 87 - Mise à jour annuaire 1974
Bulletin numéro 88 - Octobre Décembre 1974 p. 24
Bulletin numéro 89 - Janvier Mars 1975 p. 11
Bulletin numéro 93 - Janvier Mars 1976 p. 26
Bulletin numéro 108 - Décembre 1979 p. 26
Bulletin numéro 110 - Mai Août 1980 p. 7
Bulletin numéro 111 - Septembre Décembre 1980
Bulletin numéro 113 - Mai août 1981 p. 23
Bulletin numéro 114 - Septembre Décembre 1981 p. 5
Bulletin numéro 123 - Septembre Décembre 1984 p. 35
Bulletin numéro 124 - Janvier Avril 1985 p. 5
Bulletin numéro 126 - Septembre Décembre 1985 p. 43 p. 35
Bulletin numéro 132 - Septembre Décembre 1987 p. 31 p. 34
Bulletin numéro 147 - Septembre Décembre 1992 p. 16
Bulletin numéro 149 - Mai Août 1993 p. 19
Bulletin numéro 158 - Juin 2001
Bulletin numéro 159 - Mai 1998 p. 35
Bulletin numéro 160 - Juin 2003 p. 33
Bulletin numéro 161 - Juin 2004 p. 1

❖ **Mémoires**

- **La sage-femme face à l'histoire.**

Mémoire présenté et soutenu par Muriel IZQUIERDO en 1997 à Nancy.

- **1930-1965 : Trente-cinq ans de vie à la Maternité Régionale Adolphe Pinard racontés par les sages-femmes...**

Mémoire présenté et soutenu par Amandine Georges épouse Laurent en 2003 à Nancy.

- **Sage-femme en quête d'identité.**

Mémoire présenté et soutenu par Karen Methia en 2002 à Nancy.

- **La vocation des étudiants sages-femmes recrutés par PCEM1.**

Mémoire présenté et soutenu par Sabine EYER en 2005 à Nancy.

- **Un cursus universitaire pour les sages-femmes.**

Mémoire présenté et soutenu par Alice Hoffmann en 2007 à Nancy.

- **Introduction de l'apprentissage par problèmes à l'école de sages-femmes de Nancy : Pourquoi et comment ?**

Mémoire présenté et soutenu par Laurence Galliot et Marie-Thérèse Arcangeli-Belgy
Sages-femmes cadres enseignantes DU pédagogie médicale 2002 – Faculté de Médecine de Nancy – Besançon – Dijon – Reims – Strasbourg.

❖ **Enquêtes**

- **Evaluation de la formation initiale dispensée à l'école de sages-femmes de Bourg-en-Bresse.**

Extrait du mémoire présenté par Françoise Lamouille-Morel, sage-femme enseignante au CH de Bourg-en-Bresse pour l'obtention du Diplôme Universitaire de Pédagogie Médicale – Année universitaire 2005-2006, document issu du numéro 360, mai 2007 des Dossiers de l'Obstétrique, page 6.

- **Enquête de David Chevalier, docteur en sociologie.**

Enquête sociologique réalisée en 2002-2003 et 2003-2004, lors d'interventions en sociologie dans les promotions ESF2

- **Enquête Nationale : Le vécu de la formation initiale des étudiants sages-femmes.**

Association Nationale des Etudiants Sages-Femmes (ANESF) - 2003

❖ **Sites Internet**

- <http://www.ordre-sages-femmes.fr>

- <http://www.wikipedia.com>

- http://www.ebi-edu.com/L_Ecole/Pedagogie/Tutorat/index.htm

- <http://www.esc-chambery.fr/-Trajectoire-.html>

ANNEXE I : STATUT DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ELEVES ET ANCIENNES ELEVES

ASSOCIATION AMICALE DES ELÈVES
ET ANCIENNES ELÈVES DE L'ÉCOLE
D'ACCOUCHEMENTS DE LA MATERNITÉ
DE NANCY

Rue du Docteur Heydenreich
NANCY (Meurthe-et-Moselle)

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET AMICALE (loi de 1901)
des Flèves et Anciennes Flèves Sages-Femmes de
l'École d'Accouchement de la Faculté de Médecine
de Nancy

STATUTS

Article 1° - Une association amicale est formée entre les élèves et les anciennes élèves sages-femmes de l'École d'Accouchement. Son siège social est fixé à l'École, rue du Docteur Heydenreich à Nancy. Il peut être modifié par un vote de l'Assemblée Générale. La durée de l'Association est illimitée.

Article 2 - But de l'Association

L'Association a pour but :

- a) de resserrer les liens entre les élèves et anciennes élèves de la Faculté de Médecine de Nancy
- b) de développer leur activité sur les différents plans de solidarité, de perfectionnement professionnel, moral, social, scolaire, post-scolaire par tous les moyens dont elle peut disposer : réunions amicales, enseignement post-universitaire, publication d'un bulletin.
- c) de procurer à ses membres certains avantages inhérents à leur profession.

Article 3 - L'Association se compose :

- 1° de membres actifs
- 2° de membres actifs scolaires
- 3° de membres associés
- 4° de membres d'honneur
- 5° de membres honoraires
- 6° de membres bienfaiteurs

Peut être membre actif toute ancienne élève de l'École qui adhère aux statuts et qui paie la cotisation fixée par ceux-ci.

Peuvent être également membres actifs-scolaires, les élèves de l'École. Leur cotisation est fixée chaque année en assemblée générale.

Peuvent être acceptées comme membres associés, les sages-femmes diplômées d'une Faculté ou d'un École de province française.

La cotisation annuelle des membres associés est la même que celle des membres actifs. Un droit d'entrée au sein de l'Association devra être versé après avis favorable donné par le Conseil d'Administration.

Le montant de la cotisation annuelle ainsi que le droit d'entrée pour les membres associés et le prix de l'abonnement au bulletin trimestriel est fixé en assemblée générale.

Il sera remis à chaque membre une carte d'adhérent.

Sont membres d'honneur de droit, les médecins de toutes les disciplines participant à l'enseignement post-universitaire, les gynécologues accoucheurs anciens internes de la Maternité qui acquittent leur cotisation.

Sont membres bienfaiteurs les personnes ou sociétés ayant fait des dons à l'Association.

Madame la Sage-Femme en Chef de l'École de Sages-Femmes est de droit présidente de l'Association.

Article 4 - Toute demande d'admission dans l'association doit être adressée, par écrit, à la Présidente à son domicile. Elle doit indiquer les noms, prénoms, adresse exacte de la pétitionnaire et, s'il s'agit d'un membre actif, la date de la délivrance du diplôme.

Article 5 - L'admission n'est prononcée définitivement qu'après approbation du Conseil d'Administration. Chaque candidature sur demande d'un membre adhérent peut être soumise à discussion et donner lieu à un vote au scrutin secret.

Article 6 - le titre de membre de l'Association se perd :

- 1- par démission
- 2- par radiation prononcée pour un motif grave par le Conseil d'Administration (cette décision doit être prise à la majorité des deux tiers des membres présents).
- 2- par un non paiement de la cotisation pendant une période de trois années consécutives.

Article 7 - Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite ainsi que les jeux d'argent.

L'assemblée générale élit une commission de contrôle chargée de la vérification des comptes de l'Association. Cette commission se compose de deux membres pris en dehors du Conseil d'Administration, élue pour six ans, non rééligible avant une période de six ans lorsqu'ils sont venus à bout de leur mandat.

Lors de la première élection des membres de la Commission de contrôle, l'un d'entre eux ne sera élu que pour trois ans de telle sorte que par la suite l'Assemblée Générale ait à élire un membre en même temps que le renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'Administration.

Article 8 - Le Conseil d'Administration se compose de quinze membres élus pour six ans renouvelable par moitié tous les trois ans.

Les membres sortants peuvent être réélus.

Les membres élèves sages-femmes ont la faculté de faire représenter leurs intérêts particuliers par une délégation de trois membres (un par promotion).

En cas de décès ou de démission d'un membre du Conseil d'Administration ou de la Commission de contrôle avant l'expiration de son mandat, son remplaçant n'est élu que pour la période restant à courir.

Chaque année, dans la période qui suit l'assemblée générale, le Conseil d'Administration organise son bureau. Les élections, à cet effet, ont lieu au scrutin secret.

Article 9 - Tout membre actif de l'Association est éligible s'il pose sa candidature quinze jours avant l'Assemblée générale. Les candidats sont élus à la majorité relative. En cas d'égalité des voix, la plus âgée est élue. En matière d'élection, le vote par correspondance est admis mais non le vote par procuration.

Aucune adhérente ayant encouru une sanction du Conseil de l'Ordre ne peut être membre du Conseil d'Administration.

Article 10 - Le Conseil d'Administration s'assemble toutes les fois qu'il est convoqué par la Présidente où, en son nom par la secrétaire générale. Tout membre

du Conseil d'Administration qui aura été absent à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire s'il n'a présenté, chaque fois, une excuse reconnue valable par celui-ci

Article 11 - Toutes les délibérations sont prises à la majorité des suffrages. La présence de 4 membres au moins est nécessaire à leur validité. En cas de partage, la voix de la présidente est prépondérante.

Article 12 - Le secret sur les délibérations est de rigueur tant que le Conseil d'Administration n'en a pas autorisé la publication.

Article 13 - Ressources

Les ressources de l'Association se composent :

- 1° - des cotisations de ses membres
- 2° - de l'abonnement au bulletin
- 3° - des subventions qui pourraient lui être accordées

L'avoir de l'association est affecté :

- 1° - à la publication du bulletin trimestriel
- 2° - aux frais de réunions
- 3° - aux frais de correspondance, impression et autres, autorisés par le Conseil d'Administration.
- 4° - à la constitution d'un fonds de réserve

Fonds de réserve - Un fonds de réserve sera constitué et composé de la façon suivante : un dixième des ressources annuelles et des revenus de ces sommes.

Article 14 - La trésorière demeure chargée des fonds et ne peut en disposer qu'en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration.

Article 15 - Les adhérentes se réunissent en Assemblée Générale une fois par an, au lieu et date fixés par le Conseil d'Administration. En outre, lorsqu'il le juge nécessaire celui-ci peut convoquer les adhérentes en Assemblée Générale extraordinaire.

Les membres empêchés d'assister aux Assemblées générales peuvent s'y faire représenter par procuration adressée à un membre de leur choix et remis par celui-ci à la secrétaire générale au début de la séance. Chaque représentant n'a droit qu'à trois procurations.

Article 16 - Fonctions des membres du bureau

La Présidente répartit les travaux de bureau. Elle en est responsable, elle en a la direction. Elle préside aux séances. Elle prend part à toutes les décisions.

En cas d'empêchement elle est remplacée dans ses fonctions par une des vice-présidentes.

Elle est gardienne des archives et documents officiels.

La Secrétaire Générale prend les notes aux réunions. Rédige les procès verbaux de l'Assemblée Générale annuelle et des réunions du Conseil d'Administration. Elle écrit et répond aux adhérentes en accord avec la présidente. Elle est responsable du compte-rendu moral de l'Assemblée Générale pour l'exercice écoulé. Elle rédige le bulletin qui doit contenir le compte rendu de la précédente Assemblée Générale (mariage, décès, adhésions nouvelles, elle en est responsable).

Elle est secondée dans sa tâche par la secrétaire-adjointe qui prépare et expédie les convocations se référant au fichier des noms des adhérentes à jour de leurs cotisations.

Article 17 - L'Assemblée générale entend et approuve s'il y a lieu les rapports qui lui sont présentés au nom du Conseil d'Administration notamment par la Présidente et la Trésorière à laquelle, après approbation de la Commission de contrôle, elle donne quitus de sa gestion.

Elle se prononce sur toutes les questions qui peuvent lui être soumises.
Les résolutions sont adoptées à la majorité des membres présents ou représentés.

Article 18 - Toute modification aux statuts doit être soumise au Conseil d'Administration trois mois avant l'Assemblée Générale. Un rapporteur nommé par le Conseil d'Administration fait connaître à l'Assemblée générale l'avis du Conseil sur chacune des propositions et l'assemblée statue à la majorité absolue des membres présents ou représentés qui devront former, au minimum, la moitié des membres de l'Association. Lorsque ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée est convoquée et réunie dans les délais d'un mois, assemblée dont les décisions sont valables quelque soit le nombre des membres présents ou représentés.

L'ordre du jour de cette assemblée doit comprendre nécessairement et exclusivement toutes les questions portées à l'ordre du jour de la première assemblée, sur lesquelles il n'a pu être délibéré valablement.

Article 19 - La dissolution de l'Association ne pourra être mise en discussion que si elle est proposée par écrit au Conseil d'Administration par un nombre de membres au moins égal au tiers du nombre des membres de l'Association.

Le Conseil d'Administration soumettra cette proposition à une Assemblée Générale extraordinaire qui se réunira dans un délai maximum de deux mois à partir de la réception de cette proposition. La dissolution ne sera prononcée que si les membres présents ou représentés forment, au minimum, les deux tiers des membres de l'Association.

En cas de dissolution, l'Assemblée statue sur l'emploi de tous les fonds qui devront recevoir une destination conforme au but de l'Association. Elle élit les commissionnaires chargés de l'exécution de ses décisions.

Article 20 - Les présents statuts sont déposés conformément aux prescriptions de la loi.

La Présidente

La Secrétaire Générale

Melle M.A. PUMREPT.

Melle L. FAOUY.

ANNEXE II : REGLEMENT INTERIEUR

REGLEMENT DE L'ECOLE DE SAGES-FEMMES "Albert FRUHINSHOLZ NANCY" ANNEE 2007/2008

d'après le règlement type sur le régime intérieur des Ecoles de Sages-Femmes arrêté
du 19 juin 1984 modifiant l'arrêté du 30 décembre 1975
Journal Officiel du 4 juillet 1984

TITRE 1er

ADMINISTRATION GENERALE - ADMISSION DES ETUDIANTS (ES)

ART 1 :

L'Ecole de Sages-Femmes de NANCY dispense la formation théorique et pratique en vue du Diplôme d'Etat de sage-femme. Ce Diplôme est délivré par l'U.F.R. Sciences Médicales de NANCY.

Les étudiant(e)s prennent inscription à la Faculté de Médecine et paient le droit annuel de scolarité des universités.

ART 2 :

L'Ecole est administrée par la MATERNITE REGIONALE A.PINARD et le CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE.

La direction est assurée par Monsieur le Professeur Michel SCHWEITZER Directeur Technique et Madame Martine POUTAS Directrice.

ART 3 :

Après réussite au concours de la 1^{ère} année des études de médecine, la durée des études est de 2 cycles de 2 ans chacun. La rentrée universitaire a lieu chaque année, mi septembre pour toutes les promotions.

ART 4 :

Avant la fin du premier trimestre, les étudiant(e)s de chaque promotion désignent l'un d'entre eux pour les représenter auprès de la Direction de l'Ecole, du Conseil Technique et du Conseil de Discipline.

Cette désignation a lieu à vote secret à la majorité absolue au premier tour, à la majorité simple au second tour.

ART 5 :

Aucun(e) étudiant(e) ne peut être admis(e) dans l'année supérieure, s'il n'a satisfait à l'examen correspondant et s'il n'a accompli la totalité des stages, conformément à la réglementation en vigueur concernant le contrôle des connaissances et les différents examens.

Nul ne peut être autorisé à effectuer une phase en plus de 3 ans, sauf dérogation accordée par la sage-femme directrice de l'école et le directeur technique et d'enseignement après avis du conseil technique.

Lorsque la durée des stages non validés est inférieure ou égale à 2 mois, les étudiant(e)s sont autorisé(e)s à accomplir ces stages entre les deux sessions. Ils ou elles peuvent se présenter à l'examen dès la session de juin. Toutefois, leur réussite ne peut être prononcée par le jury qu'à la session de septembre lorsque la totalité des stages est validée et au vu d'un total de notes suffisant, obtenu soit à l'une, soit à l'autre des sessions. Les stages non validés doivent impérativement être effectués avant la rentrée scolaire suivante.

ART 6 :

L'exclusion d'un(e) étudiant(e) pour inaptitudes théoriques ou pratiques aux études de sage-femme, est prononcée par le Directeur Technique sur avis conforme du Conseil Technique qui reçoit communication du dossier. Le Conseil Technique doit entendre l'étudiant(e).

ART 7 :

Les mutations d'une Ecole à une autre ne peuvent être accordées que pour un MOTIF EXCEPTIONNEL et uniquement en fin du 1^{er} cycle.

Elles ont lieu à la fin de l'année scolaire, dans la limite des places disponibles et après accord des deux directrices.

ART 8 :

Les études de sages-femmes sont gratuites. Toutefois, les étudiant(e)s doivent acquitter chaque année, un droit d'inscription et de bibliothèque fixé par arrêté interministériel (égal au montant du droit annuel de scolarité des universités). Par ailleurs, ils ou elles paient le cas échéant à la collectivité gestionnaire, une participation forfaitaire pour les photocopies.

Tous les frais inhérents aux stages extérieurs à l'établissement sont à la charge des étudiant(e)s.

TITRE II

ENSEIGNEMENT - STAGES

ART 9 :

L'enseignement donné à l'école est conforme au programme fixé par arrêté ministériel (arrêté 11/12/01).

ART 10 :

L'enseignement comporte des unités d'enseignement théorique et clinique, des contrôles continus de connaissances, des stages hospitaliers et des gardes en salle de naissances et néonatalogie.

L'enseignement théorique doit être dispensé dans la mesure du possible par des enseignants de l'U.F.R. Sciences Médicales à laquelle se trouve rattachée l'école de sages-femmes.

La présence à ces diverses activités est OBLIGATOIRE pour tous les étudiant(e)s.

Elle est contrôlée par les sages-femmes enseignantes et les responsables des stages.

ART 11 :

Les unités d'enseignement théorique et clinique sont réparties en deux phases.
Tout au long de la formation, les aptitudes et acquisitions des connaissances des étudiant(e)s sont évaluées par un contrôle continu portant sur chaque unité d'enseignement théorique et clinique.

De plus, un examen prenant en compte les résultats du contrôle continu est organisé à la fin de chaque phase d'études.

La participation aux épreuves de contrôles continus et/ou d'examen final est obligatoire pour tous les étudiant(e)s : l'étudiant(e) doit signer les feuilles de présence qui sont la preuve unique de sa participation à l'épreuve.

Lors des contrôles continus et des examens, les épreuves écrites sont anonymes

En cas d'absence à un contrôle continu la note zéro sera appliquée.

L'absence à une épreuve ou à l'ensemble des épreuves d'une session d'examen est comptée comme un échec à cette session.

Les examens de fin de phase font l'objet de deux sessions annuelles, organisées sous le contrôle de l'unité de formation et de recherche de médecine à laquelle est rattachée l'école de sages-femmes.

Les étudiant(e)s qui échouent à la première session d'examen sont autorisé(e)s à se présenter à la deuxième dans les conditions fixées par l'arrêté du 11 décembre 2001.

Les étudiant(e)s qui n'ont pas validé une année sont autorisés à redoubler dans les limites prévues à l'article 11. Dans ce cas, ils ou elles ne conservent pas le bénéfice des unités d'enseignement éventuellement acquises au titre de l'année effectuée une première fois.

ART 12 :

Les étudiant(e)s sages-femmes assurent, par roulement, des gardes en maternité, de jour ou de nuit. Dans cette dernière hypothèse, l'étudiant(e) est dispensé(e) le lendemain, des activités prévues à l'article 10 ci-dessus. (Les gardes de nuit peuvent être transformées en gardes de jour pour les étudiantes enceintes). Pendant ces gardes, les étudiant(e)s bénéficient de REPAS GRATUITS (exception faite pour les stages effectués en maternités périphériques).

ART 13 :

Au cours de leurs études, les étudiant(e)s reçoivent, conformément au programme fixé par arrêté interministériel, une formation clinique minimale qui fait l'objet pour chacun d'un relevé à l'issue de la formation.

Certains stages peuvent être effectués sous forme de vacances.

Les stages sont obligatoirement effectués dans la région de l'école au cours de la première phase et préférentiellement dans cette même région au cours de la 2^{ème} phase, ou dans d'autres régions, en accord avec :

- L'équipe enseignante
- La Direction de l'Ecole de Sages-Femmes de la région concernée

En fin de 1^{ère} année de la 2^{ème} phase, des stages à l'étranger peuvent être organisés après approbation de l'équipe pédagogique et du conseil technique et après établissement de conventions spécifiques.

ART 14 :

La sage-femme Directrice fait connaître à tous les étudiant(e)s leur emploi du temps, par affichage. Cet emploi du temps est affiché à la rentrée universitaire pour toute l'année en ce qui concerne l'alternance entre les stages et les cours.

ART 15 :

Pour chaque étudiant(e), il est tenu un livret universitaire et un carnet de stages, sur lesquels seront portés tous les contrôles des connaissances écrits et oraux, ainsi que les appréciations de stages.

ART 16 :

Les étudiant(e)s sages-femmes ont envers les malades, les mêmes devoirs que tout le personnel de l'établissement.

Ils ou elles sont tenu(e)s au **SECRET PROFESSIONNEL**. Ils ou elles s'engagent à respecter la charte du patient hospitalisé et les règles de fonctionnement de l'établissement ou de la structure qui les accueillent en stage.

Tout incident survenant en stage doit immédiatement être relaté par écrit à la directrice.

ART 17 :

Les étudiant(e)s doivent être présent(e)s dans les salles de cours à l'heure prévue pour ces cours. La participation à une formation implique ponctualité et assiduité. L'enseignant ou intervenant peut refuser l'entrée de la salle de cours aux retardataires.

ART 18 :

Il est interdit de fumer dans les locaux à l'exception des éventuels lieux réservés aux fumeurs.

Les étudiant(e)s doivent impérativement veiller à appliquer les règles d'hygiène et de propreté dans les locaux. Il est donc interdit de consommer des boissons ou toute denrée alimentaire dans les salles de cours, de travaux pratiques, le local informatique et la bibliothèque.

ART 19 :

L'utilisation de téléphones mobiles est prohibée pendant la durée des cours, des stages et des examens.

ART 20 :

Les étudiant(e)s en stage véhiculent l'image de l'école et de la profession. A ce titre, leur tenue vestimentaire et leur comportement doivent être en accord avec les recommandations du Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (C.L.I.N.) :

- Hygiène corporelle
- Cheveux propres, courts ou attachés
- Pas de bijoux (y compris piercing)
- Absence de vêtements civils sous la tenue de stage

TITRE III

SURVEILLANCE MEDICALE DES ETUDIANTES

ART 21 :

Les étudiant(e)s de 1^{ère}, 2^{ème}, année d'études, sont assujetti(e)s aux dispositions du régime des assurances sociales des étudiants.

Les 3^{ème} et 4^{ème} année sont des "étudiant(e)s salarié(e)s" et immatriculé(e)s à la MNH

Les étudiant(e)s âgé(e)s de plus de 28 ans, doivent contracter une assurance volontaire.

ART 22 :

Dès l'entrée à l'école, la sage-femme Directrice s'assure que le dossier médical exigé de chaque étudiant(e), pour l'admission dans les écoles de sages-femmes, est complet. Au cours de leurs quatre années d'études, les étudiant(e)s sont soumis(e)s à un examen de santé annuel, comprenant notamment un contrôle radiographique et une intradermo-réaction à 10 U.I. de tuberculine.

Le maintien des étudiant(e)s en scolarité est subordonné aux résultats de ces visites médicales.

Les examens médicaux sont consignés sur le carnet de santé confié au service de santé dont relève l'école.

Pour les urgences et petites maladies courantes, la surveillance médicale des étudiant(e)s est assurée par l'Assistant de garde.

ART 23 :

En cas d'accident de trajet ou d'accident de travail, l'étudiant(e) fait procéder au constat du dommage conformément à la réglementation en vigueur. La déclaration administrative est effectuée selon les modalités fixées par l'établissement de rattachement de l'école, qui sont communiquées aux étudiant(e)s à la rentrée.

ART 24 :

Les étudiant(e)s sages-femmes, lors des consultations externes, sur présentation de leur carte d'assuré social, ne paient que le ticket modérateur :

- 40 % pour les examens de laboratoire

- 30 % pour les consultations et autres examens

En cas de nécessité l'étudiant(e) pourra faire appel à une ambulance privée.

TITRE IV

DISCIPLINE GENERALE

ART 25 :

Le régime de l'Ecole est l'externat.

Les étudiant(e)s ont la possibilité de s'adresser au centre régional des œuvres universitaires et scolaires pour obtenir une chambre en résidence universitaire.

Quel que soit le régime adopté, l'étudiant(e) s'engage à effectuer ses stages aux horaires qu'implique l'organisation des services hospitaliers.

ART 26 :

Les étudiant(e)s effectuent en moyenne quarante heures de stage par semaine sauf les services de gardes.

Ils ou elles bénéficient par roulement d'un repos hebdomadaire de 48 heures.

Les étudiant(e)s sont dispensé(e)s de stage et de cours les jours fériés.

La MATERNITE de NANCY assure l'entretien des tenues de stages (polyester et coton), blouses, tabliers et tuniques-pantalons.

ART 27 :

Le 1^{er} cycle a une durée de 104 semaines :

incluant les vacances

Noël et jour de l'An : 2 semaines X2 = 4 semaines

Hiver : 1 semaine X2 = 2 semaines

Printemps : 2 semaines X2 = 4 semaines

Eté 6 semaines X2 = 12 semaines

Le 2^{ème} cycle a une durée de 92 semaines :

incluant les vacances

Noël / Nouvel an 2 semaines X2 = 4 semaines

Hiver : 1 semaine X2 = 2 semaines

Printemps : 2 semaines X2 = 4 semaines

Eté : 6 semaines

ART 28 :

En cas de maladie ou d'événement grave, l'étudiant(e) ou sa famille, est tenu(e) d'avertir **AVANT 10 H**, la sage-femme Directrice de l'Ecole, du motif et de la durée approximative de l'absence. Un certificat médical devra être fourni indiquant la durée du congé. En cas de prolongation de la maladie, le certificat doit être renouvelé par le médecin traitant à la date prévue pour la reprise des études.

Toute absence injustifiée est passible de sanction et la Directrice se réserve le droit d'appeler les parents au delà d'une demie journée d'absence non justifiée.

Toutes absences en stage et en cours seront récupérées. Cependant, les étudiant(e)s pourront bénéficier, après avis favorable du Conseil Technique, de 10 jours maximum (80 heures) d'absences non récupérables, par année d'études en cas de maladie ou d'événement grave, ainsi que de **trois jours exceptionnels** maximum, pour le décès d'un parent proche.

En raison du statut médical de la profession, la planification de la formation clinique des étudiant(e)s sages-femmes est effectuée en semaines temps plein sur la base moyenne de 40 heures par semaine.

Conformément au règlement intérieur les absences inférieures à 3 jours (24 heures) seront récupérées. Au-delà de 20 % d'absence, le stage ne peut pas être validé.

Toute absence en stage ou en cours prévenue au delà de 10H sera récupérée dans les stages, ce malgré la présentation d'un certificat médical, et sera sanctionnée d'un "avertissement".

Les étudiantes sages-femmes enceintes doivent cesser toute activité conformément aux prescriptions édictées en matière de législation du travail.

Toutefois le repos de maternité pourra être égal à celui des étudiants(es) soit 2 mois sur demande de l'étudiante et avec accord de son médecin traitant. Une mise en disponibilité d'une année est conseillée. Les étudiantes devront alors, conformément aux dispositions ci-dessus, compenser leur absence.

Toute absence lors d'un contrôle de connaissances sera sanctionnée par la note 0.

En cas d'absences répétées en cours et en stage, le Directeur Technique peut soumettre le cas de l'étudiante au Conseil Technique.

ART 29 :

Durant toute épreuve écrite, les étudiant(e)s devront s'abstenir de quitter la salle d'examen, sauf cas grave. Le cas échéant, ils ou elles devront être accompagnés par une personne désignée à cet effet afin d'éviter toute tentative de fraude.

Les communications entre étudiants lors de ces épreuves sont interdites.

La simple possession d'un document non autorisé constaté au cours d'une épreuve écrite ou l'utilisation de papier autre que celui distribué pour l'épreuve d'examen sera considéré comme une tentative de fraude.

Toute fraude caractérisée entraînera l'exclusion immédiate de l'étudiant(e) de la salle d'examen.

Lors d'une tentative de fraude, l'enseignant ou toute personne chargée de la surveillance sera habilité à faire un rapport qui pourra entraîner une sanction.

ART 30 :

Les étudiant(e)s doivent se soumettre à toutes les règles d'organisation intérieure de l'école et se conformer aux instructions qui leur sont données.

Ils ou elles doivent prendre soin du matériel qui leur est confié. Tout objet détérioré ou brisé sera remplacé aux frais de l'étudiant(e) responsable. Il est obligatoire pour les étudiant(e)s d'adhérer à une ASSURANCE ou une MUTUELLE pour se prémunir à l'égard de tout risque personnel éventuel.

Les risques individuels survenant au cours du stage et au cours de trajet sont couverts par la législation professionnelle.

Les étudiant(e)s doivent avoir en toute circonstance une mise soignée. La tenue classique est de rigueur. Les percings sont déconseillés.

Tout(e) étudiant(e) qui manquerait à ses obligations concernant la tenue, le travail ou la discipline générale, pourra être traduit(e) devant le conseil de discipline de l'Ecole.

ART 31 :

Le Conseil de Discipline de l'Ecole comprend :

- Le médecin Directeur Technique et d'Enseignement, Président
- Le Directeur de la Collectivité Gestionnaire
- Le Médecin Inspecteur Régional de la santé ou son représentant, représentant le Conseil Technique
- Un Professeur Enseignant de l'Ecole
- La Sage-Femme Directrice
- Une Sage-Femme Enseignante
- Le ou la représentant(e) de la promotion de l'étudiant(e) appelé à comparaître.

Le Conseil statue à la majorité des voix, l'étudiant(e) en cause ayant été entendu(e).

ART 32 :

En cas d'infraction à la discipline, les étudiant(e)s peuvent encourir les sanctions suivantes :

- avertissement
- blâme
- exclusion temporaire
- exclusion définitive

Ces sanctions figurent au dossier de l'étudiant(e). En cas de faute grave, le Directeur Technique de l'école peut exclure un(e) étudiant(e) en attendant sa comparution devant le Conseil de Discipline qui devra se réunir dans le mois qui suit.

Toute exclusion d'un(e) étudiant(e) doit être communiquée pour information aux autorités de tutelle dans les quinze jours, accompagnée du procès verbal de la séance du Conseil de Discipline.

TITRE V

DISPOSITIONS DIVERSES

ART 33 :

L'Ecole souscrit auprès de la compagnie d'Assurance de son choix une police d'assurance en responsabilité civile.

ART 34 :

En cas d'incendie, les consignes affichées dans les salles de cours et les couloirs de circulation devront être rigoureusement suivies. De même, les étudiant(e)s devront se soumettre aux exercices d'alerte et / ou d'évacuation des locaux qui pourraient être organisés.

Il est interdit d'utiliser des extincteurs et les boutons d'évacuation d'urgence à d'autres fins que celles pour lesquelles ils sont destinés. Tout contrevenant à ces prescriptions s'expose à des sanctions.

ART 35 :

Des Associations peuvent fonctionner dans l'établissement. Leur autorisation, leur fonctionnement et / ou leur domiciliation à l'école de sages-femmes est subordonnée à l'autorisation du directeur général après que les statuts lui aient été soumis.

Ces associations ne peuvent en aucun cas avoir un objet ou une activité de caractère politique, religieux ou commercial. Elles doivent s'interdire de véhiculer tout prosélytisme et toute propagande.

Les membres de ces associations répondent de leurs actes devant la loi, la responsabilité de la Maternité de NANCY ne pouvant en aucun cas être recherchée.

ART 36 :

Le présent règlement est revu et éventuellement corrigé chaque année, au cours de la réunion du Conseil Technique sur proposition de la commission paritaire ainsi constituée :

- Le Directeur Technique de l'Ecole
- Le Directeur de la Collectivité Gestionnaire
- La Directrice et les 4 représentant(e)s de promotion.

ART 37 :

Les Ecoles de sages-femmes sont tenues de faire respecter ce règlement intérieur. Un exemplaire du présent règlement est obligatoirement remis à chaque étudiant(e) lors de son admission à l'Ecole.

Mention de cette remise est faite au dossier de l'intéressé(e) revêtu de la signature de l'étudiant(e).

ANNEXE III : ENTRETIENS

La vie à l'école de Sage-femme de Nancy Entretien Sage-femme 16/12/06

Votre nom : Mme Chopin

Souhaitez-vous être citée dans mon mémoire ? oui

Sexe : Féminin

1) Quel âge avez-vous ?

72 ans

2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)

Veuvage

3) Quel est votre statut professionnel actuel ?

Retraitée

4) En quelle année êtes vous entrée à l'école de sages-femmes de Nancy ?

1953

5) En quelle année avez-vous été diplômé (e) ?

1956

6) Comment se composaient les études à l'époque ?

Avant d'entrer à l'école, on avait très peu d'informations par rapport à celle-ci, mais également par rapport à la profession. Ensuite, on se rendait vite compte que c'était « le couvent ». Elles se composaient en trois années. Pour entrer à l'école de sages-femmes, c'était un concours, ensuite, des examens venaient clore chaque année. La première année, nous avions des cours communs avec l'école d'infirmière, rue Lionnois. Nous y allions, dans notre uniforme bleu marine et nous nous installions au fond de la classe. Notre réputation était surfaite. Monsieur Vermelin n'acceptait pas que l'on montre que l'on était fatiguées, alors, même en sortant de garde, on se maquillait afin de paraître « en forme ». L'école d'infirmière étant une école de sœurs, cela passait très mal. Cette première année était orientée sur de la théorie et des soins infirmiers. Nous faisons deux stages à l'hôpital : un en médecine et un en chirurgie. La deuxième année : un rythme terrible en stage. On était obligées d'assurer les tétées en service mère-enfant et la première était à 5 h. du matin. Alors après la pesée des enfants, les soins du bébé et de la mère, on allait en cours toute la journée, jusqu'à 16h30, où l'on retournait en soins jusqu'au repas. Si nous chahutions trop en cours, nous avions une punition : la garde d'allaitement, où nous devions travailler la nuit en plus de toute la journée. La maternité ne tournait pas sans nous ! En deuxième année, nous commençons à pratiquer des accouchements, dans des gardes de 24 h. ; c'est seulement vers 1958 que nous sommes passées en 12 h.. En troisième année, nous avons beaucoup de stages de pathologies et nous devons présenter des dossiers. Pour tous les stages, nous avons un carnet de stage, avec des appréciations. Nous avons même des cours de « morale professionnelle », où l'on nous apprenait à ne pas séduire les maris de nos patientes, par exemple. C'était très hiérarchisé : on devait vouvoyer les autres promotions, par exemple et les années supérieures imposaient leur autorité. Nous avions un repos de 36 h. tous les 15 jours.

7) Quelles étaient les contraintes (internat, sorties non autorisées, vacances ...) ?

L'internat était le principal. Les sorties n'étaient pas autorisées, sauf par dérogation très particulières et exceptionnelles. Cela donnait souvent du chahut dans les dortoirs quand nous craquions. Les dortoirs étaient très simples : un lit, une table de nuit, un lavabo. Pour prendre une douche, c'était au sous-sol, et quand il y avait de l'eau chaude ! Certaines filles faisaient « le mur » au niveau de la faculté de dentaire ; ils avaient même placé des éclats de verre en haut des murs pour que nous ne sortions pas. Nous devions entretenir nos tenues nous même ; il est évident que dans un internat, c'était difficile. Nous avions une blouse, un grand tablier avec une poche ventrale et un voile amidonné, qui brûlait le haut des oreilles avec le frottement. Pas un cheveu ne devait dépasser ! Des chaussures silencieuses, des bas blancs... Pour que nous soyons toujours en stage, les vacances étaient par demi promotion. On était les ouvrières de la maternité.

8) Quel souvenir global avez-vous de l'école ?

L'école de sages-femmes était très très rude.

9) Comment étaient vos relations avec le corps professoral (monitrices, directrice)

La directrice paraissait inaccessible ; elle était très stricte. Nous avions deux surveillantes qui faisaient office de monitrices ; elles étaient toujours là pour les soins. Une des deux, Mlle Trottmann était une vraie praticienne dans l'âme. Elles étaient bien plus abordables que notre directrice, mais nous ne confions pas à elles. Les absences étaient très rares. Cette école, c'était un peu « marche ou crève ».

10) Le nom de votre directrice ?

Mme Georges, surveillante en chef

11) Quelle était l'ambiance dans votre promotion ? Avez-vous gardé des contacts ?

Nous étions une toute petite promotion de 8 élèves ; du coup, nous étions proche des années précédentes qui nous reprenaient des gardes que nous ne pouvions pas assurer vis à vis de notre faible nombre. Je n'ai pas gardé de contact avec ma promotion, mais avec celle qui me suivait ; ce sont des liens très forts et on ne parle que des bons moments.

12) Qu'est ce qui aurait pu améliorer le vécu de vos études ?

On le vivait, sachant que c'était la profession qui prévalait.

Nous n'avions pas de moyens personnels, donc pas de désir. Pouvoir sortir aurait été un plus, mais cela va avec les moyens également. Nous étions encore très imprégnées de la guerre. J'ai surtout le souvenir d'une nourriture infecte dans le réfectoire des élèves...

- 13) Vous sentiez-vous dans une formation « à part » par rapport aux autres étudiants ?
« oui ». On ne connaissait pas les autres étudiants, mais on se sentait à part. On n'avait que des « on dit »
- 14) 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu ces derniers mois vis à vis de la réforme LMD ?
Vous avez raison. Pour une profession vieille comme le monde, c'est une aberration de ne pas être reconnues.
- 15) « L'universitarisation » est-elle une bonne évolution pour la profession ?
Bien sur, cela amènera à une formation plus pointue.

La vie à l'école de Sage-femme de Nancy
Entretien Sage-femme
06/01/2007

Votre nom : Mme Hognon

Souhaitez-vous être citée dans mon mémoire ? oui

Sexe : Féminin

1) Quel âge avez-vous ?

73ans

2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)

Mariée

3) Quel est votre statut professionnel actuel ?

Retraitée

4) En quelle année êtes vous entrée à l'école de sages-femmes de Nancy ?

1953

5) En quelle année avez-vous été diplômé (e) ?

1956

6) Comment se composaient les études à l'époque ?

Trois années. On y accédait par concours, ou directement avec le Baccalauréat, c'était mon cas.

La première année avait des cours communs avec les infirmières. Nous y allions deux fois par semaine, en rang, habillées en bleu marine, accompagnées par une troisième année ; le chapeau était obligatoire. Je perdais régulièrement mes chapeaux.

Pendant les cours, une religieuse notait tous nos faits et gestes et mettait directement la directrice au courant.

Nous avions des cours de médecine, et des stages, surtout d'observation. Les stages en consultations : nous faisons les corvées (analyse d'urine, etc). En 2^{ème} année, on nous laissait plus d'initiative. On commençait à pratiquer les accouchements, chapeautées par une monitrice et une 3^{ème} année « grande sœur ». Une monitrice était toujours présente pour nous encadrer en stage. Quelles étaient les contraintes (internat, sorties non autorisées, vacances ...) ?

L'internat était obligatoire et nous avions un congé de 36 h. tous les 15 jours (des exceptions pour les personnes qui habitaient à Nancy). Nous avions peu de fantaisies. Si on était en service mère enfant, nous avions le droit de sortir au bout de 8 jours. Avant 20 h. , si tout le travail était fini et qu'il était parfait, nous avions du temps libre. Mlle Trottmann, la surveillante de stage était très sévère.

7) Quel souvenir global avez-vous de l'école ?

Très bon souvenir, malgré les contraintes.

8) Comment étaient vos relations avec le corps professoral (monitrices, directrice)

La directrice était très sévère, mais juste. Nous dormions en dortoir commun et Mme Georges faisait son « tour » tous les soirs, découvrant des choses insolites telles batailles d'oreillers ou travail à la bougie sous l'édredon. La punition était d'aller faire les bouillottes avec la veilleuse de nuit : je m'y suis retrouvée plusieurs fois ! L'école de Nancy avait bonne réputation et la poigne de Mme Georges avait rassuré mes parents.

9) Le nom de votre directrice ?

Mme Georges, surveillante en chef

10) Quelle était l'ambiance dans votre promotion ? Avez-vous gardé des contacts ?

Une ambiance sympathique, bonne enfant. Nous liions des amitiés avec certaines ; on allait en vacances les unes chez les autres. J'ai gardé une très bonne amie, Mme Marie. Nous avons travaillé ensemble pendant 4ans.

11) Qu'est ce qui aurait pu améliorer le vécu de vos études ?

Plus de libertés. Un jour de Noël, j'aurais voulu aller à la messe de minuit et Mme Georges, que j'ai croisée, m'en a découragé. Les 3^{èmes} années étaient gentilles avec moi, mais ce n'était pas le cas pour tout le monde. Mon pire souvenir : la peur au ventre pour aller en stage de Gynécologie.

12) Vous sentiez-vous dans une formation « à part » par rapport aux autres étudiants ?

Non, j'étais de nature gaie. Cela ne me gênait même pas de pas pouvoir retourner chez mes parents.

13) 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu ces derniers mois vis à vis de la réforme LMD ?

Vous avez raison ; ce statut doit être reconnu. J'ai fait parti des mouvements de 2001.

14) « L'universitarisation » est-elle une bonne évolution pour la profession ?

On a pas bougé suffisamment tôt. C'est une bonne chose mais « Non point trop n'en faut », il faut garder notre pratique.

La vie à l'école de Sage-femme de Nancy
Entretien Sage-femme
Mars 2007

Votre nom : Mme Claire Ramelli

Souhaitez-vous être citée dans mon mémoire ? oui

Sexe : Féminin

1) Quel âge avez-vous ?

42

2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)

Mariée

3) Quel est votre statut professionnel actuel ?

Sage-femme en salle de naissance mi temps

4) En quelle année êtes vous entrée à l'école de sages-femmes de Nancy ?

1985

5) En quelle année avez-vous été diplômé(e) ?

1989

6) Votre promotion a été la première promotion de 4 années. Qu'est ce que cela a apporté à vos études ?

C'est difficile. J'ai senti que c'était une nécessité de l'adaptation du programme d'obstétrique sur les 15ans qui venaient de se passer. 20 ans avant, il n'y avait pas de couches pampers, c'était un luxe ; c'était le début de l'échographie, les balbutiements du monitoring. Dans le privé, une péridurale était payante (300 -> 3000 Francs). 12% de Péridurale. Il n'y avait pas un monitoring par salle. C'était la mode des épisiotomie systématique, la sage-femme n'avait pas le droit de pratiquer les échographies, la rééducation. On parlait encore de préparation psychoprophylactique à la naissance. Y avait plein de choses nouvelles, qu'il fallait faire corps avec nos études. Le décret d'application est passé le 29 septembre ; on est rentrées le 1^{er} octobre. On a senti au début, une mise en place d'années en années. La réforme nous précédait tout juste. En cours d'étude, il y a eu la mise en place de la validation de stage. Au début, les stages étaient notés. C'était une moyenne générale, pas par matières. Il a fallu du temps pour arriver au rythme d'aujourd'hui. 1^{ère} et 2^{ème} année, les stages et cours étaient mélangés. Il n'y avait plus les gardes d'allaitement et l'on était dispensé de cours après une garde de nuit.

7) Que représentait pour vous le mémoire ?

Je n'étais pas effrayée. 1^{ère} année que des écrits, 2^{ème} année, que des oraux. 3^{ème} et 4^{ème} année, les deux. Ensuite des cliniques et de pratiques, enfin, le mémoire.

8) Vous sentiez-vous différente des autres passé(e)s avant vous à l'école ?

Oui. L'année de notre DE, il n'y avait pas eu de promo, on nous faisait sentir qu'on avait besoin de sages-femmes.

On avait des sages-femmes qui ne savaient pas qu'on allait être évaluées.

9) Quelles étaient les contraintes (internat, sorties non autorisées, vacances ...) ?

Ca a évolué en cours d'études. Sur toutes les vacances, il fallait se partager en deux groupes, pas de vacances en février. Il y avait toujours des étudiantes sur place. L'internat n'était plus obligatoire et était plus souple (comme une cité U), mais avec quand même une hiérarchie. Les 1^{ère} et 2^{ème} années chambre doubles, ensuite chambre seule. 50% internes.

On a été aussi la première promo à devoir prendre des « récuaps » pendant nos temps de stage, c'était assez mal vu et l'on tirait au sort. Développement des stages extérieurs en 3^{ème} année, avant c'était leur dernière années, donc on apprenait beaucoup de choses à l'extérieur.

10) Quel souvenir global avez-vous de l'école ?

Plutôt bon. Mais quand même, j'ai toujours eu conscience que j'avais des études à part, qui n'avaient rien à voir avec mes copains de fac, mais j'ai tout de suite vu à quoi allait ressembler ma vie future.

11) Comment étaient vos relations avec le corps professoral (monitrices, directrice)

J'étais déléguée de promotion et inter promotion. Comme il y avait des réorganisations du fait des 4 ans et des terrains de stages, des choses avaient été supprimées qui nous paraissaient importantes. Je me suis battue pour certaines choses, comme de conserver les stages en clinique privée. Je ne mettais pas toujours les formes, j'avais un petit dossier rouge, mais au final ça ne m'a pas porté préjudice. Les monitrices ont toujours été très maternantes, s'il y avait un soucis, on allait vers elle.

Le stage était validé ou pas, pas de validation à la garde « quitte ou double » ; ça créait un climat de tension et de stress assez difficile à gérer ; là les monitrices étaient notre planche de salut, ce qui ne nous empêchaient pas de refaire nos stages.

La validation à la garde s'est mise en place progressivement (il y a environ 5-7 ans).

12) Le nom de votre directrice ?

Mme Poutas, c'était sa première ou deuxième année. L'ombre de Mme Humbert était encore très présente.

13) Quelle était l'ambiance dans votre promotion ? Avez-vous gardé des contacts ?

Plutôt une bonne ambiance ; il y avait quand même trois groupes assez séparés. 32 dans la promotion, 28 à la fin.

Il y avait les vosgiennes, les polardes et les intermédiaires dont je faisais partie. On a fait des repas de promos, des chahuts organisés. Les internes étaient très soudées. J'ai gardé des contacts épisodiques avec la moitié, une est devenue marraine d'une de mes filles. Très peu sont restées travailler à Nancy, donc c'est difficile. Il y avait un garçon dans la promotion au dessus de moi.

14) Qu'est ce qui aurait pu améliorer le vécu de vos études ?

Comme je n'ai pas un mauvais vécu, c'est difficile. Je ne vois pas trop, je n'ai pas de mauvais souvenir. Même si les relations étaient parfois difficiles, cela faisait partie de la formation.

15) Vous sentiez-vous dans une formation « à part » par rapport aux autres étudiants ?

Oui. Et encore aujourd'hui.

16) 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu ces derniers mois vis à vis de la réforme LMD ?

J'ai essayé de me tenir au courant. C'est un peu pot de terre contre pot de fer, mais cela vaut le coup de se battre pour notre cause. Quant à être entendus... cela va être dur et douloureux. Quand j'étais étudiante on a fait la grève, en 3^{ème} année ; on voulait une uniformisation des écoles, avoir une carte d'étudiant, de passer d'école à faculté et d'être rémunéré pour nos stages d'été. Il y avait une grande disparité entre les écoles. Il faudrait un consensus général dans l'Union européenne. Je suis peu optimiste. Trop peu de sages-femmes ont une démarche universitaire. Le PCEM1 n'est pas forcément une bonne chose, cela écarte des personnes qui auraient fait de très bonnes professionnelles.

La vie à l'école de Sage-femme de Nancy
Entretien Sage-femme
Mars 2007

Votre nom : Dominique Romestaing

Souhaitez-vous être citée dans mon mémoire ? oui

Sexe : Féminin

1) Quel âge avez-vous ?

50

2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)

Mariage

Depuis la 2^{ème} année de l'école

3) Quel est votre statut professionnel actuel ?

Sage-femme en consultation

4) En quelle année êtes vous entrée à l'école de sages-femmes de Nancy ?

Octobre 1977

5) En quelle année avez-vous été diplômé (e) ?

30 Juin 1980

6) Comment se composaient les études à l'époque ?

3 années. Pas de cours communs avec les infirmières. On avait encore la cornette, jusqu'à la fin de la 2^{ème} année. En 3^{ème} année, on a eu le calot rose, les SF le calot blanc. En 1980 on a eu le calot blanc, et en 1982, rien du tout. Nous avions les collants obligatoires, avec la blouse et le tablier et le gilet de couleur claire, pour qu'on voit quand il était sale. Nous plions nous mêmes nos cornettes. Nous avions les cours en même temps que les stages. On commençait à 6 h., pour aller manger il fallait s'inscrire au self et l'on allait en cours le matin. On était aussi de garde d'allaitement : 6 h. 10 h. 16h30 18h30 et on venait à 20 h. 21h30. J'ai commencé avec des seringues en verre. Les gardes en salle de naissance étaient de 12 h., on allait en cours en sortant de nuit. On y allait habillé en sage-femme et non pas en civil. On allait en stage à l'hôpital central en première et en troisième année. On est la première promotion à avoir inauguré les stages extérieurs : Metz, Sarreguemines, Château Salin, Epinal ; une semaine. On travaillait les jours fériés.

7) Quelles étaient les contraintes (internat, sorties non autorisées, vacances ...) ?

L'internat n'était plus obligatoire. J'étais externe. Il y avait toujours des élèves en stage. Pas de vacances en février, 6 semaines la première année pendant l'été et 1 mois la deuxième année. On a été la première promotion à avoir eu un week-end sur deux de 48 h. et non plus de 36 h.

8) Quel souvenir global avez-vous de l'école ?

De l'école de sages-femmes un très bon souvenir, on se revoit avec la promo. De l'arrivée à l'école de sage-femme.... Mlle Humbert : pas de copain, pas de mariage. Je me suis déjà fait engueuler avant d'avoir eu mes meilleurs vœux de bonheur.

Quand on était convoqué par « la miss » il fallait avoir le kleenex dans la poche. L'école, c'était très rigoureux, il fallait tenir le choc. L'ambiance dans le personnel de la maternité est meilleure que maintenant.

9) Comment étaient vos relations avec le corps professoral (monitrices, directrice)

Les Monitrices étaient maternantes : Mme Lescuyer, Mme Didier, Mme Granjon, Mme Poutas. On ne faisait pas un acte tant qu'on avait pas été monité par une monitrice. C'était très protocolaire. Les promotions supérieures nous monitaient également.

10) Le nom de votre directrice ?

Mlle Humbert

11) Quelle était l'ambiance dans votre promotion ? Avez-vous gardé des contacts ?

Excellente. J'en ai plein. Odile Hémes, Dominique Comte, Marie Laure Pichon ... etc ; On se fait encore régulièrement des repas de promotion. On a fait nos 20 ans de promo. On était une trentaine : il y en a déjà 2 de décédées.

12) Qu'est ce qui aurait pu améliorer le vécu de vos études ?

Des cours séparés des stages. C'était difficile dans l'organisation. Pas d'homme qui pouvait rentrer, pas de lieu pour vraiment bien travailler ou se détendre, on avait une télé. On avait beaucoup de relation avec les internes. On était très unies contrairement à aujourd'hui pour les promotions actuelles.

13) Vous sentiez-vous dans une formation « à part » par rapport aux autres étudiants ?

Oui. Pas de soirées étudiantes. On était complètement en décalage.

14) 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu ces derniers mois vis à vis de la réforme LMD?

Je trouve ça bien. Il faut qu'on soit reconnu à notre juste valeur et payé à juste titre. Je suis pour le LMD de façon à ce que les gens aient des passerelles, la reconnaissance. On fait 5 ans d'étude, on a des vies humaines dans les mains, on doit être reconnu et payé dans ces circonstances. Je suis pour !

15) « L'universitarisation » est-elle une bonne évolution pour la profession ?

Cela fera certainement mieux connaître notre métier.

La vie à l'école de Sage-femme de Nancy
Entretien Sage-femme
Mars 2007

Votre nom : Mme Méline

Souhaitez-vous être citée dans mon mémoire ? oui

Sexe : Féminin

1) Quel âge avez-vous ?

57

- 2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)
Divorcée
- 3) Quel est votre statut professionnel actuel ?
Sage-femme consultation
- 4) En quelle année êtes vous entrée à l'école de sages-femmes de Nancy ?
1969 Année Préparatoire
1970
- 5) En quelle année avez-vous été diplômé (e) ?
1973
- 6) Comment se composaient les études à l'époque ?
Elles se composaient en 3 années. La 1^{ère} année, les cours étaient communs avec l'école d'infirmière, à Lionnois. La directrice nous pistait ; il était interdit de s'habiller en mini, en maxi et en pantalon. On essayait de passer par les sous-sols pour éviter son bureau, mais elle était là.
- 7) Quelles étaient les contraintes (internat, sorties non autorisées, vacances ...) ?
L'Internat était obligatoire. J'étais mariée, un enfant et j'étais interne comme tout le monde. On avait congé un week-end sur deux. Il y avait interdiction à la famille de venir nous voir à l'internat. On pouvait les voir dans le couloir, devant tout le monde. Il y avait toujours des élèves en stage. On était à deux par chambre. La directrice faisait le tour des chambres de temps en temps, et cela lui permettait de sanctionner. Elle recrutait ainsi du personnel gratuit. On avait ce qu'on appelait le stage de table de jour. Dans le couloir du rez-de-chaussée, il y avait une petite table avec une chaise : on répondait au téléphone et on dérangeait les médecins dans leur bureau. On devait amener tout le courrier. C'était un « merveilleux stage ». On avait un stage à la stérilisation, on talquait les gants, les doigtiers, on pliait les compresses qu'on avait lavé. On allait aussi en biberonnerie, où l'on préparait les biberons. C'était avoir du personnel gratuit. On avait des stages extérieurs en première année : j'ai été en cardiologie et en cancérologie adulte, et un stage en chirurgie infantile. Tous les autres stages étaient à la maternité.
- 8) Quel souvenir global avez-vous de l'école ?
C'était difficile ; de plus ma situation personnelle n'était pas facile avec mon mari et mes enfants. Cela endurec beaucoup. On avait quand même une bonne ambiance dans la promotion et des liens forts, on était obligées de se soutenir. C'était un apprentissage de la vie. La directrice voulait être très dure avec les élèves, pour qu'on se sente plus prête dans la vie future.
- 9) Comment étaient vos relations avec le corps professoral (monitrices, directrice)
On avait une seule monitrice : Mme Didier ; après on a eu Madame Lescuyer et madame Granjon qui était des sages-femmes de terrain qui sont devenues monitrices. Elle nous faisait des cours (hygiène, suite de couche, TP accouchement) ; elles surveillaient les cours, les examens. Mr Richon et Mr Ribon nous donnaient des cours. En stage, on était encadrées par les sages-femmes de terrain. Mlle Humbert était extrêmement dure. Il était interdit d'être enceinte à l'école de sage-femme, elle voulait que je quitte l'école quand je me suis retrouvée enceinte. Mr Richon m'a soutenu. Mlle Humbert faisait notre accouchement, qu'on le veuille ou pas.
- 10) Le nom de votre directrice ?
Mlle Humbert
Directrice de l'école et surveillante en chef
Elle gérait aussi tout le personnel.
- 11) Quelle était l'ambiance dans votre promotion ? Avez-vous gardé des contacts ?
L'ambiance était sympa. Les contacts, non, tout le monde a été éclaté. On était peu par promotion.
- 12) Qu'est ce qui aurait pu améliorer le vécu de vos études ?
Etre externe déjà. Je pense que cela aurait été mieux pour tout le monde.
Certaines faisaient le mur en rentrant dans les coffres des voitures des médecins
On se pointait à la conciergerie, avec notre carton. Il fallait être rentrée pour 22 h. A 22h01, on gagnait une garde d'allaitement. Plus de libertés, on était trop surveillées. Pas d'homme dans les chambres, pas de nourriture, on devait aller au self, où toutes les semaines, c'était le même menu. Il n'y avait que le petit déjeuner qui était bon.
- 13) Vous sentiez-vous dans une formation « à part » par rapport aux autres étudiants ?
J'avais peu de contacts avec l'extérieur, avec mon mari.
- 14) 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu ces derniers mois vis à vis de la réforme LMD ?
Nous on a déjà défilé en 2001. On n'aurait jamais pu le faire à l'époque de Mlle Humbert. Vu maintenant, tout ce qu'on est capable et autorisées à faire, il faut continuer à se battre pour que la profession de sage-femme soit reconnue. On doit être payé en fonction de. On travaille avec des vies humaines, on a pas le droit à l'erreur.
- 15) « L'universitarisation » est-elle une bonne évolution pour la profession ?
Il faut vous battre, ne pas se laisser aller.

ANNEXE IV : QUESTIONNAIRES VIERGES

La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy

ESF4 Février 2008

Sexe : F M

- 1) Quel âge avez-vous ?
- 2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)
- 3) Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à vos précédentes années ?
- 4) Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ?
- 5) Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ?
- 6) Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? l'ambiance inter promotions ? Comment l'améliorer selon-vous ?
- 7) Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ?
- 8) Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ?
- 9) Quelle est votre représentation/définition de la sage-femme ?
- 10) L'étudiante sage-femme est vite confrontée à la vie et à la mort, qu'en pensez-vous ? Développez.
- 11) Pour vous, l'école de Nancy se diffère-t-elle des autres écoles ?
- 12) Vous arrive-t-il de vous remettre en question ?
- 13) Pensez-vous avoir évolué depuis le début de vos études ? En quoi ?
- 14) Vous allez bientôt devenir Sage-femme, que retenez-vous de cette école ?

La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy

Diplômés 2006 - Mai 2007

Sexe : F M

- 1) Quel âge avez-vous ?
- 2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)
- 3) Quel souvenir global avez-vous de l'école ?
- 4) « Et si c'était à refaire ? »
- 5) Quel est votre meilleur souvenir de vos années d'étudiant ?
- 6) Quel est votre pire souvenir ?
- 7) Quelle était l'ambiance dans votre promotion ? Avez-vous gardé des contacts ?
- 8) Vous êtes maintenant « sage-femme », comment réagissez-vous avec les étudiants ?
- 9) Le tutorat avec les monitrices était-il adapté à vos besoins ?
- 10) Sentiez-vous une différence avec les étudiants étant passés de façon obligatoire par le PCEM1 ? Développez.
- 11) Qu'est ce qui aurait pu améliorer le vécu de vos études ?
- 12) Vous sentiez-vous dans une formation « à part » par rapport aux autres étudiants ?
- 13) 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu ces derniers mois vis à vis de la réforme LMD ?
- 14) « L'accès à l'université » est-elle une bonne évolution pour la profession ?

La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy

Diplômés 2007 – Février 2008

Sexe : F M

- 1) Quel âge avez-vous ?
- 2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage, pacs...)
- 3) Quel souvenir global avez-vous de l'école ?
- 4) « Et si c'était à refaire ? »
- 5) Quel est votre meilleur souvenir de vos années d'étudiant ?
- 6) Quel est votre pire souvenir ?
- 7) Quelle était l'ambiance dans votre promotion ? Avez-vous gardé des contacts ?
- 8) Vous êtes maintenant « sage-femme », comment réagissez-vous avec les étudiants ?
- 9) Le tutorat avec les Sages-femmes Cadre enseignantes était-il adapté à vos besoins ?
- 10) Vous sentiez-vous mis à l'écart du fait d'avoir été la première promotion à passer par PCEM1 ? (par les autres étudiants, par les sages-femmes)
- 11) Qu'est ce qui aurait pu améliorer le vécu de vos études ?
- 12) Vous sentiez-vous dans une formation « à part » par rapport aux autres étudiants ?

La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy

ESF2 Janvier 2007

Sexe : F M

- 1) Quel âge avez-vous ?
- 2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)
- 3) Quel est votre cursus actuel ? (Baccalauréat, P1, Deuxième P1, cursus atypique à développer)
- 4) Y a-t-il une évolution de l'ambiance à l'école par rapport votre première année ?
- 5) Comment trouvez-vous l'ambiance en stage cette année ?
- 6) Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ?
- 7) Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? Comment l'améliorer selon-vous ?
- 8) Comment ont évolué vos relations amicales (au sein de l'école et à l'extérieur), amoureuses, familiales ainsi que vos loisirs depuis votre entrée à l'école ?
- 9) Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ?
- 10) Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ?
- 11) 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu ces derniers mois vis à vis de la réforme LMD ?
- 12) L'accès à l'université est-il une bonne chose ?

La vie à l'école de Sage-femme

ESF1 Janvier 2006

Sexe : F M

- 1) Quel âge avez-vous ?
- 2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)
- 3) Quel est votre cursus actuel ? (Baccalauréat, P1, Deuxième P1, cursus atypique à développer)
- 4) Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à vos précédentes années d'étude ?
- 5) Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ?
- 6) Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral ?
- 7) Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? Comment l'améliorer selon-vous ?
- 8) Est-il facile de lier des amitiés à l'école de sage-femme ?
- 9) Comment vivez-vous votre entrée à l'école ?
- 10) Quelle place prend l'école, et les relations qu'on peut y avoir, dans votre vie ?
- 11) Votre vie sociale a-t-elle changé depuis votre entrée à l'école ?
- 12) Si vous pouviez améliorer vos études, quelles idées proposeriez-vous ?
- 13) Une anecdote amusante pour terminer ?

La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy

ESF1 Janvier 2008

Sexe : F M

- 1) Quel âge avez-vous ?
- 2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, pacs, mariage...)
- 3) Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à votre cursus précédent (faculté,..) ?
- 4) Comment vivez-vous votre entrée à l'école ?
- 5) Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ?
- 6) Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ?
- 7) Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? l'ambiance inter promotions ? Comment les améliorer selon-vous ?
- 8) Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ?
- 9) Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ?
- 10) Quelle est votre représentation/définition de la sage-femme ?
- 11) Pour vous, l'école de Nancy se différencie-t-elle des autres écoles ?
- 12) 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu vis à vis de la réforme LMD ?

La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy

ESF4 Mai 2007

Sexe : F M

- 1) Quel âge avez-vous ?
- 2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)
- 3) Quel est votre cursus actuel ? (Baccalauréat, P1, Deuxième P1, cursus atypique à développer)
- 4) Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ?
- 5) Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Enseignante, directrice) ?
- 6) Que pensez-vous du tutorat avec les monitrices ? Des propositions d'amélioration ?

- 7) Que pensez-vous de la réunion «Tour de table sur la professionnalisation» qui a eu lieu ces dernières semaines dans votre promotion ?
- 8) Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? Comment l'améliorer selon-vous ?
- 9) Quelle a été votre meilleure année à l'école ?
- 10) Comment vous voyez-vous comme sage-femme avec une étudiante sous votre aile ?
- 11) Comment pensez-vous que les études vont évoluer dans l'avenir ?
- 12) Si vous pouviez améliorer l'ensemble de vos études, quelles idées proposeriez-vous ?
- 13) Enfin, souhaitez-vous me laisser vos coordonnées pour continuer cette étude d'ici un an ? (Merci de me les donner personnellement pour assurer l'anonymat du questionnaire)

La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy

ESF1 Janvier 2007

Sexe : F M

- 1) Quel âge avez-vous ?
- 2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, pacs, mariage...)
- 3) Quel est votre cursus actuel ? (Baccalauréat, P1, Deuxième P1, cursus atypique à développer)
- 4) Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à votre cursus précédent (faculté...)?
- 5) Comment vivez-vous votre entrée à l'école ?
- 6) Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ?
- 7) Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ?
- 8) Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? Comment l'améliorer selon-vous ?
- 9) Comment ont évolué vos relations amicales (au sein de l'école et à l'extérieur), amoureuses, familiales ainsi que vos loisirs depuis votre entrée à l'école ?
- 10) Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ?
- 11) Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ?
- 12) 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu ces derniers mois vis à vis de la réforme LMD?
- 13) Que pensez-vous d'une formation universitaire pour les sages-femmes ?

La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy

ESF2 Février 2008

Sexe : F M

- 1) Quel âge avez-vous ?
- 2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)
- 3) Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à vos précédentes années ?
- 4) Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ?
- 5) Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ?
- 6) Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? l'ambiance inter promotions ? Comment l'améliorer selon-vous ?
- 7) Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ?
- 8) Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ?
- 9) Quelle est votre représentation/définition de la sage-femme ?
- 10) L'étudiante sage-femme est vite confrontée à la vie et à la mort, qu'en pensez-vous ? Développez.
- 11) Pour vous, l'école de Nancy se diffère-t-elle des autres écoles ?
- 12) Vous arrive-t-il de vous remettre en question ?
- 13) Pensez-vous avoir évolué depuis le début de vos études ? En quoi ?
- 14) Avec du recul, comment avez-vous vécu les mobilisations des Etudiants sages-femmes ?

La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy

ESF3 Novembre 2006

Sexe : F M

- 1) Quel âge avez-vous ?
- 2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)
- 3) Quel est votre cursus actuel ? (Baccalauréat, P1, Deuxième P1, cursus atypique à développer)
- 4) Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à votre cursus précédent (faculté...)?
- 5) Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ?
- 6) Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ?
- 7) Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? Comment l'améliorer selon-vous ?
- 8) Comment ont évolué vos relations amicales (au sein de l'école et à l'extérieur), amoureuses, familiales ainsi que vos loisirs depuis votre entrée à l'école ?
- 9) Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ?
- 10) Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ?
- 11) Si vous deviez raconter à une personne extérieure vos études de sages-femmes, comment les présenteriez-vous (au niveau du vécu) ?

- 12) 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu ces derniers mois vis à vis de la réforme LMD?

La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy

ESF4 Mai 2006

Sexe : F M

- 1) Quel âge avez-vous ?
- 2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)
- 3) Quel est votre cursus actuel ? (Baccalauréat, P1, Deuxième P1, cursus atypique à développer)
- 4) Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à vos précédentes années d'étude ?
- 5) Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ?
- 6) Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral ?
- 7) Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? Comment l'améliorer selon-vous ?
- 8) Comment ont évoluées vos relations amicales (au sein de l'école et à l'extérieur), amoureuses, familiales ainsi que vos loisirs, durant ces quatre années ?
- 9) Êtes-vous angoissée par le fait de quitter définitivement l'école ? Vous sentez-vous prête à exercer votre profession ?
- 10) Quelle a été votre meilleure année à l'école ?
- 11) Comment pensez-vous que les études et les compétences professionnelles des sages-femmes vont évoluer dans l'avenir?
- 12) Si vous pouviez améliorer vos études, quelles idées proposeriez-vous ?

La vie à l'école de Sages-femmes de Nancy

ESF3 Janvier 2008

Sexe : F M

- 1) Quel âge avez-vous ?
- 2) Quelle est votre situation actuelle ? (célibat, couple, concubinage, mariage...)
- 3) Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à vos précédentes années ?
- 4) Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ?
- 5) Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ?
- 6) Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? l'ambiance inter promotions ? Comment l'améliorer selon-vous ?
- 7) Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ?
- 8) Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ?
- 9) Quelle est votre représentation/définition de la sage-femme ?
- 10) L'étudiante sage-femme est vite confrontée à la vie et à la mort, qu'en pensez-vous ? Développez.
- 11) Pour vous, l'école de Nancy se diffère t-elle des autres écoles ?
- 12) Vous arrive t-il de vous remettre en question ?
- 13) Pensez-vous avoir évolué depuis le début de vos études ? En quoi ?

ANNEXE V : REPONSES AUX QUESTIONNAIRES

❖ Questionnaires Promotion 2005-2009

• ESF1 Janvier 2006 lors d'un cours avec M. Chevalier

Cette promotion est à l'origine composée de 29 personnes et l'ensemble de la promotion a répondu au questionnaire. On retrouve 3 garçons pour 26 filles, avec une moyenne d'âge de 21 ans, le plus jeune ayant 19 ans et le plus âgé 40 ans. Cette promotion comprend 55,17% de célibataires, 31,03% de couples, 10,34% de concubins et 3,44% de mariés.

A la question numéro 4 « Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à vos précédentes années d'étude ? » on retrouvera des réponses assez ambivalentes. En effet, les personnes interrogées trouvent globalement que l'école apporte une ambiance très scolaire, très maternelle où l'on se sent infantilisé, surtout en sortant de l'ambiance de la faculté. Mais ces mêmes remarques sont également connotées d'une façon positive « ce n'est pas plus mal d'être encadré » ou encore « il y a moins de concurrence ». Il est à noter également que des groupes se sont formés mais qu'il existe une bonne entente en général.

A la question numéro 5 « Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ? », l'on va trouver une véritable scission entre les stages en maternité périphérique et les stages à la Maternité Régionale Adolphe Pinard. A l'extérieur, le groupe parle d'une réelle volonté de nous apprendre notre métier et de nous intégrer à l'équipe. Pour ce qui est des stages à la Maternité régionale, cela varie énormément selon l'équipe avec laquelle on travaille. Certaines « ne donnent pas envie d'être sage-femme », « elles sont là pour nous rabaisser ». Globalement, les liens sont trop variables. En salle de naissance, « on a envie de se cacher dans un trou de souris ». Le point notamment soulevé est celui de la non-intégration à l'équipe soignante et à une déconsidération de l'étudiant, ce qui amène à une ambiance assez pesante. On est vite remis à sa place « d'élève ».

A la question numéro 6 « Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral ? », la promotion trouve à la fois les enseignantes disponibles et à l'écoute de nos problèmes, et à la fois trop intrusives.

A la question numéro 9 « Comment vivez-vous votre entrée à l'école ? », la transition est jugée plutôt difficile, malgré le fait qu'on apprend « enfin un métier ». Le système est jugé néanmoins « trop scolaire », principalement du fait du passage de la faculté libre à une école. La formation est jugée fatigante avec un rythme lourd à prendre dès le début.

A la question 12, « Si vous pouviez améliorer vos études, quelles idées proposeriez-vous ? », la promotion a répondu en masse « les 35 h. ». Les étudiants demandent également des monitrices plus présentes en stage ainsi que des meilleures conditions de stage. On propose également de former le personnel du CHU à l'encadrement.

La deuxième donnée soulevée est celle de la redondance de certains cours et de l'utilité de certaines matières, sans préciser lesquelles. On propose également de décaler les horaires de cours en ne faisant qu'une heure de pause entre midi et 14 heures, afin de quitter plus tôt le soir.

• Questionnaires Promotion ESF2 Janvier 2007

Ce groupe comprend 23 personnes dont 1 garçon. La moyenne d'âge est de 21 ans. Ce groupe comprend 30,43% célibataires, 60,87% en couple, 8,70% de concubins. L'ensemble de la promotion n'a pas répondu aux questionnaires.

A la question numéro 4 « Y a-t-il une évolution de l'ambiance à l'école par rapport votre première année ? », le groupe trouve qu'il y a une meilleure ambiance, que les mobilisations ont réunies toute l'école. Il reste toutefois des tensions.

A la question numéro 5 « Comment trouvez-vous l'ambiance en stage cette année ? », une inégalité est soulevée « tout dépend des équipes avec qui l'on travaille » ; une sensation d'être mieux considérée « cette année » est néanmoins présente, bien que le statut « petite élève » persiste toujours.

A propos de la question numéro 6 « Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ? », la directrice est jugée très disponible. Il existe une sensation de « déranger les monitrices » et elles ne sont pas assez présentes en stage.

Dans la question numéro 7 « Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? Comment l'améliorer selon-vous ? », l'ambiance s'est plutôt détériorée depuis l'année dernière. Il existe toujours deux groupes très nets.

A la question numéro 9 « Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ? », les réponses sont nombreuses. Il faudrait éviter la redondance des cours et supprimer certains cours jugés inutiles : ergonomie, communication. Le programme doit être révisé et il doit intégrer plus de cas cliniques. Les étudiants souhaiteraient une bibliothèque médicale plus grande, ainsi qu'une salle d'étude. Le groupe aimerait également que les enseignantes soient plus disponibles.

A propos de la question numéro 10 « Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ? », les tutrices sont jugées peu disponibles et peu présentes en stage. Les entretiens ne sont pas assez longs et il n'y a pas assez de rendez-vous. La pédagogie et la communication sont jugées insuffisantes.

A la question numéro 11 « 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu ces derniers mois vis à vis de la réforme LMD ? », le combat est jugé juste mais il existe l'impression que celui-ci a été mené en vain. Le statut doit être changé.

• Questionnaires Promotion ESF3 Janvier 2008

Ce groupe comprend 26 personnes dont 1 garçon. La moyenne d'âge est de 22 ans (âge minimum 21, âge maximum 25). Ce groupe comprend 50% de célibataires, 46,15% de couples, 3,84% de concubins. L'ensemble du groupe n'a pas répondu aux questionnaires (Promotion de 27 à l'origine).

A la question numéro 3 « Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à vos précédentes années ? » l'ambiance paraît soit « meilleure », soit « inchangée » à parts égales.

A la question numéro 4 « Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ? », l'ambiance apparaît meilleure que l'année précédente bien que toujours aléatoire. La différence entre stages à la MRAP (principalement en salle de naissances) et stages à l'extérieur est toujours bien évidente. La considération de l'étudiant semble aussi avoir évolué : « on a enfin un prénom ».

A propos de la question numéro 5 : « Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ? », les relations apparaissent inégales et ambivalentes selon l'enseignante à qui l'on s'adresse, de bonnes à moyennes, voire froides. Le groupe trouve qu'il existe un manque d'implications et de disponibilités de certaines enseignantes quant à l'amélioration de leurs études.

A propos de la question numéro 6 : « Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? l'ambiance inter promotions ? Comment l'améliorer selon-vous ? », l'ambiance de la promotion est jugée plutôt bonne. Par ailleurs, il semble exister peu de liens inter promotions, sauf en stage où une relation de « solidarité » s'installe. Pour améliorer cela, le groupe propose des repas, sorties et voyages, afin de tisser des liens inter promotions.

A propos de la question numéro 7 : « Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ? », les réponses sont nombreuses. Le groupe souhaite plus d'APP, d'ARC et de cas cliniques. Une meilleure préparation aux examens clinique ainsi qu'une homogénéité d'évaluation serait souhaitée « chaque enseignante attend des éléments différents de notre part ». Des corrections écrites des contrôles seraient appréciées. La question de la redondance de cours (notamment avec la PCEM1) et des « cours inutiles » est à nouveau à l'honneur et suscite beaucoup de véhémences et impose selon le groupe une réorganisation. L'organisation de l'emploi du temps doit être également revue et le groupe se plaint de l'absence et des retards de certains professeurs. Plus de cours réalisés par des sages-femmes en exercice serait un plus et une organisation en module est attendue. Concernant les stages, le groupe souhaiterait que les deux stages infirmiers soient en PP1 et non répartis sur PP1 et PP2.

A propos de la question numéro 8 : « Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ? », le tutorat est jugé un bon principe, indispensable à l'école mais son application n'est pas à la hauteur des espérances du groupe. Pour améliorer ce dispositif, le groupe aimerait plus de rendez-vous avec les tutrices pour un meilleur suivi ainsi qu'un meilleur investissement de la part de certaines tutrices. La présence en stage et l'instauration d'un tutorat de stage réel serait bienvenue.

A propos de la question numéro 9 : « Quelle est votre représentation/définition de la sage-femme ? » : la sage-femme est une « femme » ou une « professionnelle » ou encore « une personne » (le terme d'homme n'a été cité qu'une fois sur l'ensemble des réponses), femme de caractère, généreuse, humaine, altruiste. C'est une profession à responsabilité et aux multiples facettes. La sage-femme exerce le plus beau métier du monde ; elle est la spécialiste de la femme et de la naissance et réalise un accompagnement sans jugement. Malheureusement elle n'a pas encore trouvé sa place dans la hiérarchie hospitalière et n'est pas assez reconnue.

La question numéro 10 : « L'étudiante sage-femme est vite confrontée à la vie et à la mort, qu'en pensez-vous ? Développez. » le groupe pense effectivement s'être vite confronté à ces questions, non sans un peu de mal. Ce fait prouve à nouveau que la profession de sage-femme est une profession à responsabilité « les gens ne voient pas cette facette de notre métier mais donner la vie c'est déjà donner la mort ». Tout cela apporte une certaine maturité, rapidement. Un manque de formation se fait ressentir et le groupe s'est parfois senti mis à l'écart de certaines situations (IMG, MFIU...).

La question numéro 11 : « Pour vous, l'école de Nancy se diffère t-elle des autres écoles ? »

Ne sait pas : 69,23%

Idee de la réputation (sans connaître les autres écoles) : 15,38%

Avis (en connaissant les autres écoles) : 15,38%

A propos de la question numéro 12 : « Vous arrive t-il de vous remettre en question ? », le groupe se remet beaucoup en question, principalement en ce qui concerne ses actes « nécessaire pour évoluer », mais également sur sa présence à l'école et sur son choix de profession « je me demande si je suis faite pour ça ». La confiance en soi est parfois difficile à acquérir et l'on remet beaucoup en question ses compétences.

A propos de la question numéro 13 : « Pensez-vous avoir évolué depuis le début de vos études ? En quoi ? », le groupe pense avoir grandi et obtenu une plus grande maturité, une plus grande autonomie ainsi qu'une plus grande confiance en soi.

❖ Questionnaires Promotion 2002-2006

Cette promotion est la dernière promotion sortante à ne pas être passée obligatoirement par PCEM1.

• Questionnaire Promotion ESF4 Mai 2006

Cette promotion comprend 27 personnes dont 1 garçon. La moyenne d'âge est de 23 ans avec le plus jeune 22 ans et le plus âgé 27 ans. Ce groupe comprend 40,74% de célibataires, 29,62% de couples, 25,92% de concubins et 3,7% de mariés. L'ensemble du groupe a répondu aux questionnaires.

Pour la question numéro 4 « Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à vos précédentes années d'étude ? » on retrouve une ambiance familiale, scolaire et sérieuse, avec des rapports intéressants, surtout entre les différentes promotions. Le bilan est plutôt positif.

A propos de la question numéro 5 « Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ? », on note une évolution de l'ambiance selon les années d'études, avec une meilleure ambiance en dernière année. Globalement, une évolution est nécessaire car le vécu est difficile avec certaines sages-femmes « ancrées dans leurs habitudes ».

Pour la question numéro 6, « Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral ? », les relations apparaissent disparates selon les monitrices. Parfois il n'existe pas de relation et donc pas de communications, parfois les relations sont dites distantes. Le groupe reproche d'être trop considéré comme des enfants et non comme des adultes. Enfin, il pense que le corps enseignant est peu disponible.

Pour la question numéro 9 « Êtes-vous angoissée par le fait de quitter définitivement l'école ? Vous sentez-vous prête à exercer votre profession ? », l'avis est mitigé entre un soulagement et un peu d'angoisse, et une appréhension du changement de vie. La possibilité de faire des remplacements facilite notamment la meilleure connaissance de la vie professionnelle.

A propos de la question numéro 11 « Comment pensez-vous que les études et les compétences professionnelles des sages-femmes vont évoluer dans l'avenir ? », le groupe pense à une augmentation des compétences dues à la baisse des obstétriciens avec plus de responsabilités ainsi qu'une reconnaissance Bac+5. Bien sur, tout cela si « on se bat pour ».

Par rapport à la question numéro 12 « Si vous pouviez améliorer vos études, quelles idées proposeriez-vous ? », ici aussi, on retrouve en majorité la réponse « les 35 h. » et les « cours redondants » (sans plus de précision). Le groupe aimerait plus de libertés dans le choix des lieux de stage et un plus grand encadrement en 1^{ère} année. Il aimerait obtenir des corrections écrites après chaque examen de la part des enseignants. Le groupe a apprécié l'aide au raisonnement clinique (ARC) et aurait aimé plus de séances.

Au niveau des contrôles de connaissances, il aimerait des écrits plus adaptés à la réalité du terrain et à nos besoins.

• Questionnaires Promotion DE 2006 Mai 2007

J'ai contacté à nouveau cette promotion un an après le Diplôme d'état, grâce aux adresses mail que le groupe m'avait laissées. Je n'ai eu que 5 réponses positives pour remplir le nouveau questionnaire. Sur ces 5 personnes, 100% de sexe féminin, avec une moyenne d'âge de 24 ans. Une de ces personnes est pacsée, une autre en couple, les 3 autres sont en concubinage.

A la question numéro 3 « Quel souvenir global avez-vous de l'école ? », le souvenir de l'école est mitigé entre les bons et les mauvais côtés. Les études étaient très prenantes et laissaient peu de temps. « Maintenant, j'ai beaucoup de temps mais les responsabilités ne sont pas les mêmes. » Globalement, le groupe est content d'avoir terminé le cursus et pense avoir mûri lors de ce cursus.

Pour la question numéro 4 « Et si c'était à refaire ? », le groupe est partagé. Le métier est très valorisé « pour le métier, ça vaut le coup de recommencer », mais les études sont jugées très difficiles « si j'avais su que je vivrai quatre années de ma vie comme un enfer... ».

Par rapport à la question numéro 5 « Quel est votre meilleur souvenir de vos années d'étudiant ? », on parle surtout des liens et de la solidarité entre collègues de promotion, qui était très importante. Pour la question numéro 6 « Quel est votre pire souvenir ? », le stress du stage en salle de naissance à Nancy est le centre du sujet « et surtout sa mystification qui me faisait stresser. Alors que tu verras quand tu seras sage-femme, tu sauras très bien prendre en charge tes patientes. C'est cette pression qui pesait sur moi qui me dérangeait. »

Pour la question numéro 7 « Vous êtes maintenant « sage-femme », comment réagissez-vous avec les étudiants ? », les personnes interrogées essaient au mieux de faire participer dans la prise en charge des patientes les étudiants. « J'essaie de les considérer comme mes collègues ».

Pour la question numéro 8 « Le tutorat avec les monitrices était-il adapté à vos besoins ? », il apparaît que le tutorat n'était pas encore mis en place à cette époque. Le groupe pense qu'il a son utilité.

Pour la question numéro 9 « Sentiez-vous une différence avec les étudiants étant passés de façon obligatoire par le PCEM1 ? Développer. », le groupe pense que la motivation pouvait être moins présente et l'on parle alors de la vocation. « Un peu elles étaient beaucoup plus revendicatrices que nous ce qui n'est pas une mauvaise chose car elles faisaient évoluer notre statut mais du point de vue connaissance ».

Par rapport à la question numéro 10 : « Qu'est ce qui aurait pu améliorer le vécu de vos études ? », le groupe aurait aimé plus de considération et de tolérance face à l'apprentissage dans une ambiance avec moins de pression. Un cadre d'étude plus lumineux et moderne et une meilleure organisation des cours et des stages aurait été un plus.

La question numéro 11 « Vous sentiez-vous dans une formation « à part » par rapport aux autres étudiants ? » révèle qu'effectivement la formation de sage-femme est « à part », notamment lorsqu'il est question de responsabilité et de liberté.

Pour ce qui concerne les questions 12 « 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu ces derniers mois vis à vis de la réforme LMD ? » et 13 « L'accès à l'université est-elle une bonne évolution pour la profession ? », le groupe pense que les cinq années d'études doivent être reconnues à leur juste valeur, mais que l'université n'est pas obligatoire. On note un manque d'information sur les événements.

❖ Questionnaires Promotion 2006-2010

• Questionnaire Promotion ESF1 Janvier 2007 lors d'un cours avec M. Chevalier

Cette promotion est composée de 29 personnes, dont 2 garçons. La moyenne d'âge est de 20 ans. Dans ce groupe, coexistent 37% de célibataires, 51% de couples et 10% de concubins.

Dans la question numéro 4 : « Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à votre cursus précédent (faculté,...) ? », l'ambiance est également décrite comme « féminine », où coexistent des rivalités mais également un certain esprit de famille. Les relations avec les autres années sont jugées décevantes.

Pour la question numéro 5 « Comment vivez-vous votre entrée à l'école ? », une certaine fracture est observée. On est directement dans son futur métier, « on devient vite adulte, ce qui n'est pas toujours simple. ». L'entrée à l'école est un pas vers le monde professionnel.

Dans la question numéro 6 : « Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ? », ici aussi, les relations en stages sont jugées aléatoires et l'on parle même de concurrence entre les différentes promotions. L'étudiante « doit refaire ses preuves à chaque garde avec une nouvelle sage-femme à qui l'on doit être dévouée », « les sages-femmes oublient que nous sommes là pour apprendre ».

Par rapport à la question numéro 7 : « Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ? », les relations sont jugées bonnes et le groupe regrette le départ prochain de la directrice. Il existe une certaine distance qui apporte un certain respect des enseignantes.

La question numéro 8 : « Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? Comment l'améliorer selon-vous ? » nous montre une promotion féminine, pleine de cohésion et de solidarité dans certains moments, mais souvent très divisée et où règne une certaine hypocrisie.

Pour la question numéro 10 : « Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ? », les réponses sont nombreuses. On propose de raccourcir les tranches horaires de cours 13h. 17h. pour

L'après midi et une certaine liberté dans les absences. « Le modèle école que l'on veut conserver ne semble plus convenir ». Le groupe souhaiterait également que les professeurs respectent leurs horaires de cours et que certains cours, type cours de communication, soient supprimés.

Il se pose encore le problème des stages à l'extérieur, le groupe souhaite une indemnité de déplacement ; certains aimeraient aussi que les années soient renommées : ESF1=P2 sage-femme, etc.

La question numéro 13 : « Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ? » soulève uniquement un manque de disponibilité de certaine tutrice.

Dans la question numéro 14 : « 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu ces derniers mois vis à vis de la réforme LMD? », on observe une baisse de motivation du groupe. La mobilisation semble justifiée mais insuffisante dans cette promotion ; ce phénomène est plus ou moins relié à un « manque d'information ». Une impression « d'avoir tout fait pour rien » n'arrange en rien la motivation, de plus il apparaît difficile de se mobiliser lorsque l'on vient de s'engager dans une nouvelle voie. Mais « tout le monde est d'accord sur le fait qu'on fait le plus beau métier du monde, mais le statut n'est pas assez reconnu ».

A la question numéro 15 « Que pensez-vous d'une formation universitaire pour les sages-femmes ? », le groupe a répondu unanimement oui au fait que l'université devrait être l'avenir des sages-femmes. « Idéal pour un meilleur épanouissement ».

• Questionnaire Promotion ESF2 Janvier 2008

Ce groupe comprend 24 personnes dont 3 garçons. La moyenne d'âge est de 21 ans (âge minimum 20 ans, âge maximum 23 ans). Ce groupe comprend 66,67% de célibataires, 29,17% de couples, et 4,17% de concubins. L'ensemble du groupe n'a pas répondu aux questionnaires (Promotion de 30 personnes).

A propos de la question numéro 3 : « Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à vos précédentes années ? », le groupe pense pour la majorité que l'ambiance est identique à l'année passée, bonne à moins bonne selon les réponses. Trois réponses orientent vers un « mieux » et deux réponses tendent vers une dégradation de l'ambiance.

A la question numéro 4 : « Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ? », il ressort globalement du groupe que l'ambiance est meilleure que l'année passée « on nous fait plus confiance ». Il subsiste néanmoins toujours des réticences particulières vis à vis du stage en salle de naissances à la MRAP et une grosse différence entre stage à la MRAP et stage à l'extérieur « à l'extérieur, on est considéré comme des collègues, c'est plus formateur ». Deux répondants du sexe masculin précise que les stages sont plus simples lorsque l'on est un homme.

A propos de la question numéro 5 : « Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ? » les réponses sont disparates. Une moitié du groupe pense que les enseignantes sont très peu disponibles, distantes ; l'autre moitié pense l'inverse. Deux personnes estiment qu'il manque parfois de la fermeté concernant l'absentéisme dans la promotion.

A la question numéro 6 : « Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? l'ambiance inter promotions ? Comment l'améliorer selon-vous ? » le groupe se révèle être une promotion inhomogène. Il apparaît un haut taux d'absentéisme qui dérange le groupe plus « studieux ». L'ambiance est jugée « moyenne ». Pour l'améliorer, le groupe souhaiterait un certain respect. L'ambiance inter promotion apparaît bonne, surtout avec la promotion ESF4 de part la proximité en stage. Plus de sorties comme la sortie cinéma « le 1^{er} cri » pourrait réunir plus souvent l'ensemble des promotions.

La question numéro 7 : « Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ? » le groupe propose une réduction horaire (cours et stages) à 35 h., en supprimant les cours « inutiles », afin de laisser du temps pour le travail personnel. Le groupe souhaiterait des cours plus ciblés sur la profession, une révision de l'application du programme, plus de cas cliniques et des professeurs qui respectent les horaires des cours. La redondance des cours est mise en avant à nouveau, que cela soit avec les cours de PCEM1 ou pendant l'école. Le groupe propose également de décaler les cours de l'après midi « pour finir plus tôt ». Les cours d'informatique pourraient être facultatifs. Une faible minorité souhaiterait une modification de la forme du contrôle continu (sans précision).

A propos de la question numéro 8 : « Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ? » le concept du tutorat est jugé bon et important mais son application reste discutée. Celle-ci varie selon sa tutrice « relation de soutien » à « pas de relation du tout ». Le groupe souhaiterait que les Sages-femmes enseignantes soient plus présentes.

A propos de la question numéro 9 : « Quelle est votre représentation/définition de la sage-femme ? » la sage-femme est jugée être une personne humaine, empathique, accueillante. C'est une profession médicale qui accompagne un couple ou une femme pendant la grossesse, l'accouchement et la période post-natale. Le mot « homme » pour désigner la sage-femme n'est jamais cité. Le statut de la sage-femme n'est pas assez reconnu dans la société, « c'est la plus belle profession médicale et la moins reconnue ».

A la question numéro 10 : « L'étudiante sage-femme est vite confrontée à la vie et à la mort, qu'en pensez-vous ? Développez. », le groupe se sent souvent mis à l'écart par les professionnels des situations délicates et ne trouve pas que cela soit une bonne chose. Cette confrontation rapide est néanmoins jugée positive « c'est la réalité du métier » et permet d'acquérir une certaine maturité puisque l'on vit des sentiments complètement différents. « Mais on n'y sera jamais assez préparé ».

A propos de la question numéro 11 : « Pour vous, l'école de Nancy se diffère t-elle des autres écoles ? »

Ne sait pas : 41,67%

Idée de la réputation (sans connaître les autres écoles) : 33,33%

Avis (en connaissant les autres écoles) : 25%

La question numéro 12 : « Vous arrive t-il de vous remettre en question ? » révèle que le groupe est plutôt homogène. Il se remet en question très souvent et principalement en stage.

A propos de la question numéro 13 : « Pensez-vous avoir évolué depuis le début de vos études ? En quoi ? » le groupe pense unanimement avoir évolué tant sur le plan pratique et clinique, que sur le plan social. « J'ai vraiment envie d'être une bonne sage-femme », « on se sent plus mature et responsable ».

La question numéro 14 : « Avec du recul, comment avez vous vécu les mobilisations des étudiants sages-femmes ? » apporte des réponses mitigées. En effet, le groupe a été, dès sa première rentrée scolaire à l'école, intégré dans les

mobilisations de 2006, sans avoir été très bien informé. Certains se sont investis, d'autres non. Au final le groupe est déçu d'avoir mené un combat « en vain » et souhaite aujourd'hui vivement que les réformes aboutissent dans le sens d'un Master2.

❖ Questionnaires Promotion 2003-2007

• Questionnaire Promotion ESF4 Mai 2007

Le groupe interrogé est une promotion de 22 personnes. Il n'y a eu que 18 réponses. Parmi ces réponses, on note une population 100% féminine, avec une moyenne d'âge de 23 ans. Il coexiste dans ce groupe 66% de célibataires, 22% de couples et 11% de concubins.

A la question numéro 4 : « Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ? » le groupe est unanime pour juger les relations tendues et trop aléatoires. Certaines réponses vont même jusqu'à l'anti-pédagogie. Ici aussi, les stages en maternité extérieurs sont jugés plus enrichissant.

Pour la question numéro 5 : « Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (enseignante, directrice) ? », les relations apparaissent quasi inexistantes. Un manque de disponibilité et de dialogue est soulevé.

La question numéro 6 : « Que pensez-vous du tutorat avec les monitrices ? Des propositions d'amélioration ? » apporte diverses réponses. Le groupe préférerait un choix libre des tutrices. Certaines réponses s'orientent plutôt vers un intervenant extérieur. Le tutorat est jugé comme bonne initiative mais le temps d'écoute et le système doit être « renouvelé ».

Pour la question numéro 7 : « Que pensez-vous de la réunion « Tour de table sur la professionnalisation » qui a eu lieu ces dernières semaines dans votre promotion ? », cette réunion semble arriver beaucoup trop tard dans le cursus.

La question numéro 8 : « Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? Comment l'améliorer selon-vous ? » révèle une promotion électrique, spontanée et franche, parfois conflictuelle.

Voici les résultats de la question numéro 13 : « Quelle a été votre meilleure année à l'école ? »

38,88% 1^{ère} année

16,66% 2^{ème} année

27,77% 3^{ème} année

27,77% : 4^{ème} année

Par rapport à la question numéro 14 : « Comment vous voyez-vous comme sage-femme avec une étudiante sous votre aile ? », la plupart se voient accueillantes, à l'écoute, sans rapport de supériorité. Une réponse est toutefois très intéressante « Lui apprendre la rigueur « comme on me l'a apprise » »

La question numéro 13 : « Comment pensez-vous que les études vont évoluer dans l'avenir ? » est unanime : une évolution vers l'université et le Master 2 avec restructuration des études et des programmes.

Enfin, la question numéro 14 : « Si vous pouviez améliorer l'ensemble de vos études, quelles idées proposeriez-vous ? » amène beaucoup de propositions, tournées essentiellement vers l'acquisition des connaissances et l'ouverture vers l'extérieur. Des cours en commun avec les étudiants en médecine et des horaires mieux aménagés sont proposés, ainsi qu'un cursus universitaire. Les stages en grossesses pathologiques et l'apprentissage par raisonnement cliniques sont favorisés. Le groupe souhaiterait plus de temps pour le mémoire et que certains cours soient plus ciblés (sans plus de précisions). Enfin, une plus grande transparence des modalités d'examen est demandée.

• Questionnaires Promotion DE 2007 Février 2008

Ce groupe comprend 6 personnes de sexe féminin. La moyenne d'âge est de 24ans. Ce groupe comprend 2 célibataires, 3 personnes en couple, une en concubinage. L'ensemble du groupe n'a pas répondu aux questionnaires.

A la question numéro 3 : « Quel souvenir global avez-vous de l'école ? » :

Bon : 1 réponse

Moyennement bon : 4 réponses

Mauvais : 1 réponse

« on a eu énormément de pédiatrie et finalement assez peu d'obstétrique, certains sujets importants n'ayant pas vraiment été traités, ou très rapidement lorsqu'on a réclamé ces cours. »

« de belles rencontres et expériences. »

A la question numéro 4 : « Et si c'était à refaire ? » :

3 referaient l'école, 3 ne la referaient pas.

A la question numéro 5 : « Quel est votre meilleur souvenir de vos années d'étudiant ? », cinq réponses s'orientent vers les moments de complicités dans la promotion passés en soirées. Une réponse s'oriente vers les résultats du DE *« reçue, et la vie commence »*.

A la question numéro 6 : « Quel est votre pire souvenir ? », les réponses sont orientées sur des problèmes relationnels avec des sages-femmes en stage.

A la question numéro 7 : « Quelle était l'ambiance dans votre promotion ? Avez-vous gardé des contacts ? », la promotion apparaît discordante, plus ou moins bonnes. L'ambiance apparaît s'être dégradée au cours des années. Certaines ont gardé quelques contacts.

A la question numéro 8 : « Vous êtes maintenant « sage-femme », comment réagissez-vous avec les étudiants ? », les jeunes sages-femmes essaient de réaliser un compagnonnage de la stagiaire, en restant humaine, « cool », pédagogue, à l'écoute. Il apparaît difficile de déléguer des tâches.

le plus humainement possible en discutant beaucoup des conduites à tenir et surtout en essayant d'instaurer un compagnonnage plus qu'une hiérarchie

A la question numéro 9 « Le tutorat avec les Sages-femmes Cadre enseignantes était-il adapté à vos besoins ? », le tutorat apparaît comme une bonne initiative, mais n'a pas été très utile pour ces répondants.

A la question numéro 10 « Vous sentiez-vous mis à l'écart du fait d'avoir été la première promotion à passer par PCEM1 ? (par les autres étudiants, par les sages-femmes) », *« pas mis à l'écart, mais beaucoup de reproches vis-à-vis de cette PCEM1. Le pire, je pense, était de se justifier quant à notre choix de faire ce métier. On nous attendait encore plus au tournant alors que la plupart des personnes des*

promotions avant nous avaient quasiment toutes fait une année de médecine aussi ! ». Cela a été surtout le cas pour les deux premières années à l'école.

A la question numéro 11 : « Qu'est ce qui aurait pu améliorer le vécu de vos études ? », les répondants auraient souhaité plus de respect de la part des professionnels, avec une meilleure prise en charge sur le terrain. Ils auraient également aimé une plus grande disponibilité de la part de l'équipe enseignante.

A la question numéro 12 : « Vous sentiez-vous dans une formation « à part » par rapport aux autres étudiants ? », le groupe répond à l'unanimité « oui ».

❖ Questionnaire Promotion 2004-2008

• Questionnaires Promotion ESF3 Novembre 2006

Cette Promotion, qui est la mienne, est composée de 26 personnes. Je me suis exclue de l'étude. Néanmoins, uniquement 21 personnes ont répondu à l'enquête. Sur ces 21 personnes, il n'y a que des individus du sexe féminin. La moyenne d'âge est de 22 ans, le plus jeune ayant 20 ans et le plus âgé 23 ans. Ce groupe est composé de 23,81% de célibataires, 52,38% de couples, 23,81% de concubins et pas d'individus mariés.

Pour la question numéro 4 « Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à votre cursus précédent (faculté...) ? », l'ambiance est dite féminine, plus axée sur les études et où il existe parfois des tensions. Evidemment, des groupes se sont formés mais on peut tous se connaître. Le groupe se sent libéré du poids du concours et dans un cadre convivial sans concurrence. L'ambiance est également décrite sur son versant moins positif, comme une « ambiance collège, voire école primaire » ou encore une « ambiance pensionnat de jeunes filles ». On pourra également lire « le fait d'être contrôlé au niveau des absences est pour moi une régression », ou encore « les autres promotions qui ne sont pas passées par médecine avaient un a priori sur nous, elles nous pensaient moins motivés. ».

Par rapport à la question numéro 5 « Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ? », on retrouve une grosse différence d'ambiance entre les stages au sein même de la maternité régionale et les stages en maternité périphérique. La connotation de l'ambiance en salle de naissance à la Maternité régionale est assez péjorative « ambiance froide et distante ». Le groupe se sent très à l'écart de l'équipe en général et il existe une forte barrière hiérarchique entre sages-femmes et étudiants. Malgré tout il semble que ce statut évolue selon les années d'études. « Pour beaucoup de sages-femmes, l'étudiant est un peu polyvalent, à la fois auxiliaire de puer, secrétaire, ASH et parfois sage-femme. »

En Maternité périphérique, l'ambiance est dite beaucoup plus conviviale.

Au final, on peut remarquer qu'il est difficile pour le groupe de s'intégrer plusieurs fois dans l'année à plusieurs équipes différentes et que l'ambiance de stage dépend énormément des personnes avec qui l'on va travailler. Le groupe souhaiterait une meilleure considération des étudiants sages-femmes en stage.

Pour la question numéro 6 « Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ? », le groupe est assez ambivalent quant aux réponses. D'un côté il ne se trouve pas assez encadrées pendant les stages et demande une plus forte présence, d'un autre côté le cadre enseignant apparaît être à l'écoute et « toujours là pour nous aider ».

Il apparaît une hétérogénéité au niveau des relations avec le corps enseignant, certaines personnes étant très accessibles, d'autres montrant bien la hiérarchie.

Pour la question numéro 7 « Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? Comment l'améliorer selon-vous ? », cette promotion est à nouveau composée de petit groupe avec quelques tensions. « Nous ne sommes pas beaucoup liées, mais assez solidaire s'il y a des soucis ». L'ambiance s'améliorerait avec les années, mais il persiste une « ambiance de fille ». Le groupe ne propose pas de solution.

La question numéro 9 « Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ? » apporte beaucoup de propositions.

Ce groupe souhaiterait réaménager les stages, avec la possibilité de faire des gardes avec les sages-femmes enseignantes. Les « 35 h. » sont aussi proposées par ce groupe.

Pour ce qui concerne les cours, le système « fac » serait à préférer, avec des cours magistraux et des ED. La forme de certains cours type « ergonomie » ou « communication » serait à modifier. Les cas cliniques sont très appréciés et il serait agréable qu'ils soient plus nombreux. Enfin, le groupe souhaiterait plus de temps avant les examens et plus de temps pour le mémoire. Le système des absences est jugé « trop rigide » et les horaires « peu souples ». Le groupe souhaiterait également pouvoir participer aux Staff de la Maternité et avoir accès à une bibliothèque « plus moderne ».

Il est à noter que le groupe souhaiterait également la possibilité d'échanges internationaux type Erasmus. Globalement, le groupe souhaiterait un système « universitaire ».

A propos de la question numéro 10 « Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ? », le groupe est mitigé. Certains trouvent l'outil utile, un tutorat où l'on se sent écouté, une référence si l'on a un souci. D'un autre côté, il existe une demande d'un tutorat de stage plus présent ainsi qu'une homogénéité du tutorat, qui apparaît disparate selon les tutrices. Un suivi plus régulier serait également apprécié ainsi que la possibilité de choisir sa tutrice selon les affinités.

La question numéro 11 « Si vous deviez raconter à une personne extérieure vos études de sages-femmes, comment les présenteriez-vous (au niveau du vécu) ? » apporte que l'école de sages-femmes de Nancy nous plonge dès le début dans le milieu professionnel et que ce sont des études atypiques avec un rythme difficile. Il faut être armé physiquement et mentalement. Quelques réponses sont orientées sur « une ambiance pensionnat de jeunes filles ».

Pour la dernière question (numéro 12), « 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu ces derniers mois vis à vis de la réforme LMD ? », le groupe espère que les mobilisations aboutiront à plus ou moins long terme et qu'une réforme est nécessaire. Le groupe pense que les professionnels ne se mobilisent pas assez et que leur implication est primordiale. Il est inacceptable que cinq années d'études ne soient pas reconnues à leur juste valeur. Il est à noter que le groupe pense que l'école soutient efficacement ces mobilisations.

- **Questionnaires Promotion ESF4 Février 2008**

Ce groupe comprend 24 personnes dont 1 garçon ; je me suis volontairement exclue de l'enquête ; cette promotion comprenait à l'origine une redoublante dispensée de scolarité, qui a également été exclue de l'enquête. La moyenne d'âge est de 23ans (âge minimum 22 ans, âge maximum 26 ans). Ce groupe comprend 33,33% de célibataires, 37,5% de couples, 25% de concubins et 4,17% de mariés. L'ensemble du groupe a répondu aux questionnaires.

A propos de la question numéro 3 : « Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à vos précédentes années ? », le groupe pense globalement qu'il n'y a pas d'évolution de l'ambiance (bonne à moins bonne « ambiance pensionnat de jeunes filles, lycée »). Certains trouvent qu'il y a une ambiance plus tendue compte tenu des pressions exercées par la fin des études.

A propos de la question numéro 4 : « Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ? » il existe plus de considération pour les dernières années en stage. Le fait d'être passé par PCEM1 n'est plus un obstacle dans les discussions avec les sages-femmes « c'est entré dans les mœurs ». Il persiste une différence significative entre les stages à l'extérieur « véritable échange sur ses pratiques, formation, écoute » et les stages à la MRAP, principalement en salle de naissances « même s'il on acquiert une certaine autonomie en fin de cursus ».

A la question numéro 5 : « Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ? » le groupe pense que le corps enseignant n'est pas assez disponible, mais est plutôt satisfait de ses relations. Quelques personnes se plaignent du manque de responsabilisation de la part des enseignantes envers les étudiants « on nous prend pour des adolescents, elles sont très maternantes ». Le suivi du mémoire par les enseignantes semble aléatoire selon les répondants du groupe « très bien » à « pas de suivi, désintéressement ».

A la question numéro 6 : « Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? l'ambiance inter promotions ? Comment l'améliorer selon-vous ? », l'ambiance dans la promotion est jugée « supportable, stable, bonne à moyenne, peu de solidarité ». Les relations inter promotions sont limitées « très peu de contacts, l'emploi du temps y est pour quelque chose », même s'il apparaît une certaine solidarité en stage.

A propos de la question numéro 7 : « Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ? », le groupe propose différentes solutions. Concernant les cours, le problème des redondances de cours et de la gestion d'emploi du temps est à nouveau soulevé. Le groupe pense anormal d'avoir des dizaines d'heures de psychiatrie contre 1 h. sur de cours sur les manœuvres obstétricales. Le programme n'est pas adapté à la pratique clinique et aux besoins selon le groupe. Celui-ci réclame plus d'ARC et de cas cliniques en cours. Le port-folio est jugé peu approprié en cette dernière année compte tenu du travail déjà demandé. Concernant le rythme horaire, on parle à nouveau des 35 h., du décalage des cours de 13 h. à 17 h. et d'une après midi disponible afin d'assurer son travail personnel, notamment le mémoire. Concernant les stages, le groupe propose un rythme horaire de 35 h. « comme cela se fait dans d'autres écoles, comme lorsque l'on sera professionnels » et moins de clivage entre sages-femmes et étudiants. Le groupe souhaiterait également qu'il y ait plus de stage en grossesses pathologiques. Le groupe aimerait, dans son ensemble, être plus considéré comme des adultes et être plus indépendants.

A propos de la question numéro 8 : « Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ? », le groupe est unanime sur l'utilité du principe du tutorat « c'est important dans notre formation », mais apparaît divisé concernant son application. Une partie pense que le tutorat est utile sous sa forme, une autre n'y trouve aucune utilité « il se résume à nous montrer nos copies et à nous demander si ça va », voire aucun tutorat existant pour une partie de la promotion « je n'ai jamais vu ma tutrice ». Le groupe aimerait des tutrices plus disponibles et plus présentes, notamment en stage, et apprécierait que le tutorat doive plus prendre en compte l'impression sur les cours, les stages, l'ambiance dans les promotions, etc. ...

A la question numéro 9 : « Quelle est votre représentation/définition de la sage-femme ? » la sage-femme est un « professionnel de la périnatalité », une « profession médicale », une « personne » qui assure une prise en charge globale de la femme, du couple, dans l'indépendance de ses compétences ; elle accompagne la mère, le père, l'enfant, avant, pendant et après la naissance, quelque soit l'issue de cette naissance. La sage-femme est déterminée, forte (sur qui l'on peut s'appuyer), s'impose, dotée d'empathie, de patience, d'un bon sens clinique et d'une bonne pratique technique. C'est le plus beau métier du monde, non reconnu à sa juste valeur par les autres professionnels et par le grand public.

A la question numéro 10 : « L'étudiante sage-femme est vite confrontée à la vie et à la mort, qu'en pensez-vous ? Développez. », le groupe pense que c'est une chose inéluctable, la barrière entre la vie et la mort étant infime. Le groupe pense qu'il est parfois difficile de trouver quelqu'un à qui en parler « il faut trouver des armes pour se protéger ». Sage-femme, c'est la vie, mais c'est également apprendre à faire face à la peine des autres. Le groupe pense que le fait d'y être confronté aussi tôt est positif et reflète bien la réalité de la profession, même si « parfois on se sent évincé de ces situations, ou au contraire seul face à cette famille en deuil ».

La question numéro 11 : « Pour vous, l'école de Nancy se diffère t-elle des autres écoles ? »

Ne sait pas : 54,17%

Idée de la réputation (sans connaître les autres écoles) : 29,17%

Avis (en connaissant les autres écoles) : 16,67%

A la question numéro 12 : « Vous arrive t-il de vous remettre en question ? », le groupe se remet beaucoup en question, principalement sur ses capacités lors des stages et surtout à quelques mois du DE.

A propos de la question numéro 13 : « Pensez-vous avoir évolué depuis le début de vos études ? En quoi ? », le groupe a évolué dans la pratique de son futur métier, mais également au niveau maturité et confiance en soi, ainsi que dans la relation à l'autre, l'humilité et l'écoute.

A propos de la question numéro 14 : « Vous allez bientôt devenir Sage-femme, que reteniriez-vous de cette école ? » le groupe pense avoir obtenu le fait de réaliser un beau métier et des moments agréables, mais parle « d'années de galères », d'une « impression de revenir au collège (absences, retards) », de coups durs et de stress, d'un encadrement trop maternant et scolaire. Cette formation est jugée globalement bonne avec un souci de bien faire, mais pourrait être optimisée par une meilleure gestion du temps.

❖ Questionnaire Promotion 2007-2011 ESF1 Janvier 2008 lors d'un cours avec M. Chevalier

Ce groupe comprend 26 personnes dont 2 garçons. La moyenne d'âge est de 20 ans (âge minimum 19, âge maximum 21). Ce groupe comprend 46,12% de célibataires, 46,15% de couples, et 7,69% de concubins. L'ensemble du groupe n'a pas répondu aux questionnaires (Promotion de 28 à l'origine).

A la question numéro 3 « Comment trouvez-vous l'ambiance à l'école par rapport à votre cursus précédent (faculté,..) ? » on note une perception plutôt négative de l'ambiance, avec un encadrement jugé trop strict « on en revient au style lycée, collège, avec les mentalités associées ». Ce fait est également connoté de façon positive : ambiance « conviviale » qui permet de créer des liens « personnalisés ». Cette ambiance scolaire a donc des avantages et des inconvénients.

A la question numéro 4 : « Comment vivez-vous votre entrée à l'école ? », le groupe est globalement soulagé d'être libéré du poids de la PCEM1 mais après une certaine liberté à la faculté de médecine, le groupe se sent étouffé et vit parfois cette entrée à l'école comme une régression « c'est une véritable perte d'autonomie ». Par ailleurs, le fait d'être « dans le vif du sujet » est très positif, même si cela implique une pression importante. Certains membres du groupe sont surpris d'apprendre à connaître autant de subtilités de la profession de sage-femme. Le vécu de l'entrée à l'école est néanmoins difficile compte tenu du rythme à prendre dès le début « mais c'est ce qui renforce notre identité dans la profession ».

Par rapport à la question numéro 5 : « Comment trouvez-vous l'ambiance en stage ? », il existerait une grande autonomie, paradoxalement au système de cours. L'ambiance est jugée variable selon les stages et le personnel, avec une très grande différence entre stages à la MRAP et stage à l'extérieur, où l'on se sent plus intégré à l'équipe.

A propos de la question numéro 6 : « Comment trouvez-vous vos relations avec le corps professoral (Sages-femmes Cadre enseignante, Directrice) ? », le corps enseignant apporte un certain respect, mais également un système jugé « scolaire » par le groupe. Les enseignantes sont jugées à l'écoute, mais pas toujours disponibles.

A la question numéro 7 : « Quelle est l'ambiance dans votre promotion ? L'ambiance inter promotions ? Comment les améliorer selon-vous ? », l'ambiance dans la promotion est globalement bonne, malgré la création de groupes. L'ambiance inter promotion est jugée inexistante, sauf en stage où il existe un certain soutien. Le groupe a apprécié le week-end d'intégration et n'apporte pas d'idée quant à l'amélioration de l'ambiance.

A la question numéro 8 : « Si vous pouviez améliorer vos études au sein de l'école de Nancy, quelles idées proposeriez-vous ? » les réponses sont nombreuses. Le groupe souhaiterait une bibliothèque plus adaptée, avec des documents plus récents ainsi qu'une grande salle d'étude. Concernant le rythme horaire, on retrouve à nouveau les « 35 h. », avec par exemple une après midi de libre (proposition du jeudi) et la proposition de décaler les cours de l'après midi de 13 h. à 17 h.. Concernant les examens, le groupe souhaiterait une période de révision, des modalités d'examens plus transparentes ainsi que des corrigés écrits. Les APP sont appréciés et devraient avoir plus de place. Enfin, les cours d'ergonomie sont à supprimer. Concernant les stages, le groupe aimerait un remboursement des frais de déplacements ainsi qu'un choix plus libre des lieux de stage. Le groupe aimerait également un plus grand encadrement venant de l'école en stage.

A propos de la question numéro 9 : « Que pensez-vous du tutorat ? Comment l'améliorer selon vous ? », le tutorat est jugé une bonne initiative. Malgré cela, il est jugé trop aléatoire selon sa tutrice. Pour certains, c'est l'occasion d'avoir un interlocuteur privilégié, pour d'autre la relation est inexistante. « c'est bien si la tutrice est ouverte et disponible ». Un tutorat de stage et le choix de la tutrice pourrait être un plus.

A propos de la question numéro 10 : « Quelle est votre représentation/définition de la sage-femme ? » la sage-femme est représentée par le terme de « professionnelle ou personnel de santé », de « femme », de « personne » ou de « profession médicale » ; le mot « homme » n'est pas cité une fois. C'est un métier « privilégié », où il faut avoir des qualités humaines, être à l'écoute, avoir de l'empathie, afin d'établir une relation de confiance ; il faut également avoir des compétences théoriques et pratiques solides. C'est « le plus beau métier du monde », exercé par une femme de caractère qui doit effectuer un accompagnement médical et psychologique de la femme enceinte. Elle exerce en complémentarité avec le médecin. Mais ce tableau est également complété par une facette plus sombre : méconnaissance de la profession, dévalorisation du métier, manque de reconnaissance : la sage-femme est un petit médecin de la physiologie qui n'a plus sa place selon certains.

A la question numéro 11 : « Pour vous, l'école de Nancy se diffère t-elle des autres écoles ? »

Ne sait pas : 57,69%

Idée de la réputation (sans connaître les autres écoles) : 29,92%

Avis (en connaissant les autres écoles) : 15,38%

A propos de la question numéro 12 : « 2006 est un nouveau point de changement pour nos études : que pensez-vous des divers événements qui ont eu lieu vis à vis de la réforme LMD ? », ce groupe est très enthousiaste vis à vis des réformes, bien informé sur les revendications et très engagé. C'est par la reconnaissance que notre statut changera.

ANNEXE VI : LE VÉCU DE LA FORMATION A BOURG-EN-BRESSE

LE VÉCU DE LA FORMATION (Q 29)			
Réponses relevées	Nb de citations	Réponses relevées	Nb de citations
Vécu négatif par rapport aux stages			
• Beaucoup de stress avec les SF de terrain surtout en salle de naissance avec la validation par garde. Angoisse	21	• On perd souvent confiance en soi	1
• Moments difficiles en stage en maternité (surtout en salle de naissance)....	7	• Plusieurs années ont été nécessaires pour reprendre confiance en moi.	1
• Manque de respect, dévalorisation, infantilisation.....	5	• Ne pas oublier que les étudiants ont aussi une vie de famille quand ils travaillent 3 week-ends sur 3 en salle de naissance	1
• Professionnels froids pour la plupart, manque de convivialité	4	• Formation stricte et sévère.....	1
• Difficultés de communication avec les SF de terrain	4	• Beaucoup d'abandon, d'étudiants exclus (15 sont entrés en 1 ^{re} Année, 8 sont sortis Diplômés en Juin)	1
• Climat de crainte inhibant tout esprit d'initiative et générant un manque de confiance en soi	2	• Sentiment d'infériorité, relation de maître à élève, pas de compagnonnage.	1
• Les professionnels manquent de confiance dans les étudiants.....	2	• Colère	1
• Manque d'égard de la part des professionnels en stage	1	• La rigueur oui mais pas la rigidité	1
• Les professionnels m'ont fait douter de ma capacité à être SF.....	1	• Il faudrait être toujours en forme et à fond pendant 4 ans	1
• Quand un étudiant est en difficulté, les professionnels ne redonnent pas confiance, parfois même s'acharnent.....	1	• Un traumatisme	1
• Manque de reconnaissance pour le travail accompli.....	1	• Regret de m'être acharnée, j'aurais dû changer d'école.....	1
• On n'omet jamais de dire ce qui ne va pas mais on se garde de féliciter quand on travaille bien	1	• Difficile d'obtenir une bourse d'étude	1
• Difficile en stage surtout en 1 ^{re} Année	1	Vécu négatif de l'enseignement	
• Certains étudiants sont pris en grippe par quelques SF.....	1	• Peu de capacité pour la réanimation néonatale	
• Refus de travailler en CHU.....	1	Vécu positif par rapport aux stages	
• Harcèlement moral par quelques SF mal intentionnées.....	1	• Formation qui fait grandir rapidement, gain de maturité mais pas facile à gérer	
• Mauvais souvenirs de la salle de naissance à Bourg	1	• Les confrontations avec les SF m'ont permis de m'affirmer.....	
• Souvenirs horribles des stages à Bourg où j'ai pleuré des jours entiers.....	1	• Survivre au stress rend plus solide, plus apte à exercer.....	
• Méchanceté de certaines SF.....	1	• L'autorité, l'obligation d'être consciencieux dans le travail se révèle très bénéfique sur le terrain.....	
• Donne comme vision de l'accouchement un acte médical, dangereux.....	1	• Le respect des différentes catégories de personnel facilite la bonne adaptation à l'équipe.....	
Vécu négatif par rapport aux SF enseignantes		• Merci aux SF de terrain	
• Manque de soutien, d'écoute	5	• J'ai quand même rencontré sur le terrain quelques SF qui m'ont donné envie de continuer	
• Parfois infantilisation, freine l'autonomie	2	Vécu positif par rapport aux SF enseignantes	
• Ambiance pesante sans convivialité	2	• Equipe enseignante plutôt humaine, agréable, disponible, soutenante.....	
• Les SF enseignantes enseignent peu, s'occupent plus de planifier les cours et surveiller les absences	1	• Bon souvenir de l'équipe pédagogique.....	
• Manque de soutien: pas défendu par l'équipe pédagogique lors du jury d'examen.....	1	• Une école qui nous "chouchoutait" (nous entourait, nous soutenait) heureusement.....	
• Impression d'être policé	1	• SF enseignantes rigoureuses sans être tyranniques	
• Trop de cocooning, parfois un peu étouffant	1	Vécu positif en général	
• L'école m'a fait douter de mes compétences	1	• Difficile mais ça vaut la peine, métier passionnant, j'adore mon travail.....	
• Les SF enseignantes oublient parfois qu'il n'y a pas que l'école de sages-femmes dans la vie.....	1	• Bon vécu dans l'ensemble, expérience plutôt positive.....	
Vécu négatif en général		• Très bons souvenirs des étudiants de ma promotion. Soutien entre étudiants	
• Je ne recommencerais pour rien au monde ces 4 ans	15	• A permis de faire des rencontres, de tisser des liens forts avec mes camarades de promotion	
• Charge de travail impressionnante, formation très prenante, rythme très soutenu et décalé, ne profite pas de la vie à côté, peu de place pour l'épanouissement personnel.....	13	• Beaucoup de satisfaction auprès des couples sur le plan relationnel.....	
• Souvenir de 4 années très lourdes, éprouvantes (physiquement et moralement), vécu difficile.....	12	• Difficile mais nécessaire.....	
• Manque d'humanité, de considération, de respect	3	• Cette formation a forgé mon caractère, m'a confronté à beaucoup de situations, école de la vie.....	
• Formation stressante, pas le droit à l'erreur	3	• Petite école, conviviale.....	
• Ambiance pesante, manque de convivialité à l'école.....	3	• Ces 4 ans m'ont permis de développer l'adaptation aux différentes situations.	
• Que d'énergie dépensée à gérer l'anxiété, le stress!	2	• Ces années m'ont amené à être respectueux du travail et des personnes	
• Vécu très négatif: dévalorisation, pression, non-respect.....	2	• Cette école m'a permis d'ouvrir la porte sur autres pratiques.....	
• Formation difficile sur le plan psychologique, beaucoup de pression pour rien.....	2	Vécu positif de l'enseignement	
• Sentiment de stress, de pression, de manque de liberté	2	• Formation théorique et pratique de qualité pour une efficacité professionnelle rapide avec aisance	
• Injustice	2	• Bon apprentissage de la rigueur et discipline de travail	
• Ma vie d'étudiant fut une catastrophe, un véritable cauchemar	2	• On est compétent et apprécié professionnellement	
• Méthodes militaires	1	• Merci à ceux qui ont donné des cours	
• Pendant 4 ans on n'a fait que relever les points négatifs, sans aucun encouragement ni soutien	1	• Etudes passionnantes, diversifiées.....	

RESUME

La vie à l'école de Sages-Femmes de Nancy, des temps anciens à 2008

Mémoire présenté et soutenu par Laure Abensur

Promotion 2008

Résumé :

Quatre années à se côtoyer, quatre années d'études ensemble dans cette école, ce n'est pas anodin, surtout quand il s'agit d'apprendre son futur métier, surtout quand ce métier est aussi prenant. Cinq années de formation, cinq années difficiles, tant sur le plan moral que physique. Quand je suis entrée à l'école de sages-femmes de Nancy, j'ai été surprise par l'ambiance particulière qui y règne, surtout en comparaison à la faculté de médecine, surprise également de ce que les étudiants en retiennent, de ce que les sages-femmes diplômées nous racontent sur le vécu de leurs études. Parfois on entend même : « *si c'était à refaire, je ne le referai pas* ».

La socialisation de l'étudiant à l'école de Sages-Femmes de Nancy a été le centre de ce sujet. C'est aussi le fondement de la socialisation professionnelle de la future sage-femme. Mais ce processus apparaissait contradictoire au fil des générations d'étudiants. J'ai donc cherché à savoir si ce processus était physiologique ou pathologique.

Les tensions contradictoires et les ruptures sont des phénomènes souvent inéluctables dans la socialisation professionnelle en général ; il n'existe pas de théorie sociologique sur les sages-femmes et leur mode de socialisation au sein de leurs études ; il était donc intéressant d'étudier ce processus en se basant sur une étude sur l'école de sages-femmes de Nancy et ainsi voir si ces tensions et ces ruptures existent chez les sages-femmes. Je n'ai pas voulu me limiter aux simples interactions ou représentations, mais plutôt replacer tout ceci dans un contexte particulier issu d'une histoire particulière, d'où le plan de ce mémoire.

Cette approche est donc structurelle et constructiviste par le biais de l'étude historique, individuelle et interactive grâce à des entretiens et des questionnaires, afin de réaliser une étude la plus complète possible de l'état des lieux de la formation actuelle.

Summary :

Four years studying together in this school is an important fact, especially when it is about learning your soon-to-be job and when this job is so interesting. Five year of training, five difficult years, as difficult on the moral field as on the physical field. When I first arrived at the Midwives School in Nancy, I was surprised by the particular atmosphere in there, especially compared to the Medecine University. I was surprised by what the qualified midwives told us about what they lived during their studies. Sometimes we even heard them say : "If I had to do it again, I wouldn't do it". The socialisation of the student in the Midwives School in Nancy is the center of this topic. It is also the base of the professionnall socialisation of the soon-to-be midwife. This process appeared to be contradicting with each passing student generation. That is why I tried to know if this process was physiological or pathological. Contradicting tensions and ruptures are usually inescapable phenomenons in professional socialisation . There is no sociological theories about midwives and their socialisation during their studies. It is indeed interesting to study this process with the help of a survey about the Midwives School in Nancy in order to discover if midwives feel these tensions and ruptures as well. I didn't want to limit my study to simple interactions or representations, so I placed it in a particular context from a particular story and this is the subject of my dissertation. This approach is composed by an historical, invidual and interactive study realised thanks to meetings and surveys, in order to make the most complete survey about the present training.

Mots clés : Profession, socialisation professionnelle, sociologie, identité professionnelle, vécu étudiant, enquête, sage-femme, étudiant, école de sages-femmes.